

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDE DU TRANSPORTEUR D'ÉLECTRICITÉ
RELATIVE À LA MODIFICATION DES TARIFS ET
CONDITIONS DES SERVICES DE TRANSPORT
POUR L'ANNÉE 2016

DOSSIER : R-3934-2015

RÉGISSEURS : Me MARC TURGEON, président
Me LISE DUQUETTE
M. LAURENT PILOTTO

AUDIENCE DU 25 NOVEMBRE 2015

VOLUME 2

CLAUDE MORIN
Sténographe officiel

COMPARUTIONS

Me ALEXANDRE DE REPENTIGNY
procureur de la Régie;

DEMANDERESSE :

Me YVES FRÉCHETTE
procureur de Hydro-Québec TransÉnergie;

INTERVENANTS :

Me STEVE CADRIN
procureur de Association hôtellerie Québec et
Association des restaurateurs du Québec (AHQ-ARQ);

Me PIERRE PELLETIER
procureur de Association québécoise des
consommateurs industriels d'électricité et Conseil
de l'industrie forestière du Québec (AQCIE-CIFQ);

Me PAULE HAMELIN
procureure de Énergie Brookfield Marketing (EBM);

Me ANDRÉ TURMEL
procureur de la Fédération canadienne de
l'entreprise indépendante (section Québec) (FCEI);

Me GENEVIÈVE PAQUET
procureure de Groupe de recherche appliquée en
macroécologie (GRAME);

Me PAULE HAMELIN
Me PIERRE LEGAULT
procureurs de Nalcor Energy Marketing Corporation
(NEMC);

Me DOMINIQUE NEUMAN
procureur de Stratégies énergétiques et Association
québécoise de lutte contre la pollution
atmosphérique (SÉ-AQLPA).

TABLE DES MATIERES

	PAGE
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
LISTE DES PIÈCES	5
PRÉLIMINAIRES	6
PREUVE HQT - Coût du service, efficacité, planification et commercialisation	
MARIE-CLAUDE ROQUET	
LOUIS-OMER RIOUX	
LOUIS VECI	
STÉPHANIE CARON	
SYLVAIN CLERMONT	
INTERROGÉS PAR Me YVES FRÉCHETTE	12
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me STEVE CADRIN	95
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PIERRE PELLETIER	165
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PAULE HAMELIN	189
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL	207

LISTE DES ENGAGEMENTS

	<u>PAGE</u>
E-1 (HQT) : Fournir la liste des participants pour chacune des années apparaissant au tableau R1.1 (Demandé par AHQ-ARQ)	100
E-2 (HQT) : Fournir le nombre de participants année par année pour les fins de la figure 19 apparaissant à la page 6 de HQT-13, Document 2; et, s'ils sont communs à ces deux figures, quels sont les participants qui sont communs (demandé par AHQ-ARQ)	106
E-3 (HQT) : Relativement à la page 34 du PowerPoint présenté par HQT, produire l'information à la gauche du schéma pour les années 2014 et 2015 (demandé par FCEI)	223

R-3934-2015
25 novembre 2015

- 5 -

LISTE DES PIÈCES

	<u>PAGE</u>
B-0087 (HQD-1, Doc.2.2) Présentation PowerPoint	11
C-FCEI-0012 : Tableau - Services externes HQT	224

1 L'AN DEUX MILLE QUINZE (2015), ce vingt-cinquième
2 (25e) jour du mois de novembre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du vingt-cinq (25)
8 novembre deux mille quinze (2015), dossier R-3934-
9 2015, audience concernant la demande du
10 Transporteur d'électricité relative à la
11 modification des tarifs et conditions des services
12 de transport pour l'année deux mille seize (2016).
13 Poursuite de l'audience.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Oui. Vous pouvez vous lever, Maître Fréchette. Je
16 voulais juste vous dire un bon début de deuxième
17 journée et bon début aux gens qui se joignent à
18 nous à cette audience. Alors, on est prêt à
19 procéder, Maître Fréchette.

20 Me YVES FRÉCHETTE :

21 C'est bien. Alors bonjour à tous. Comme je vous ai
22 dit, parfois, je suis prime sautier, mais je ne
23 voulais pas vous « scooper » vos bons mots de la
24 journée, et que je vous retourne en vous saluant.
25 Yves Fréchette pour Hydro-Québec. D'abord, excusez-

1 nous pour les quelques délais. On a connu ça les
2 transports. Je sais que vous-même, Monsieur Turgeon
3 et Madame Duquette aussi, il y a quelques années,
4 vous aviez souffert des transports. C'est une
5 souffrance partagée parfois.

6 Peut-être deux, trois petits mots avant de
7 débiter. Comme vous voyez, le panel est prêt.
8 Alors, décision D-2015-189 en ce qui concerne le
9 passage au PCGR des États-Unis. Alors, il y a des
10 obligations qui nous sont formulées pour le vingt-
11 six (26) novembre. Alors, on va vous revenir, mais,
12 bon, je peux tout de suite d'emblée vous mentionner
13 que les travaux sont en cours. C'est pertinent pour
14 les fins de ce dossier-ci. C'est sûr qu'on a deux
15 audiences séparées. C'est une décision dans un
16 dossier autre que celui-ci. Mais il reste quand
17 même qu'il y a un impact ici également. Et puis,
18 bon, Monsieur Pilotto, Madame Duquette, on ne se
19 cachera pas, vous êtes aussi signataires de l'autre
20 décision.

21 Alors, à moins que... Je sais bien que
22 l'hémisphère du cerveau est séparé, là, mais il
23 reste quand même que vous êtes ici et là-bas en
24 même temps. Alors, un simple mot pour vous dire que
25 les équipes travaillent en ce moment pour essayer

1 de rencontrer ces échéances qui sont, que je ne
2 vous cache pas, exigeantes à très court délai,
3 tandis que nous sommes ici. Alors, soyez pas
4 surpris si la réponse était que le vingt-six (26),
5 c'est une échéance qui est extrêmement difficile à
6 rencontrer. Ça, c'est ce que je peux vous dire ce
7 matin et qui, peut-être demain, ne pourrait pas
8 être rencontrée. Mais, bon, dans tous les cas, on
9 vous présente toujours un scénario alternatif où on
10 vous donne une idée du moment où. Et puis si jamais
11 j'arriverai avec des suggestions selon le cas qui
12 permettrait à tout le monde de s'exprimer et puis
13 d'avoir la chance d'examiner ça de façon
14 convenable.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Je vous entends, et je vous en remercie. Je vous
17 dirais que plus vite nous aurons... Puis je ne veux
18 pas vous presser. Moi-même j'ai lu récemment la
19 décision de mes collègues. Mais plus vite que
20 j'aurai vos capacités, plus vite je pourrai voir
21 avec ce côté-ci comment ça influence sur le reste
22 du déroulement, voir les journées qui étaient en
23 « backup », est-ce qu'elles vont servir, pas
24 servir, comment réaménager. Vous n'êtes pas sans
25 savoir que le vendredi le quatre (4), je pense,

1 c'est la distribution qui commence. Alors, au
2 niveau... pas à ce niveau-ci, mais au niveau d'en
3 avant de moi, pas vous, mais le reste, il y a aussi
4 des choses là. Ça fait que je vous invite... Plus
5 rapidement on le saura, mieux ça sera pour tout le
6 monde. Mais j'apprécie beaucoup, Maître Fréchette.
7 Me YVES FRÉCHETTE :
8 C'est bien. Je me permets. Je pense que tout va
9 être sur la table. Puis je suis bien conscient qu'à
10 partir du quatre (4), la salle ici va être... le
11 micro va être réchauffé par une autre personne que
12 votre humble serviteur. Mais vous savez, dans des
13 années antérieures, c'est arrivé où on a eu à vous
14 fournir des données financières après que
15 l'audience orale ait été terminée. On avait eu des
16 aménagements pour pouvoir permettre des
17 questionnements de part et d'autre de la part
18 d'intervenants, de la part de la Régie. Peut-être
19 que ce sera une voie à envisager aussi encore cette
20 année. En tout cas, je ne veux pas faire le
21 prophète de malheur. Attendons de voir ce que nous
22 aurons. Mais le vingt-six (26) nous apparaît, parce
23 que c'est la date du vingt-six (26) qui est
24 mentionnée dans la décision, nous apparaît
25 difficilement faisable.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Parfait. Alors, on peut débiter maintenant pour...

3

4 PREUVE HQT - Coût du service, efficacité,
5 planification et commercialisation

6

7 Me YVES FRÉCHETTE :

8 C'est bien. Je voulais vous dire également que j'ai
9 fait distribuer en débutant la présentation que
10 vous avez déjà à l'écran. Et c'est la pièce B-0087

11 (HQT-15, Document 2.2). Je poursuis dans le
12 bilinguisme que je vous avais annoncé hier.

13 Également, je vous rappelle que toutes les
14 personnes que vous avez, alors madame Roquet, si je

15 débute à droite, madame Roquet, monsieur Rioux,

16 monsieur Veci, madame Caron et monsieur Clermont,

17 tous leurs c.v., et évidemment qui sont déposés ici

18 au dossier de la Régie, et vous les avez depuis la

19 semaine dernière, et qui démontrent toute leur

20 science professionnelle. Je vous fais grâce de vous

21 en faire la lecture. Mais je vous invite à

22 l'examiner, selon le cas. Alors, voilà! Je pense

23 que ces formalités-là étant accomplies, peut-être

24 assermenter les témoins. Nous procéderons ensuite à

25 l'adoption de la preuve formelle et puis on pourra

1 procéder avec la présentation.

2

3 B-0087 (HQD-1, Doc.2.2) Présentation PowerPoint

4

5 L'AN DEUX MILLE QUINZE (2015), ce vingt-cinquième
6 (25e) jour du mois de novembre, ONT COMPARU :

7

8 MARIE-CLAUDE ROQUET, ingénieur, chef Planification
9 et gestion des actifs, ayant une place d'affaires
10 au Complexe Desjardins, Tour Est, 19e étage,
11 Montréal (Québec);

12

13 LOUIS-OMER RIOUX, vice-président Exploitation des
14 installations, Hydro-Québec TransÉnergie, ayant une
15 place d'affaires au 5250, rue Armand-Frappier,
16 Saint-Hubert (Québec);

17

18 LOUIS VECI, contrôleur, ayant une place d'affaires
19 au 2, Complexe Desjardins, Tour Est, 12e étage,
20 Montréal (Québec);

21

22 STÉPHANIE CARON, chef Affaires réglementaires et
23 tarifaires, ayant une place d'affaires au Complexe
24 Desjardins, Tour Est, 19e étage, Montréal (Québec);

25

1 SYLVAIN CLERMONT, ingénieur, chef Commercialisation
2 des services de transport, ayant une place
3 d'affaires au Complexe Desjardins, Tour Est, 19e
4 étage, Montréal (Québec);

5

6 LESQUELS, après avoir fait une affirmation
7 solennelle, déposent et disent :

8

9 (9 h 15)

10 INTERROGÉS PAR Me YVES FRÉCHETTE :

11 Q. [1] Alors, avec la formalité maintenant de
12 l'adoption de la preuve, Monsieur Rioux, les
13 pièces : HQT-3 Document 1 qui concerne
14 l'efficience; HQT-3 Document 2, les indicateurs de
15 performance; HQT-6 Document 1, au niveau de
16 l'évolution des dépenses nécessaires à la
17 prestation de service et, Document 2, les charges
18 nettes, le tout associé à vos responsabilités ainsi
19 que les réponses aux demandes de renseignements qui
20 en ont découlé, est-ce qu'elles ont été préparées
21 sous votre contrôle et vous les adoptez comme étant
22 votre témoignage dans ce dossier?

23 M. LOUIS-OMER RIOUX :

24 R. Oui, tout à fait.

25 Q. [2] Je vous remercie. Alors, Monsieur Veci, si je

1 vous fais la nomenclature rapide des pièces : HQT-3
2 Document 1, efficacité aux charges et Document 2,
3 HQT-4, HQT-5, HQT-6, vous m'excuserez de ne pas
4 vous donner les titres, HQT-7, HQT-14, en ce qui
5 concerne le complément de preuve, ainsi que les
6 réponses correspondantes à ces pièces, est-ce
7 qu'elles ont été préparées par vous et sous votre
8 contrôle, vous les adoptez comme étant votre
9 témoignage dans ce dossier?

10 M. LOUIS VECI :

11 R. Oui.

12 Q. [3] Merci. Madame Roquet, même exercice, HQT-3
13 Document 1, en ce qui concerne l'efficacité aux
14 investissements, HQT-3 Document 3, HQT-9 Document 1
15 et... HQT-9 Document 1, c'est ça, et les réponses
16 correspondantes dans les demandes de renseignements
17 qui sont sous votre responsabilité, vous les
18 adoptez comme étant votre témoignage dans ce
19 dossier?

20 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

21 R. Tout à fait.

22 Q. [4] C'est bien. Monsieur Clermont, HQT-6 Document
23 3, en ce qui concerne les achats du service de
24 transport; HQT-10, commercialisation; HQT-12,
25 Tarifs et conditions et les réponses aux demandes

1 de renseignements qui sont correspondantes à ces
2 pièces ont été préparées par vous et vous les
3 adoptez comme étant votre témoignage dans ce
4 dossier?

5 M. SYLVAIN CLERMONT :

6 R. Tout à fait. Oui.

7 Q. [5] Madame Caron, finalement. Alors, la preuve dans
8 ce dossier en matière de réglementation et de
9 tarification a été préparée sous votre contrôle et
10 vous l'adoptez comme étant votre témoignage?

11 Mme STÉPHANIE CARON :

12 R. Oui.

13 Q. [6] Je vous remercie. Alors, la formalité étant
14 accomplie, je vous cède la parole. Je cède la
15 parole au panel pour la présentation. Je vous
16 remercie.

17 R. Bien, Monsieur le Président, Madame et Monsieur les
18 Régisseurs, bonjour. Nous poursuivons aujourd'hui
19 le témoignage du Transporteur sur les aspects coûts
20 de service, efficacité, planification et
21 commercialisation. Ce témoignage débute par une
22 présentation. Alors, quelques mots avant que cette
23 présentation ne débute.

24 Nous tenons à vous dire que nous avons bien
25 pris note de vos rappels quant au fait que la Régie

1 a pris connaissance de la preuve écrite de tous les
2 participants et de votre invitation à concentrer
3 les présentations orales sur les points importants
4 et les conclusions recherchées.

5 Nous souhaitons vous informer que la
6 présentation que nous nous apprêtons à vous livrer
7 est étoffée et que nous entrevoyons dépasser
8 quelque peu le montant... le temps annoncé
9 d'environ une quinzaine de minutes. Nous croyons
10 néanmoins faire oeuvre utile pour les raisons
11 suivantes.

12 Premièrement, il nous paraît important de
13 bien camper le fil conducteur qui lie les aspects
14 importants de notre demande, et ce, à partir des
15 informations présentées au dossier.

16 Deuxièmement, on croit utile de préciser ou
17 de mieux illustrer, dans certains cas, des aspects
18 dont nous nous sommes aperçus, lors des demandes de
19 renseignements, qu'ils suscitaient des
20 questionnements importants et qu'ils pourraient
21 être potentiellement irrésolus à ce stade.

22 Et enfin, nous aborderons des éléments
23 particuliers qui ont été soulevés dans certains
24 mémoires. On donnera notre perspective sur ces
25 éléments-là. On croit que le tout va être d'intérêt

1 pour la Régie et les participants et que ça va
2 participer au traitement efficient du dossier.
3 Alors, sans plus attendre, la présentation.

4 M. LOUIS VECI :

5 Alors, merci, Madame Caron. Alors, si on allait au
6 premier acétate, j'ai voulu surprendre mon collègue
7 monsieur Verret ici qui déteste ce genre de
8 présentation et j'ai mis cette page-là aujourd'hui,
9 il ne l'a pas vue, donc...

10 Ceci étant dit, pour mes collègues et moi-
11 même, cette présentation se veut la démonstration
12 des moyens pour répondre à certains passages
13 importants de l'allocution de monsieur Boulanger
14 hier.

15 J'espère qu'à la fin de notre présentation
16 et des audiences, les mots qui présentent
17 aujourd'hui sur cet acétate de façon pêle-mêle
18 prendront un sens et une séquence logique, et ce,
19 au fur et à mesure que l'on étayera notre stratégie
20 et nos besoins.

21 En bref, monsieur Boulanger nous rappelait
22 hier, et vous allez retrouver ces mots-là, la
23 nécessité de bien illustrer les enjeux de
24 TransÉnergie, la juste évaluation de notre
25 performance par rapport à ses obligations et sa

1 mission, le bon jugement des moyens nécessaires
2 pour répondre adéquatement aux attentes des
3 clients. Ensuite, une attente d'une performance
4 opérationnelle impeccable, d'une fiabilité et d'une
5 disponibilité optimales jumelées à un contrôle
6 serré des coûts, bénéficiant d'abord et avant tout
7 à l'ensemble des clients du service de transport.

8 Finalement, la nécessité de se doter d'une
9 vision tournée vers l'avenir, une stratégie de
10 gestion des actifs tenant compte de l'ampleur du
11 réseau, de son âge et de l'utilisation plus
12 intensive qu'on en fait. Alors, Monsieur Pilotto,
13 j'ai utilisé le mot « plus intensive qu'on en fait
14 », c'est un équivalent de « solliciter ».

15 (9 h 21)

16 La présentation est essentiellement divisée
17 en deux parties. Des explications et des
18 illustrations du modèle de gestion des actifs, des
19 analyses de performance et des retours
20 d'expériences qui supportent notre stratégie de
21 pérennité et de maintenance et l'explication des
22 principales composantes du revenu requis deux mille
23 seize (2016).

24 Je passerais maintenant la parole à madame
25 Roquet. Oh! attends un petit peu, j'ai oublié les

1 messages clés. Ça m'apparaît important. Parce que,
2 dans le guide du témoin, ils nous disent de
3 s'assurer que nos messages clés sont livrés et ne
4 pas attendre la question.

5 Alors, premièrement...

6 M. LAURENT PILOTTO :

7 Vos témoins sont bien dressés.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Mais êtes-vous certain que vous voulez qu'il
10 continue à témoigner?

11 Me YVES FRÉCHETTE :

12 Je ne suis pas sûr. S'il vous plaît, ne me demandez
13 pas en engagement le guide.

14 R. Alors, nous convenons tous de l'importance de la
15 sécurité, de la fiabilité et de la disponibilité du
16 réseau de transport. Comme j'aime les analogies de
17 voitures et parce que monsieur Boulanger a utilisé
18 l'analogie avec le réseau routier, plusieurs
19 exemples d'infrastructures routières me sont venus
20 en tête hier, qui ont un certain âge et avec une
21 certaine sollicitation. Et donc, pour illustrer mon
22 propos, que ce soit des ponts, des viaducs ou des
23 aqueducs, que ce soit le Pont Champlain, Mercier,
24 le Tunnel Hippolyte-La Fontaine, comme usager,
25 lorsque j'ai la chance d'observer l'état physique

1 de ces infrastructures, la première chose à
2 laquelle je pense c'est la sécurité, la fiabilité
3 et la disponibilité de sa dite infrastructure et
4 pour pourvoir à mon passage sur ce pont, ce viaduc
5 ou ce tunnel. Et peut-être que le fait... peut-être
6 que, si j'étais dans un siège où je ne verrais pas
7 et ne pourrais pas observer cet état-là, j'aurais
8 une perspective différente.

9 Le dossier et la stratégie que l'on vous
10 présente est donc en fonction de notre connaissance
11 du réseau. Tout comme un réseau de transport
12 routier, on se doit d'intervenir proactivement pour
13 assurer la qualité.

14 Deuxièmement, on vous a mentionné qu'on a
15 un réseau vieillissant et un niveau d'utilisation
16 accrue. C'est vrai... c'est dans notre ADN
17 maintenant, c'est le contexte dans lequel on vit
18 qui est, par exemple, véhiculé même dans les
19 rapports annuels d'Hydro-Québec à l'égard du réseau
20 de transport. Et on se doit, avec ce réseau-là, de
21 maintenir la qualité de service à long terme, ce
22 qui est assez complexe, ne serait-ce que par le
23 volume important d'interventions qui sont
24 nécessaires sur le réseau, avec un risque de
25 défaillance qui est croissant dans la stratégie que

1 l'on adopte et les besoins de la clientèle en
2 transit qui augmentent.

3 Pour poursuivre mon analogie, une
4 intervention qui est planifiée sur un pont, soit
5 pour son remplacement, soit pour des réparations
6 importantes lorsqu'il vieillit, vous donne la
7 chance de réaiguiller la circulation, de travailler
8 le soir ou la fin de semaine alors qu'il y a moins
9 d'usagers. Par opposition, le bris, lorsqu'il se
10 présente à n'importe quel moment, la surprise est
11 créée, il y a une interruption. Le déploiement de
12 la force de travail est non prévu, sans assurance
13 d'avoir les pièces nécessaires, à un coût plus
14 élevé et un temps de rétablissement plus long et
15 non optimisé. La circulation, lorsque je suis
16 usager, est alors bloquée et je n'ai même pas de
17 signalisation de détour.

18 Troisièmement, le modèle de gestion des
19 actifs est notre solution pour démontrer notre
20 leadership en termes de compréhension de notre
21 historique mais, plus important encore, pour
22 reconnaître le présent et les défis de l'avenir.

23 Quatrièmement, la stratégie adoptée dans
24 notre modèle de gestion des actifs fait foi de
25 notre détermination d'assurer la qualité de

1 services au meilleur coût, en ce sens qu'elle
2 accepte et contrôle un risque de défaillance accru
3 pour son utilisation optimale du parc d'actifs
4 présentement en exploitation et des ressources
5 humaines présentement à notre disposition. Elle
6 vise, entre autres, le report d'investissements
7 jusqu'à la limite de la durée de vie de l'actif.

8 Tel que le rappelait monsieur Boulanger,
9 même si nous avons la conviction de faire les bons
10 choix, cette solution impose une pression accrue
11 sur les charges d'exploitation, prive même le
12 Transporteur d'un rendement associé à un
13 remplacement plus hâtif et un contrôle plus simple
14 du risque de défaillance.

15 Le corollaire de notre plan de match est
16 qu'il impose une excellence au niveau de la
17 performance opérationnelle en termes de
18 maintenance, de productivité, celle-ci étant le
19 filet de sécurité en termes de fiabilité jusqu'au
20 remplacement de l'actif.

21 Cinquièmement, considérant l'amélioration
22 notable des processus opérationnels et des
23 prévisions du Transporteur, nous anticipons un
24 jugement sur la base du dossier devant vous. À
25 l'égard, par exemple, des charges nettes

1 d'exploitation, le Transporteur rappelle leur
2 importance quant à la sécurité et la fiabilité
3 immédiate du réseau ainsi que sa capacité
4 démontrée, en deux mille quatorze (2014) et deux
5 mille quinze (2015), d'exécuter son plan de match
6 tant au niveau des activités planifiées que des
7 ressources demandées. Maintenant je peux passer la
8 parole à madame Roquet.

9 (9 h 25)

10 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

11 R. Merci, Louis. La prochaine partie de la... Bon. On
12 m'entend bien, oui? Parfait. La prochaine partie de
13 la présentation va porter plus spécifiquement sur
14 le modèle de gestion des actifs. Le but de cette
15 section-là c'est de vous offrir une vue d'ensemble
16 puis de souligner les éléments à retenir.
17 J'aimerais juste commencer en se rappelant que le
18 modèle de gestion des actifs c'est une approche
19 proactive, c'est une approche rigoureuse, c'est
20 aussi une approche innovatrice peu commune sur le
21 marché.

22 Le modèle nous permet d'avoir une vision
23 long terme, mais aussi d'être ancré dans l'immédiat
24 et on profite du retour d'expérience puis de nos
25 analyses de performance pour l'actualiser

1 annuellement. On parle donc d'une amélioration
2 continue et on parle donc aussi qu'on vous présente
3 notre modèle optimisé au meilleur de nos
4 connaissances actuelles. Je rappelle l'image qu'on
5 a présentée déjà depuis deux causes, qui permet
6 d'illustrer le modèle...

7 LE PRÉSIDENT :

8 Un instant, s'il vous plaît. Maître Neuman.

9 Me DOMINIQUE NEUMAN :

10 Oui, excusez-moi. Est-ce qu'il serait possible que
11 le témoin se rapproche ou rapproche son micro un
12 peu?

13 LE PRÉSIDENT :

14 Je pense qu'on est en train de valider avec la
15 greffière pour augmenter possiblement le niveau
16 sonore du micro. On va faire... on va... on va...
17 Oui. Si vous voyez, quand on va faire les trucs...
18 en fait, faites juste me dire que ça ne marche pas
19 puis on va... on va retourner. Ça vous va?

20 Me DOMINIQUE NEUMAN :

21 Merci.

22 LE PRÉSIDENT :

23 On va attendre, si vous voulez. On va juste voir si
24 madame Talessa... Oui, on continue. Elle a augmenté
25 votre micro.

1 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

2 Test, test. « One-two, one-two ». « All right. »

3 De toute façon, je pense que le réaménagement

4 m'avantage également. Alors...

5 LE PRÉSIDENT :

6 Ça va, Maître Neuman?

7 Me DOMINIQUE NEUMAN :

8 Oui.

9 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

10 C'est beau?

11 LE PRÉSIDENT :

12 On continue.

13 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

14 Super.

15 R. Donc je pense que cette image-ci, on l'a présentée
16 déjà, vous êtes familier avec elle puis on va
17 l'utiliser pour, dans le fond, parler des
18 différents blocs qui composent le modèle de gestion
19 des actifs. D'ailleurs, vous allez la retrouver en
20 haut à droite des acétates qui suivront en encadré
21 avec un peu de rouge, là, les blocs auxquels on
22 fait référence pour nous aider à créer ou faciliter
23 le suivi de l'information. Mais ce que j'aimerais
24 que vous reteniez sur le modèle de la gestion des
25 actifs pour cet acétate-ci, c'est surtout que c'est

1 un modèle qui porte sur toute la durée de vie de
2 l'actif. Donc on parle vraiment d'optimisation du
3 « life cycle cost » de l'actif, si vous m'excusez
4 l'expression anglaise. Donc on parle de la
5 conception jusqu'au retrait de l'équipement.

6 On vise à maximiser tous les leviers.
7 Louis, tu mentionnais les filets de sécurité. On en
8 met plusieurs en oeuvre pour nous permettre
9 d'assurer et de maintenir la fiabilité, l'IC, chez
10 nos clients. Et puis ça inclut aussi toute
11 l'innovation technologique. Monsieur Boulanger y
12 faisait référence. C'est une avenue qui nous a
13 permis déjà d'améliorer notre connaissance en
14 termes de diagnostic d'état des équipements, qui
15 nous a permis de rentrer des nouvelles technologies
16 sur le réseau, d'optimiser l'utilisation du réseau.
17 Mais on croit qu'on n'a pas fini d'explorer le
18 potentiel que nous présente l'innovation
19 technologique pour nous, pour nous amener des
20 nouvelles façons de faire et surtout compte tenu
21 qu'on s'en va vers l'exploitation d'un réseau plus
22 vieux, donc une réalité nouvelle pour nous. Alors
23 on mise également sur l'innovation technologique
24 pour nous aider à amener des solutions
25 additionnelles pour contrôler la maîtrise du

1 réseau.

2 Commençons par le bloc qui se rattache à la
3 stratégie de pérennité. La stratégie de pérennité
4 c'est dans le fond de voir... ce que je voudrais
5 faire aujourd'hui c'est de prendre le temps de vous
6 expliquer comment qu'elle influence l'ensemble du
7 modèle et comment qu'elle influence les besoins en
8 maintenance. Donc on se rappelle que c'est une
9 stratégie qui a été retenue et présentée en deux
10 mille sept (2007). C'est une stratégie qu'on a mise
11 en oeuvre depuis ce temps-là, on a présenté à la
12 Régie un bilan en deux mille onze (2011), donc
13 suite à une application cinq ans sur la stratégie.
14 Et on constatait que la stratégie permet d'assurer
15 la pérennité des actifs du Transporteur, de
16 répartir dans le temps les interventions et les
17 investissements et ça nous permet de contrôler
18 l'impact tarifaire à un niveau acceptable.

19 C'est un rythme de renouvellement qui est
20 retenu, qui est vraiment sobre. On vise, comme le
21 mentionnait Louis, à reporter les investissements
22 jusqu'à la durée limite de la durée de vie utile de
23 l'actif. On planifie nos interventions sur un
24 horizon de cinq ans, généralement on planifie poste
25 par poste en fonction des équipements qui sont à

1 risque élevé et qui rencontrent nos critères de
2 pérennité. Le cas échéant, on peut se retrouver
3 avec des problématiques plus vastes dans une zone.
4 On prendra donc l'approche de planification
5 intégrée. Mais surtout, ce qu'il faut retenir,
6 c'est que les interventions visent à maximiser puis
7 optimiser le cycle de vie de l'actif et même du
8 poste. Ce qu'il faut retenir : des investissements
9 très retenus, une stratégie qui quand même dans son
10 ensemble est satisfaite et puis on en fait une
11 application rigoureuse et elle entraîne un
12 vieillissement graduel du parc. Ça va être donc
13 important d'attacher la maintenance de façon
14 cohérente avec cette stratégie de pérennité.

15 (9 h 30)

16 M. LOUIS-OMER RIOUX :

17 R. Madame Roquet vous a... elle vient de vous indiquer
18 que, malgré les investissements quand même
19 importants sur plusieurs équipements que l'on fait
20 sur notre réseau, que certains de ces équipements-
21 là ne seront pas remplacés évidemment à court ou
22 moyen terme. On a choisi de laisser vieillir un peu
23 plus notre réseau. En termes de coûts, ça nous
24 apparaît un meilleur choix. Toutefois, ça implique
25 aussi un corollaire dans la stratégie de

1 maintenance.

2 Je vais commencer par vous parler un peu de
3 qu'est-ce que ça veut dire pour nous qui faisons la
4 maintenance du réseau, de ce réseau-là
5 vieillissant.

6 Premièrement, on voit, dans le tableau de
7 gauche, pour ceux qui sont loin, je m'excuse pour
8 la grosseur des chiffres, mais grosso modo, vous
9 voyez nos principales familles d'équipements
10 standardisées qu'il y a sur... qui composent le
11 réseau de transport.

12 Encadrés en rouge, vous avez nos actifs les
13 plus importants qui sont tant en termes d'impact
14 sur le réseau que de valeur ou d'utilisation dans
15 notre réseau à tous les jours, soit les
16 transformateurs, les disjoncteurs et les
17 sectionneurs.

18 On voit que le pourcentage ayant dépassé
19 plus de la moitié de leur vie utile, par exemple au
20 niveau des transformateurs, on a soixante-cinq pour
21 cent (65 %) de notre parc de transformateurs qui a
22 dépassé la moitié de la vie utile. Prenons par
23 exemple, on dirait une vie utile d'autour de
24 quarante (40) ans, donc on serait rendu avec
25 soixante-cinq pour cent (65 %) de transformateurs

1 qui ont plus de vingt (20) ans, dans cet exemple-
2 là.

3 Au niveau des disjoncteurs et sectionneurs,
4 on monte à soixante-quinze pour cent (75 %). Ça, ce
5 sont des équipements qui sont utilisés à tous les
6 jours pour faire des manoeuvres ou pour transporter
7 notre électricité. Et bien sûr, il y a d'autres
8 composantes, mais ces composantes-là, ce sont les
9 composantes les plus importantes de notre stratégie
10 de maintenance qui est le volet appareillage au
11 niveau de notre réseau.

12 On voit aussi, sur une base historique, à
13 la droite, ça, c'est un exemple pour les
14 transformateurs de puissance avec chargeur de prise
15 en charge. Pour, en français, là, ce sont les
16 transformateurs qu'on voit sur les réseaux, le
17 réseau de répartition, donc qui s'approchent de la
18 clientèle résidentielle. Ce sont des
19 transformateurs qui abaissent la tension vers nos
20 résidences. Ils ne sont pas dans les rues, là, ils
21 sont dans nos postes de transport, ce sont des gros
22 transformateurs.

23 On voit comment évolue, justement en
24 fonction de la durée, du pourcentage de durée de
25 vie utile atteinte, comment évolue, puis sur une

1 base historique, on a pris des... qu'est-ce que
2 ça... dans les dernières années, qu'est-ce que ça
3 comprend, on voit qu'on a jusqu'à dix (10) fois
4 plus d'heures de maintenance préventive
5 particulièrement du conditionnel.

6 Je vous rappelle, le conditionnel, c'est
7 quand on doit intervenir sur l'équipement en
8 sachant qu'il y a des pièces qui sont défectueuses
9 qu'il faut qu'on aille les remplacer avant que le
10 bris arrive. Ça, c'est du conditionnel.

11 Le systématique, c'est on va vérifier et on
12 va prendre des mesures. Donc, c'est
13 particulièrement en conditionnel, on sait qu'on a
14 des pièces à aller remplacer. On voit qu'on a... ça
15 a augmenté.

16 On voit aussi que du côté du correctif, ça
17 augmente graduellement. Ça peut paraître anodin de
18 dire « bon, bien, le correctif, ce n'est pas bien
19 grave, on va attendre que ça brise ». Ce qu'on voit
20 seulement là-dessus, ce sont les heures. Quand on
21 regarde au niveau des coûts, quand on arrive, on
22 intervient, on n'a pas les pièces, les services
23 requis, qu'est-ce que ça prend pour faire le
24 travail, et souvent quand on intervient en
25 correctif, les coûts en pièces et service, ce n'est

1 pas un mauvais jeu de mots, mais explosent, donc
2 c'est beaucoup plus élevé. Et donc, il ne faut pas
3 sous-estimer cet impact-là et d'aller en correctif.

4 Donc, pour faire face à ce vieillissement-
5 là, pour faire face à cet... à ces besoins-là qui
6 sont grandissants en termes d'interventions, pour
7 maintenir la continuité de service à nos clients,
8 on a ce qu'on appelle notre stratégie de
9 maintenance qui est le prochain acétate.

10 Je reviens encore, lorsque le choix n'est
11 pas de remplacer les équipements, bien sûr, vous
12 avez aussi vu, dans plusieurs présentations, la
13 courbe de défaillance théorique qui est utilisée en
14 ingénierie. Notre travail, nous, c'est de tenter de
15 battre cette courbe-là. C'est ce qu'on va vous
16 expliquer, c'est ce qu'on a démontré dans... qu'on
17 a tenté de démontrer dans notre preuve, mais on
18 tente de battre cette courbe de bris là qui est une
19 courbe de bris qui est théorique, mais qui est
20 aussi validée dans l'ensemble du domaine.

21 Donc, notre stratégie de maintenance.
22 Premièrement, on analyse la performance. La
23 performance, c'est le comportement en réseau, ça.
24 Donc, est-ce qu'il y a... il y a des déclenchements
25 suite à des bris, on fait des statistiques là-

1 dessus, on évalue chacune des familles à chaque
2 année, on voit l'évolution de ça. Donc, ça, c'est
3 la performance.

4 (9 h 36)

5 L'état et l'état de nos équipements sur le
6 réseau. L'état, c'est fait en fonction des
7 résultats d'essais. Quand on intervient sur un
8 équipement, on prend des mesures, ça nous permet de
9 mesurer la dégradation de l'équipement, de voir si
10 on a des pièces à remplacer ou si l'équipement se
11 comporte... va se comporter tel qu'on peut prévoir.
12 Donc, en fonction des résultats des essais
13 effectués et aussi des prix analysés. Nos
14 ingénieurs regardent les bris majeurs à chaque
15 année et font des analyses techniques, ils nous
16 fournissent leurs recommandations pour nos plans.
17 Évidemment, cette stratégie-là ne change pas à
18 chaque année, c'est une stratégie qui est
19 multiannuelle mais on la réajuste à chaque année en
20 fonction du comportement réel du réseau.

21 Par la suite, c'est sûr qu'on priorise les
22 actions de maintenance de façon centralisée, on
23 l'avait déjà expliqué, en fonction de l'état, de la
24 performance et de la performance de ces
25 équipements-là ainsi que de leur impact.

1 Évidemment, un équipement qui est positionné sur le
2 réseau ayant un impact important en cas de
3 défaillance, on va le prioriser. Donc, on fait déjà
4 une optimisation de ça.

5 On optimise aussi les plages de retraits
6 disponibles pour l'utilisation des ressources et du
7 matériel. On ne veut pas non plus utiliser des
8 plages de retraits, on vous a parlé d'un réseau
9 fortement sollicité, donc il faut qu'on utilise,
10 qu'on optimise tout le temps nos plages de retraits
11 de façon à rendre cet équipement-là disponible.

12 On a, ici, deux exemples, les courbes qui
13 sont en bas, on a deux exemples de ce qu'on a
14 fait... qu'on a bien fait ou fait de façon
15 perfectible, je vais dire ça de même, deux exemples
16 différents. Premièrement, vous avez à gauche la
17 stratégie de maintenance sur les transformateurs,
18 qui a été débutée en deux mille treize (2013), si
19 vous souvenez on vous avait fait une présentation à
20 ce moment-là et on s'était engagé dans une
21 stratégie de maintenance sur nos transformateurs de
22 puissance compte tenu des bris qu'on voyait à ce
23 moment-là, depuis deux mille douze (2012). On a eu
24 un gain sur le taux... les taux de bris en deux
25 mille quatorze (2014) et je peux vous dire qu'en

1 deux mille quinze (2015), ce taux-là aussi
2 s'améliore légèrement. Ce n'est pas spectaculaire
3 mais on bat la courbe, la courbe théorique, c'est
4 toujours notre but, c'est de ne pas laisser
5 augmenter ces taux-là.

6 Qu'est-ce qu'on a fait? Je vous rappelle...
7 et on continue de faire ça, on a, en fait,
8 quadruplé le nombre d'interventions sur nos
9 transformateurs, on a remplacé, on... c'est ce
10 qu'on vous avait dit qu'on allait faire et c'est ce
11 qu'on a fait, on a remplacé plusieurs pièces, comme
12 les traversées, on vous en avait parlé, on a fait
13 de la régénération de l'huile. Donc, ça a amélioré
14 la performance générale de nos transformateurs.

15 Ce que ne montre pas le graphique,
16 toutefois, c'est que, sur les réseaux régionaux,
17 nos autres transformateurs qui sont un petit peu
18 plus petits que les transformateurs sur le réseau
19 de transport principal, on a eu une légère
20 augmentation du taux de bris. On l'a analysée et on
21 s'aperçoit que quatre-vingts pour cent (80 %) de
22 ces défaillances-là sont liées aux changeurs de
23 prises. Donc, les transformateurs et changeurs de
24 prises, c'est la pièce qui fait partie maintenant
25 de ce qu'on vous demande dans les documents, c'est

1 là-dessus qu'on veut intervenir dans les prochaines
2 années. Le coût est, somme toute, léger par rapport
3 à l'ampleur du problème, si on a à intervenir sur
4 le transformateur en tant que tel, ça représente à
5 peine dix pour cent (10 %) de l'actif à ce moment-
6 là. Et on peut reporter... avec ça on peut se
7 rendre à la durée de vie utile de l'équipement.

8 Du côté du taux de bris des disjoncteurs
9 sur le réseau de transport principal, vous voyez
10 là-dessus une plus grande variabilité, je vais dire
11 ça comme ça. Mais malgré le fait qu'on a commencé,
12 en deux mille quatorze (2014), à augmenter le
13 rythme d'interventions là-dessus le taux est encore
14 trop élevé sur les disjoncteurs haute tension sur
15 le taux de bris, il est encore trop élevé.

16 On se souvient, on avait parlé, à ce
17 moment-là, des disjoncteurs de type PK, quand on
18 vous avait déjà rencontrés là-dessus, on est
19 intervenu de façon massive, on a sécurisé ces
20 équipements-là. Toutefois, on a encore d'autres
21 équipements, dont les disjoncteurs à commande
22 hydraulique, qui représentent huit sur dix (8/10).
23 Donc, encore une fois, quatre-vingts pour cent
24 (80 %) de nos bris sont ciblés sur ces équipements-
25 là, on l'a mis dans notre plan... dans notre

1 stratégie de maintenance pour deux mille seize
2 (2016). C'est avec ça qu'on veut diminuer notre
3 taux puis garantir cette fiabilité-là.

4 Le prochain acétate. Bon. Il n'y a pas que
5 les coûts, il n'y a pas que le service à nos
6 clients. On voit, ici, un impact de non-réalisation
7 de la maintenance préventive conditionnelle. Les
8 images ne sont peut-être pas très claires mais on
9 parle ici d'un disjoncteur sur le réseau de
10 transport principal. Sur la photo centrale c'est la
11 partie qui n'est pas encadrée. Vous allez me
12 dire : « Pourquoi vous avez encadré l'autre? » Bon,
13 on pourra en reparler mais... Vous voyez, ce qui
14 est la partie à droite de la partie encadrée en
15 rouge, c'est un disjoncteur 735 kV. Ce qu'on voit
16 peut-être mal sur l'image c'est qu'il y a eu une
17 défaillance, bris sur le disjoncteur, d'ailleurs il
18 y a quatre (4) colonnes habituellement, il y en a
19 une qui est à terre, il y a eu explosion de cette
20 colonne-là. Dans la photo du haut, les petites
21 taches noires à terre, là, c'est des morceaux du
22 disjoncteur qui ont été projetés à plus de cent
23 cinquante mètres (150 m) de l'équipement.

24 (9 h 42)

25 Bien sûr, c'est pas toujours aussi catastrophique

1 que ça, mais ça représente quand même ce sur quoi
2 on a à travailler. Pourquoi c'est encadré en rouge?
3 C'est quand on attend ça, non seulement on perd la
4 valeur de cet équipement-là - il est irrécupérable
5 - c'est qu'on endommage, par les projections on
6 endommage les autres équipements. Donc on voit
7 l'équipement qui est encadré, c'est un
8 transformateur de mesure. C'est pas un
9 transformateur IH, c'est pas cette famille-là. C'en
10 était un bon, malheureusement il est fini. Il a
11 fallu le remplacer. Donc on a augmenté notre coût
12 parce qu'il a fallu remplacer l'équipement de façon
13 non prévue. C'est un équipement qui était encore
14 bon.

15 La défaillance en réseau de nos équipements
16 haute tension a un impact important. Quand je parle
17 maintenant de sécurité, c'est tant la sécurité de
18 nos travailleurs que du public. Il faut comprendre
19 que nos installations ne sont pas toutes dans des
20 lieux isolés. On a plusieurs installations qui sont
21 à proximité. Au fil des années, les constructions
22 se sont rapprochées de nos installations. On doit
23 éviter ce genre de... de bris là.

24 Quand on vient pour intervenir, par
25 exemple, à l'intérieur d'un des postes comme ça, on

1 le voit à droite, ce qui est encadré en bleu c'est
2 un équipement similaire, là, dans un poste de
3 transport. Et c'est la zone, quand on intervient
4 sur un équipement, qui est jugé sain, c'est la zone
5 de travail, d'intervention, et c'est ce qu'on doit
6 isoler du réseau pour pouvoir intervenir.

7 Ce que vous voyez qui ressemble à une
8 cible, là, les cercles concentriques, c'est
9 lorsqu'on sait qu'il y a un problème puis qu'on n'a
10 pas intervenu dessus, on doit prendre une zone de
11 sécurité beaucoup plus grande. Ça comprend
12 maintenant cinquante (50) équipements, une
13 cinquantaine d'équipements sur le poste qu'on doit
14 isoler ou prendre des mesures de sécurité
15 particulières. Ça crée de l'indisponibilité, ça
16 crée de l'inefficience quand on intervient parce
17 que les mesures de sécurité, on doit protéger notre
18 personnel et intervenir de façon sécuritaire.

19 Ça encore, c'est un élément où on se dit
20 que c'est important de faire notre... d'augmenter
21 notre rythme de maintenance conditionnelle au
22 niveau, selon les analyses qu'on a faites, au
23 niveau où on permet d'éviter ce type de problème
24 là. En fait, on a baissé le nombre de problèmes
25 comme ça par trois depuis... depuis les deux

1 dernières années, mais il nous en reste encore trop
2 sur notre réseau.

3 En résumé, le point... mon point, c'est que
4 dans un réseau vieillissant l'augmentation de la
5 maintenance préventive conditionnelle, basée sur
6 des analyses techniques tout de même, est
7 primordiale pour maintenir le service à nos clients
8 et assurer la sécurité physique de nos employés et
9 de nos clients. Tout ça, en nous permettant de
10 contrôler l'évolution de nos coûts. On doit rester
11 en contrôle. Merci.

12 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET

13 R. Je pense que la présentation de monsieur Rioux
14 soulignait bien la... le bénéfice de conserver un
15 mode proactif par rapport à adopter un mode qui
16 s'avérerait de plus en plus réactif au niveau de la
17 gestion de nos actifs. Je vous amène donc sur la
18 fameuse zone d'optimisation. Dans le fond, si on
19 reprend... je reprends les mots de monsieur Rioux,
20 l'optimisation se fait non seulement sur l'aspect
21 technique, mais se fait aussi sur des
22 considérations pratiques et des considérations
23 d'impact chez nos clients, des considérations de...
24 de contraintes sur la maintenabilité puis
25 l'exploitabilité du réseau.

1 Et on se rappelle le choix de
2 l'intervention optimale, c'est basé sur une seule
3 logique de décision. Donc à partir de l'analyse de
4 performance non seulement de l'individu mais de sa
5 famille, on identifie les problématiques. Lorsqu'il
6 y a une problématique qui émerge de façon plus
7 spécifique, plus récurrente, là à ce moment-là on
8 peut parler de... de regarder les options
9 d'intervention disponibles : poursuivre la
10 maintenant ou peut-être proposer une maintenance
11 ciblée, si c'est un type d'équipement qui est
12 réparable ou peut-être accélérer le remplacement de
13 la famille en question, si la problématique ou
14 l'accroissement de la défaillance prend une
15 tangente qui était plus importante que ce qu'on
16 avait estimé au départ. Ça va être donc important
17 de tenir compte des interventions qui sont
18 disponibles.

19 On tient également compte du volume
20 d'équipement, parce que lorsqu'on propose des
21 nouvelles interventions, par exemple des approches
22 de maintenance ciblée, il faut développer des
23 procédures, aller chercher des acquisitions, et
24 caetera, donc on part dans un mode différent. Il
25 faut que le volume de travail le justifie, ce genre

1 d'effort là.

2 Et finalement, c'est donc une question
3 d'identifier le meilleur retour sur l'effort
4 demandé, un retour en termes de coût, un retour en
5 termes de main-d'oeuvre, un retour en termes
6 d'impact réseau, d'impact sécurité pour retenir le
7 meilleur choix. C'est donc une approche qui permet
8 justement de trouver le bon geste puis la bonne
9 logique.

10 J'aimerais que vous reteniez que
11 l'optimisation se fait famille par famille.
12 J'aimerais que vous reteniez que c'est une fonction
13 du retour d'expérience puis de l'analyse de
14 performance puis de l'état des actifs. On vise à
15 faire le bon geste au bon moment.

16 Malgré tous ces éléments-là, il demeure un
17 risque résiduel. Et le risque résiduel du
18 Transporteur est géré d'abord pour minimiser
19 l'impact sur la fiabilité ressentie par le client,
20 par une exploitation appropriée du réseau. On
21 essaye donc de configurer le réseau de façon telle
22 à ce qu'une défaillance ne se retrouve pas impactée
23 directement à notre clientèle. Ça fait que ça,
24 c'est éviter la panne comme telle.

25 Deuxièmement, on travaille aussi à

1 minimiser la durée des pannes pour, encore là,
2 minimiser l'impact chez le client. On parle du
3 matériel d'assurance qui a été optimisé grâce à nos
4 chaînes de conception, toute l'optimisation de la
5 chaîne de l'appro a soutenu ces efforts-là.

6 (9 h 48)

7 On parle aussi à l'utilisation de réserves
8 dédiées et d'actifs stratégiques. On parle aussi à
9 la contribution qui peut nous amener à innovation
10 technologique. Donc, c'est de maximiser tous les
11 leviers, non seulement les leviers de gestes
12 planifiés, mais aussi les autres lignes de défense
13 qui sont disponibles pour ultimement maintenir la
14 fiabilité ressentie par le client.

15 J'aimerais que vous reteniez que, bien que
16 les risques augmentent, Hydro-Québec met tout en
17 oeuvre pour minimiser leur impact et maintenir la
18 fiabilité, puis aussi que les coûts liés à toute
19 cette gestion de risque résiduel sont minimisés
20 grâce à l'optimisation de la chaîne d'appro,
21 l'optimisation des coûts sur le cycle de vie des
22 actifs, l'optimisation aussi de nos pratiques au
23 niveau de l'innovation.

24 Maintenant, je pense qu'il y a eu
25 plusieurs... On a tenté de faire la démonstration

1 de l'efficience du modèle de gestion des actifs. Il
2 y a eu plusieurs demandes de renseignements aussi
3 qui ont permis de bonifier l'information. Puis je
4 pense que c'est utile à ce point-ci de rassembler
5 ça dans un ensemble, de ramener ça dans un fil
6 conducteur unique.

7 L'optimisation du modèle de gestion des
8 actifs est réalisée par l'arrimage de deux
9 stratégies, la stratégie de pérennité puis la
10 stratégie de maintenance. Il faut retenir que la
11 stratégie de pérennité, elle a été retenue après
12 l'étude de trois grands scénarios en deux mille
13 sept-deux mille huit (2007-2008). Le premier
14 scénario, c'est le scénario attendre la
15 défaillance, « the run to failure ». C'est
16 évidemment le scénario le moins coûteux. Compte
17 tenu du volume, par ailleurs, puis l'âge moyen de
18 notre parc, ça serait quand même un scénario avec
19 un coût non négligeable dans les prochaines années.
20 Mais évidemment, c'est un scénario qui nous amène
21 dans une position complètement réactive, une
22 position où on ne pourrait pas contrôler l'impact
23 chez le client. Donc, c'est un scénario qu'on a
24 jugé inacceptable.

25 Le deuxième scénario, ça a été le scénario

1 maintenir l'âge. À l'époque, l'âge moyen du parc
2 appareillage était autour de vingt-deux (22),
3 vingt-trois (23) ans d'âge moyen; la performance
4 globale était satisfaisante; le taux de bris était
5 généralement contrôlé. Donc, c'est un scénario en
6 termes de proactivité puis de contrôle du risque
7 tout à fait recevable.

8 Mais en termes de coût, compte tenu que les
9 vagues... toute la construction qui a été faite
10 dans les années soixante (60), soixante-dix (70)
11 lorsqu'on a fait l'électrification, et caetera, au
12 Québec, bien, ça, ça se retrouvait à nous pendre au
13 bout du nez, donc on avait une importante vague de
14 reconstruction anticipée dans les prochaines
15 années. L'impact de coût du scénario maintien de
16 l'âge est excessivement important.

17 On a donc cherché un scénario mitoyen, un
18 scénario qui visait à maximiser l'actif en place,
19 niveler dans le temps les remplacements. C'est
20 quand même des niveaux d'investissement supérieurs
21 à ce qu'on faisait à l'époque en deux mille sept
22 (2007), puis c'est des niveaux d'investissement qui
23 augmentent d'à peu près cinq pour cent (5 %) par
24 année. Donc, on vise à faire de plus en plus de
25 pérennité sur le parc, mais d'une façon lissée pour

1 éviter les heurts tarifaires, entre autres, pour
2 éviter aussi... pour nous permettre en tant
3 d'organisation aussi d'avoir la capacité
4 d'accroître notre capacité de réalisation puis
5 d'absorber ce volume de travail là.

6 Il faut qualifier les gens, il faut aller
7 les embaucher, et caetera. Donc, ça amenait un
8 profil de croissance qui était gérable. Au niveau
9 des retraits du réseau également, c'était gérable
10 sur le réseau de retirer les équipements à un
11 rythme soutenu, mais lissé. C'est donc le scénario
12 qui s'est avéré optimal en autant qu'on accepte son
13 corollaire. Ce scénario-là amène le vieillissement
14 du parc et, donc, doit avoir un soutien adéquat du
15 côté de la maintenance.

16 Alors, maintenant, si on regarde
17 l'efficacité d'abord de la stratégie de
18 maintenance, on rappelle qu'en preuve et, entre
19 autres dans la demande de renseignements 1 à la
20 question 2.1, on soulignait combien efficace est le
21 fait de faire de l'accroissement de maintenance
22 conditionnelle sur le contrôle du risque de
23 défaillance des équipements. Donc, on a une
24 stratégie qui nous amène à exploiter des actifs
25 plus vieux sur le réseau, plus longtemps. Ces

1 actifs-là ont un risque inhérent de défaillance
2 partielle.

3 Monsieur Rioux mentionnait « on peut battre
4 la courbe ». Alors, pour battre la courbe, ce qui
5 est le plus efficace, c'est de faire la maintenance
6 conditionnelle. Et la démonstration montre que,
7 plus je fais de la maintenance conditionnelle, puis
8 pour chacune de ces courbes-là, on a le même parc
9 qui vieillit au même rythme, plus je fais de la
10 maintenance conditionnelle, plus je vois que le
11 risque de défaillance sur ce parc-là s'accroît, non
12 seulement... je prends le temps de le dire
13 correctement, il ne s'accroît moins, donc en termes
14 d'amplitude, le risque ultime va monter moins haut
15 et aussi il s'accroît plus lentement. Et le fait
16 qu'il s'accroît plus lentement nous donne plus de
17 temps pour continuer à faire nos analyses de
18 performance, continuer à monitorer le réseau, le
19 surveiller, identifier les familles problématiques,
20 proposer les bonnes actions, les mettre en oeuvre.

21 Alors, c'est clair que la stratégie de
22 maintenance conditionnelle, plus on en fait, plus
23 c'est à notre bénéfice. Ça nous donne du temps et
24 la capacité de répondre au bon niveau. En termes de
25 démonstration d'efficacité d'abord, on verra par la

1 suite l'efficience, mais en termes d'efficacité,
2 c'est clair que la maintenance conditionnelle
3 permet de contrôler le risque de défaillance sur
4 les actifs plus vieux. C'est le moyen pour le
5 faire. L'alternative, c'est de basculer de plus en
6 plus en mode correctif, donc on perd notre
7 proactivité et on se met en mode réactif, ce n'est
8 pas l'avenue qu'on cherche à faire.

9 (9 h 54)

10 Donc, je viens de le dire, à retenir, il
11 faut adresser proactivement le risque de
12 défaillance partielle du parc vieillissant si on
13 veut maintenir la fiabilité. À l'ultime, c'est le
14 moyen pour maintenir la fiabilité.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Q. [7] Juste une question.

17 R. Oui.

18 Q. [8] Si je comprends bien, un des résultats aussi
19 que ça va donner, c'est qu'il va y avoir pendant,
20 en même temps, une plus large partie du parc qui,
21 en même temps, est au même niveau.

22 R. Même niveau de?

23 Q. [9] Bien, c'est parce que si vous faites des choses
24 conditionnellement, vous essayez de prendre,
25 d'allonger leur vie utile, donc vous faites une

1 maintenance.

2 R. Oui.

3 Q. [10] Donc, conditionnelle proactive.

4 R. Oui.

5 Q. [11] Mais, ça veut dire que vous traitez en même
6 temps plus de patients que des patients que si vous
7 les traitez soit quand ils brisent ou et caetera.
8 Vous avez plus de patients sous surveillance.

9 R. Tout à fait.

10 Q. [12] Vous avez un parc de patients souvent beaucoup
11 plus large.

12 R. Oui.

13 Q. [13] Donc, ça, si je comprends bien, c'est quand
14 même un élément à prendre en compte aussi.

15 R. Oui.

16 Q. [14] Ça vous amène donc une gestion encore plus
17 large et... en tout cas. Mais, je ne me trompe pas
18 en disant ça, là?

19 R. Oui, tout à fait. Vous avez parfaitement compris.
20 Oui. Et puis je pense que la question qui nous a
21 permis de quantifier par type de familles, la
22 proportion du parc qui était rendu en deuxième
23 phase de vie a été excellente parce que tout à coup
24 elle a permis, de façon très, très simple, de voir
25 l'importance du volume d'équipement qui

1 actuellement est en deuxième phase de vie,
2 actuellement nécessite plus de maintenance. Et on a
3 une stratégie qui va continuer le vieillissement du
4 parc, donc ce volume-là va continuer de
5 s'accroître. Ça fait que, oui, vous avez très bien
6 saisi, Maître Turgeon.

7 Q. [15] O.K. Désolé de vous avoir interrompue.

8 R. Maintenant, donc cette stratégie-là, elle est
9 efficace. Est-elle efficiente? On a donc fait un...
10 on a répondu à deux niveaux. La première réponse
11 qu'on a répondu, c'était à la R-9.2 de la Régie,
12 c'était un cas de figure. On dit qu'on optimise
13 famille par famille, donc on a présenté la famille
14 des disjoncteurs avec la commande hydraulique
15 problématique. Alors, ça visait à montrer
16 l'efficience et le retour sur une famille donnée.

17 Mais là, on a poursuivi, une question
18 additionnelle nous a été posée. On l'a regardée
19 pour l'ensemble des transformateurs de puissance et
20 des disjoncteurs, donc on va faire cette
21 présentation-là dans sa globalité.

22 On va donc comparer deux alternatives,
23 l'alternative où, à partir d'un niveau de pérennité
24 donné qui serait la stratégie de pérennité, deux
25 avenues. Une avenue où je fais un accroissement de

1 maintenance conditionnelle ou, en alternative, une
2 avenue où j'accrois la pérennité. À ce moment-là,
3 ça veut dire que je quitte le modèle de la
4 stratégie de pérennité puis je vais davantage vers
5 le modèle du maintien de l'âge de l'actif, c'est ça
6 l'alternative si on veut maintenir le niveau à un
7 niveau de fiabilité comparable.

8 Alors, je prends juste deux minutes pour
9 expliquer un peu la forme qu'on va utiliser pour
10 présenter l'information. On va donc regarder une
11 analyse à la marge des besoins. On va faire deux
12 comparaisons, mais on va être en train de comparer
13 des dollars aux charges à des dollars aux
14 investissements.

15 Pour nous, je pense que c'est facile de...
16 de transposer l'effet de ces deux réalités là en
17 termes de revenu requis, mais j'aurai... en
18 bâtissant puis en répondant aux questions, je
19 réalise que c'est peut-être une... cette facilité-
20 là n'est peut-être pas toute partagée. On a donc
21 préféré ramener ces dollars-là en dollars de revenu
22 requis. Ça les ramenait donc sur une base
23 comparable facilement puis je pense que c'est au
24 bénéfice de tous. Alors, on va regarder deux
25 alternatives, comme je l'ai mentionné.

1 Puis au niveau de l'accroissement de
2 pérennité, la question était posée pour les
3 transformateurs de puissance et les disjoncteurs de
4 tension. Mais, si on se rappelle bien,
5 l'accroissement de la stratégie de maintenance,
6 présentement il a une emphase particulière sur les
7 transformateurs de puissance et les disjoncteurs,
8 mais par la suite, il servira à d'autres
9 équipements, en mentionnant entre autres les
10 sectionneurs, les équipements de compensation, et
11 caetera. Ça fait que si on veut vraiment comparer
12 des pommes avec des pommes, il faut regarder les
13 besoins de maintenance avec l'ensemble des besoins.
14 T'sais, il faut regarder une alternative de
15 pérennité qui toucherait l'ensemble des actifs
16 appareillages.

17 Alors, allons-y avec la démonstration.
18 Donc, l'alternative 1, l'impact à la marge du
19 scénario qui serait d'accroître nos activités de
20 maintenance préventive. C'est donc un contrôle du
21 risque de défaillance partielle par une maintenance
22 préventive, je me répète.

23 L'accroissement de la maintenance, on
24 revient, on revient au niveau des besoins de
25 maintenance additionnelle qu'on vous a demandés

1 depuis deux mille treize (2013), alors soyons
2 équitables. Pour le modèle de gestion des actifs,
3 c'est de l'ordre d'une quarantaine de... T'sais, on
4 connaît l'envergure des besoins de l'ordre d'une
5 quarantaine de millions de dollars (40 M\$). Et ça,
6 on regarde l'effet sur un horizon de dix (10) ans,
7 donc sur l'atteinte de leur pleine durée de vie.

8 (9 h 59)

9 Le deuxième scénario, c'est le scénario qui
10 est relatif à l'accroissement de pérennité.
11 D'abord, on le présente pour les transformateurs de
12 puissance et les disjoncteurs haute tension. On a
13 mentionné, en réponse, que c'était de l'ordre de
14 deux point huit milliards de dollars (2.8 G\$) sur
15 l'horizon dix (10) ans. En termes de revenus
16 requis, on parle donc d'un différentiel de un point
17 trois milliard de dollars (1.3 G\$). Ça fait que, si
18 j'y vais à la marge par rapport au scénario de
19 maintenance, là, c'est un delta de l'ordre de huit
20 cents millions de dollars (800 M\$) additionnels
21 pour faire un scénario pérennité plutôt que de
22 faire un scénario de maintenance. Alors, j'espère
23 que... je pense que c'est là, ce qu'on disait
24 clairement ou peut-être ce qu'on voyait... ce que,
25 nous, on comprenait trop bien mais qui, peut-être,

1 n'apparaissait pas clair pour les autres
2 participants, c'est évident qu'en termes de revenus
3 requis, une approche pérennité c'est une approche
4 beaucoup plus coûteuse qu'une approche qui utilise
5 la maintenance à bon escient.

6 Si on regarde maintenant sur l'ensemble des
7 équipements du parc d'appareillage on voit que les
8 revenus requis sont de l'ordre de quatre point un
9 milliards (4.1 G\$) sur les prochaines dix (10) ans.
10 Et donc, que le différentiel entre une approche
11 maintenance serait de l'ordre de un point quatre
12 milliard de dollars (1.4 G\$).

13 J'aimerais donc qu'on retienne que le
14 modèle de gestion des actifs est très rentable,
15 même en tenant compte de l'accroissement de
16 maintenance préventive. On a une excellente marge
17 de manoeuvre en termes de rentabilité pour même
18 constater si, par le futur, notre taux d'expérience
19 nous recommanderait d'accroître nos activités de
20 maintenance pour certaines familles, le cas
21 échéant. On voit qu'on est quand même dans une zone
22 de marge telle qu'on pourra, là, sur analyse, peut-
23 être revenir voir avec des besoins additionnels, si
24 on se rend compte d'ici cinq (5) ans, d'ici sept
25 (7) ans que certaines familles auront besoin

1 d'interventions plus substantielles ou que le coût
2 d'intervention est peut-être plus supérieur à ce
3 qu'on estime présentement être requis.

4 Maintenant, on avait fait une première
5 réponse, qui était au niveau de la famille des
6 disjoncteurs à commande hydraulique. Alors, c'était
7 quand même une information, je pense, qui a de la
8 valeur. Mais profitons de cette nouvelle mise en
9 forme en termes de revenus requis pour ramener
10 l'information fournie puis peut-être la faire
11 parler davantage.

12 On se rappelle qu'au niveau de la famille
13 de disjoncteurs, qu'il y a une problématique au
14 niveau de la commande hydraulique, on parlait d'à
15 peu près cent cinquante (150) disjoncteurs. Ces
16 actifs-là ont à peu près vingt (20) ans, il y a un
17 diagnostic bien connu, documenté par le
18 manufacturier, un besoin de faire une maintenance
19 ciblée sur la commande de l'appareil pour lui
20 permettre d'avoir un fonctionnement puis une
21 fiabilité attendus jusqu'à la fin de sa durée de
22 vie.

23 Trois options. La première option c'est
24 d'attaquer les cent cinquante (150) appareils puis
25 de procéder... de faire la maintenance ciblée sur

1 ces appareils-là. C'est nécessaire de... il y a
2 quand même quelques appareils qui ont presque
3 atteint leur durée de vie toutefois, et donc, on
4 procéderait à quelques remplacements, on pense, à
5 sept appareils plus précisément. Ça c'est l'option
6 qu'on propose de retenir.

7 L'alternative qui a été étudiée par les
8 équipes d'ingénieurs, ça a été une alternative où
9 on fait un contrôle minimal du risque. Ce n'est pas
10 une alternative à risque égal, maintien du risque
11 égal. Et là on se proposait de prendre les
12 cinquante (50) appareils qui ont un impact le plus
13 grand sur le réseau et de procéder à leur
14 remplacement puis de se doter d'un budget de
15 maintenance corrective probable sur... pour gérer
16 le risque de défaillance des cent (100) appareils
17 qu'on n'adresserait pas. Je veux juste souligner le
18 fait que, ce scénario-là, ce n'est pas un scénario
19 à risque... de maintien de risque comparable.

20 L'alternative de maintien de risque c'est
21 d'adopter l'approche maintien de l'âge pour la
22 famille de disjoncteurs. Et là on voit qu'on parle
23 d'investissements beaucoup plus substantiels. Et
24 compte tenu qu'on ne pourra pas remplacer tous les
25 appareils en un an, on parle de cent cinquante

1 (150) appareils, il y aura donc un besoin de
2 maintenir un certain budget de correctifs pendant
3 les premières années, qu'on a fait décroître dans
4 le temps.

5 Alors, si on présente la même information
6 mais sous forme de revenus requis, on voit que
7 c'est beaucoup plus personnalisé à cette famille-là
8 puis au volume d'équipements spécifiques.

9 L'option 1 est donc une réalisation des
10 interventions de maintenance ciblée lissée dans le
11 temps, sur les cent cinquante (150) appareils.
12 L'option 2 c'est de remplacer le tiers des
13 appareils et l'option 3 c'est de remplacer tous les
14 appareils sur un horizon de dix (10) ans, en
15 commençant par les plus préoccupants, les plus
16 vieux d'abord.

17 Ça fait qu'on peut voir, encore une fois,
18 sur un profil plus personnalisé, l'écart en termes
19 de revenus requis des scénarios qui favorisent plus
20 la pérennité par rapport aux scénarios où on
21 utilise la maintenance conditionnelle au bon moment
22 sur la durée de vie de l'actif.

23 (10 h 05)

24 Ces démonstrations-là ont donc visé à
25 prendre l'information fournie puis la faire parler

1 davantage pour vous montrer que le modèle de
2 gestion des actifs proposé par le Transporteur est
3 un modèle efficace, oui, d'abord, parce qu'il faut
4 qu'il soit efficace, mais aussi efficient. J'espère
5 que ça... ça ramène peut-être une illustration plus
6 parlante pour l'ensemble des intervenants pour la
7 Régie et pour nous-mêmes.

8 Maintenant, est-ce qu'il marche, le modèle?
9 Est-ce que les résultats sont intéressants? Alors
10 je vous présente à nouveau l'indicateur composite
11 du « Best Practice Working Group » de l'ACE. Cet
12 indicateur-là présente les valeurs historiques des
13 cinq dernières années de la performance du
14 Transporteur en termes de coûts totaux, en termes
15 de fiabilité et les compare à la moyenne des
16 participants. On voit que, dans son ensemble, le
17 Transporteur maintient sa performance dans le
18 cadran le plus performant, le cadran où les coûts
19 sont les moindres et la fiabilité est la plus
20 avantageuse.

21 Il y a eu plusieurs questions qui ont été
22 posées sur cet indicateur-là et je réalise qu'il y
23 a une précision qui n'a pas été apportée puis qui
24 est importante à faire. Je vais la faire tout de
25 suite. Les cadrans, dans cet indicateur-là, ne sont

1 pas délimités de façon arbitraire. Ils sont
2 délimités sur la médiane des performances des
3 participants. Donc... puis c'est fait
4 respectivement pour les coûts et respectivement
5 pour la fiabilité.

6 Alors si je regardais, par exemple, une
7 année de résultats j'ai nécessairement trois
8 participants qui sont à droite de la ligne, j'ai un
9 participant qui est sur la ligne et j'ai trois
10 participants qui sont à gauche de la ligne en
11 termes de coût. Et la même chose pour la fiabilité.
12 On a sept participants au niveau du « Best Practice
13 Working Group » présentement, là, qui participent
14 au balisage.

15 Donc on... je pense que certains
16 participants ont regardé : bien devrait-on utiliser
17 une moyenne arithmétique? Devrait-on utiliser une
18 moyenne pondérée? C'est sûr qu'une moyenne
19 pondérée, avec le poids d'Hydro-Québec par rapport
20 à ses... des autres compagnies, c'est sûr que la
21 moyenne pondérée va s'approcher de notre
22 performance. Mais ça ne changera rien en rien, le
23 fait que notre performance va demeurer dans le
24 cadran le plus performant. Ça va juste rapprocher
25 la moyenne de nous, c'est tout. Les cadrans ne

1 seront pas redélimités différemment.

2 Deuxièmement, j'amène une... puis cette
3 information-là pour... pour le bénéfice de la
4 présentation, elle a été - le graphique a été... le
5 mot français m'échappe, pardonnez-moi - « zoomée »,
6 t'sais, pour permettre de bien voir la performance
7 des différentes années sur le Transporteur et celle
8 de la moyenne des participants. Mais le... le
9 véritable format du graphique est le suivant, je
10 vous le présente pour votre... pour votre
11 information. En fait, le graphique de la façon que
12 la surface est délimitée, c'est qu'elle... elle est
13 délimitée par la performance la plus élevée en coût
14 des participants et la performance la plus élevée
15 en fiabilité. Ça permet donc d'avoir une
16 appréciation de la dispersion des performances des
17 participants au balisage. Je pense qu'à nouveau ça
18 illustre bien la bonne performance du Transporteur
19 par rapport à son modèle de gestion des actifs.
20 Parce que, ultimement, c'est le reflet des coûts
21 qu'on met autant aux charges qu'aux
22 investissements, sur nos actifs existants année
23 après année, après année. Et la fiabilité qui en
24 découle, qui est illustrée sur ce graphique-là.

25 Maintenant si on me dit : est-ce que la

1 moyenne des participants s'améliore? Bien si la
2 moyenne des participants s'améliore, pour moi, ce
3 n'est qu'une bonne nouvelle parce que ce qui nous
4 intéresse présentement, je vous dirais au niveau de
5 ces organisations-là, c'est davantage d'échanger
6 sur les pratiques gagnantes que les gens font. S'il
7 y a d'autres utilités qui trouvent moyen de
8 s'améliorer dans leur performance ou dans leur
9 coût, on est intéressé de savoir qu'est-ce qu'ils
10 font. On veut transposer ces façons de faire là.

11 Alors ce n'est pas... ce n'est pas une
12 compétition à... ce n'est pas les Jeux olympiques,
13 là : je veux absolument être sur le top du podium.
14 Ce que je veux savoir, c'est que je veux maintenir
15 ma performance année après année. Puis si d'autres
16 trouvent des bonnes façons, bien tant mieux, on
17 va... c'est la raison pour laquelle on participe à
18 ces « benchmark »-là, pour pouvoir profiter de ces
19 pratiques-là puis les transposer, le cas échéant.

20 Je ramène aussi la figure qui a été
21 présentée par monsieur Boulanger, l'indicateur qui
22 présente notre performance à nouveau, mais aussi
23 avec une perspective main-d'oeuvre. C'est également
24 le reflet de tous les efforts qui sont faits au
25 niveau du Transporteur dans l'évolution de ses

1 façons de faire, de ses pratiques internes, pour
2 être en mesure d'absorber une charge de travail
3 grandissante, tout en maintenant une fiabilité,
4 puis avec des effectifs contenus. Donc, on
5 rappelle, le graphique présente toutes les
6 initiatives structurantes qui ont été mises en
7 place et qui nous ont permis de soutenir le rythme
8 de croisière très exigeant, très rigoureux que nous
9 impose notre modèle de gestion des actifs.

10 (10 h 10)

11 Ça conclut la partie de la présentation qui
12 porte sur le modèle de gestion des actifs et
13 j'aimerais peut-être qu'on retienne que le modèle
14 de gestion des actifs livre la fiabilité attendue
15 et livre la performance d'efficience attendue.
16 C'est un... on se retrouve, TransÉnergie, dans une
17 performance enviable par rapport à nos pairs. Notre
18 modèle s'appuie sur des initiatives structurantes
19 tant en maintenance qu'en projet. Et l'ensemble des
20 demandes deux mille seize (2016) s'appuie sur le
21 modèle de gestion des actifs et les analyses de
22 performance et d'états qu'on réalise également.
23 Merci beaucoup.

24 M. LOUIS VECI :

25 R. Merci, Marie-Claude. Alors, à moi de vous présenter

1 maintenant les principales composantes du revenu
2 requis du dossier tarifaire deux mille seize
3 (2016). Alors, globalement, les revenus requis sont
4 en baisse de trente millions (30 M\$) avant l'effet
5 de la décision sur le passage au US GAAP.
6 L'augmentation du rendement que l'on voit à la
7 première ligne sur la base de tarification est
8 principalement liée aux ajouts, tels que les mises
9 en service, l'accroissement des charges nettes
10 d'exploitation et les actifs stratégiques que l'on
11 demande cette année dans la base de tarification.

12 Pour ce qui est des charges nettes
13 d'exploitation, on va présenter quelques acétates
14 plus tard pour montrer les composantes de
15 l'augmentation de trente-sept millions (37 M\$).

16 À l'égard de l'amortissement, c'est la
17 combinaison d'une diminution de quatre-vingt-dix-
18 sept millions (97 M\$) découlant du prolongement des
19 durées de vie des actifs, qui était inclus à la
20 demande de R-3927-2015 et également d'une
21 augmentation de soixante-sept millions (67 M\$) qui
22 découle principalement des nouvelles mises en
23 service.

24 Concernant la ligne « taxes et autres », ce
25 n'est pas une diminution annoncée au provincial ou

1 au fédéral des taxes, c'était lié à la disposition
2 du compte de frais reportés du passage au PCGR des
3 États-Unis. Et ce montant-là de quatre-vingt onze
4 millions (91 M\$), selon la décision, va être
5 affecté à la baisse.

6 Alors, à l'acétate suivant... je vais
7 présenter une série d'acétates à l'égard des
8 analyses que j'ai pu faire sur l'acuité des
9 prévisions. Donc, sur l'évolution de la base de
10 tarification, j'ai voulu montrer cette année une
11 certaine particularité à l'égard de l'ajout net sur
12 la base de tarification. Donc, l'ajout net à la
13 base de tarification constitue en soi un facteur
14 potentiel de déviation, si l'on veut, par rapport à
15 la projection de la BT et son effet à la hausse sur
16 le revenu requis. Plus il est significatif en
17 théorie, plus il pourrait y avoir une marge
18 d'erreur.

19 Tel qu'illustré, n'eût été de l'ajout
20 relatif aux actifs stratégiques, dont j'expliquerai
21 la teneur dans quelques minutes, l'ajout net aurait
22 été de cent soixante-quinze millions (175 M\$) pour
23 deux mille seize (2016), soit un ajout net bien
24 inférieur à celui de deux mille quinze (2015) qui
25 était de près de un milliard (1 G\$), ou de l'ajout

1 net de deux mille quatorze (2014) qui était de sept
2 cent soixante millions (760 M\$).

3 (10 h 12)

4 Si je vais à l'acétate suivant que vous
5 avez déjà vu. La justesse de la prévision de la
6 base de tarification s'est maintenue à une moyenne
7 de quatre-vingt-dix-neuf point deux pour cent
8 (99,2 %) en excluant les deux extrêmes, soit
9 l'année qui nous favorisait le plus, deux mille
10 quinze (2015) et l'année atypique de deux mille
11 douze (2012). Je suis content que mon collègue,
12 monsieur Rioux, a eu la chance de glisser le mot
13 IH, c'était l'année atypique deux mille douze
14 (2012). Le degré de précision pour les mêmes
15 années. Des écarts de volume sur la base de la
16 tarification, qui inclut même les déviations de
17 l'amortissement, se situent pour les mêmes années à
18 quatre-vingt-dix-huit point trois pour cent
19 (98,3 %).

20 L'effet combiné des mesures mises en place
21 pour améliorer l'acuité des mises en service
22 assurera une amélioration continue de l'acuité
23 quant à la BT projetée, la base de tarification
24 projetée. L'acuité de la base de tarification sur
25 les revenus requis a été affectée par

1 l'amortissement au cours des trois dernières
2 années. Ces écarts découlent principalement de
3 reports ou de décalages de mises en service, mais
4 également d'éléments ponctuels pour
5 approximativement quarante pour cent (40 %) aux
6 dix-huit millions (18 M\$) de l'écart constaté.

7 Le Transporteur estime que ces écarts
8 ponctuels, constatés antérieurement, ont soit fait
9 l'objet d'ajustements à la prévision deux mille
10 seize (2016) ou ont trait à des éléments non
11 récurrents, et donc ne sont pas susceptibles de se
12 reproduire pour l'année témoin deux mille seize
13 (2016).

14 À l'acétate suivant, vous voyez, on
15 s'ajuste. Alors, sur cet acétate, on fait état de
16 l'acuité de la prévision de la projection de mises
17 en service seulement. Alors, sur la projection de
18 mises en service, si je prends l'année deux mille
19 quinze (2015), avec toutes les améliorations mises
20 en place, ainsi que la clarification des rôles et
21 responsabilités et de l'ajout de suivis serrés par
22 les exploitants - mon collègue monsieur Rioux
23 pourrait en témoigner - nous devrions réaliser près
24 de la totalité des mises en service prévues de
25 l'année de base, et donc générer pour la première

1 fois des récentes années un écart défavorable de
2 l'ordre de huit cent cinquante millions (850 M\$),
3 soit un point neuf milliard (1,9 G\$) de mises en
4 service réalisées par rapport à un point un
5 milliard (1,1 G\$) dans le dossier tarifaire.

6 Pour deux mille seize (2016), avec le souci
7 de prendre acte de l'importance des écarts de mises
8 en service projetées pour les années avant deux
9 mille quinze (2015), ainsi que du travail qui
10 demeure à être réalisé à l'interne pour améliorer
11 les délais de réalisation de projets sur le
12 terrain, le Transporteur a pris le plus important
13 facteur de glissement à ce jour, soit quatre cent
14 vingt millions (420 M\$) ou l'équivalent de quinze
15 millions (15 M\$) en rendement et amortissement.

16 Deux conclusions s'imposent pour moi. On
17 devrait réaliser le niveau de un point deux
18 milliard (1,2 G\$) de mises en service prévues au
19 dossier deux mille seize (2016). Les raisons de mon
20 optimisme sont assez simples : les améliorations en
21 continu au processus de suivi de la réalisation des
22 projets, ainsi que les ajouts importants de
23 responsabilité octroyés aux exploitants, qui
24 semblent déjà porter fruit en deux mille quinze
25 (2015) et qui seront encore plus matures en deux

1 mille seize (2016).

2 La maturité de la planification
3 opérationnelle, la force de travail en place, le
4 peu de projets qui pourraient glisser deux mille
5 quinze (2015), le fait d'avoir réaliser le niveau
6 avant glissement de deux mille seize (2016), soit
7 un point six milliard (1,6 G\$), et en deux mille
8 quatorze (2014) et en deux mille quinze (2015),
9 vont rendre la cible après glissement de un point
10 deux milliard (1,2 G\$) très atteignable.

11 Ceci étant dit, pour le Transporteur et
12 moi-même, et sa clientèle, la réduction et
13 l'élimination du facteur de glissement demeurent le
14 prochain objectif à atteindre, car celui-ci est un
15 moyen de mitigation mis en place jusqu'à ce que
16 l'ensemble des projets à réaliser pour une année le
17 soit. Cet objectif assurera le Transporteur du
18 rendement approprié en temps opportun et à la
19 clientèle, la livraison des projets dans les délais
20 prévus. Ce qui peut se traduire par une très grande
21 fiabilité et une capacité à faire face à des
22 pointes à tout moment sur le réseau.

23 Sur les écarts de rendement en général,
24 avant d'aller plus en détail sur les actifs
25 stratégiques incorporés à la base de tarification,

1 ainsi que sur les détails des charges
2 d'exploitation, j'aimerais dire un petit message
3 sur les écarts de rendement dans leur ensemble. On
4 a décortiqué chaque composante, qualifié chacune
5 des années pour lesquelles les écarts ont été
6 observés. On a mis en place plusieurs mesures
7 d'amélioration des processus opérationnels, ainsi
8 que des moyens de mitigation sans précédent dans
9 nos prévisions pour neutraliser les écarts
10 observés.

11 Vous allez être à même d'apprécier le
12 renversement au niveau des charges nettes
13 d'exploitation. Et nous vous avons présenté les
14 mesures significatives pour réduire les écarts au
15 niveau des variations de la base de tarification
16 projetée incluant l'amortissement.

17 Je tombe dans une section de la
18 présentation qui n'est pas dans le matériel de mes
19 collègues. Alors, je sors de mon script ici. Et,
20 là, monsieur Verret a peur, encore une fois.
21 J'aimerais sincèrement utiliser mon privilège. Je
22 considère que c'est un privilège de témoigner
23 devant vous. Ce que je vais dire, je le dis en mon
24 propre nom, en fonction du rôle que j'exerce comme
25 contrôleur. Je ne le sais pas si mon témoignage

1 cette année constituera mon dernier, mais si
2 c'était le cas, j'aimerais sincèrement que les
3 notes suivantes soient consignées dans les notes
4 sténos.

5 (10 h 19)

6 Monsieur le Président, vous m'avez posé une
7 question l'année dernière qui, depuis, résonne en
8 moi dans tout ce que je fais, sur le rôle de la
9 Régie et les intervenants. J'aimerais qu'il soit
10 consigné en notes la valeur de ce qu'on fait ici et
11 qu'elle est inestimable pour moi.

12 Notre équipe et l'entreprise a ses propres
13 outils pour s'améliorer et performer, c'est clair.
14 Ceci étant dit, le premier dossier dans lequel je
15 suis venu témoigner ici avec monsieur Rioux et
16 Marie-Claude, je faisais face à un écart de
17 rendement de l'année historique de cent cinquante
18 millions (150 M\$), si je me rappelle bien. Je
19 pense, ça m'avait marqué.

20 Assis à ce moment-là devant vous comme
21 témoin expert, je me suis immédiatement dit que
22 contrairement à l'insecte le bousier, je n'avais
23 aucune intention de continuer à traîner de tels
24 écarts, de tels écarts historiques pour tout le
25 temps.

1 Pourquoi? Parce que des écarts, c'est bien
2 certain, peuvent être expliqués par des événements
3 fortuits sur le réseau comme on a eu, mais il ne
4 faut pas s'arrêter là, il faut aller derrière et
5 voir et percevoir qu'il y avait deux autres choses.
6 Les activités de terrain, que ce soit la
7 maintenance ou la réalisation des projets dans les
8 délais, devaient être améliorées pour que mes
9 prévisions se réalisent.

10 On devait être meilleur dans l'exercice de
11 préparation de projections et de continuer de se
12 battre après les avoir faites pour les réaliser et
13 réaliser les activités.

14 Alors, à savoir... à la question à savoir
15 l'importance de tenir des audiences ou d'avoir un
16 forum où la Régie et les intervenants peuvent
17 intervenir, je vous dirais ce qui suit.

18 Alors qu'à l'interne on tourne la page sur
19 une année, après notre reddition de comptes, ici à
20 la Régie on demeure imputable de répondre, dans ce
21 cas-ci, pour trois ans. Jamais une question comme
22 la vôtre a résonné aussi fort pour moi que celle-ci
23 a changé la façon dont je travaille et je suis
24 certain, pour mes collègues, a eu une influence sur
25 ce qu'ils font. Vous avez donc une influence sur

1 chaque membre du panel lorsqu'il retourne
2 travailler.

3 En somme, comme contrôleur qui s'est
4 présenté devant vous depuis maintenant trois ans,
5 je peux dire que vous avez tous été de l'essence
6 supplémentaire dans le moteur pour m'aider, par
7 exemple - je vois que j'ai utilisé un exemple de
8 voiture - vous avez tous été de l'essence
9 supplémentaire dans le moteur pour m'aider à
10 résorber les écarts de rendement, ainsi pour
11 pouvoir parler aujourd'hui des perspectives
12 d'avenir, de nos défis et de nos besoins et de
13 notre performance.

14 Je suis devant vous ce matin et j'affirme
15 que, sans éléments extraordinaires, incontrôlables,
16 qu'on ne pourrait pas contrôler, l'année deux mille
17 seize (2016) sera celle où mes écarts de prévision
18 seront résorbés tant aux charges nettes
19 d'exploitation qu'au rendement ou à
20 l'amortissement.

21 Monsieur le Président, la Régie et le
22 processus Régie nous gardent honnêtes, s'assurent
23 de l'équilibre entre l'actionnaire et le client
24 quant à la qualité de service et les coûts. Vous
25 m'aidez à faire mieux et à être plus véloce et

1 agile. Je tenais à le mentionner, fermeture de la
2 parenthèse.

3 Alors, si on s'en va aux actifs
4 stratégiques qui font l'objet d'une incorporation
5 ou une demande à la base de tarification,
6 l'inventaire d'actifs stratégiques est détenu pour
7 permettre un service de transport fiable à la
8 clientèle et le niveau requis est fonction de la
9 performance de notre chaîne d'approvisionnements,
10 du contexte dans lequel nous opérons et des choix
11 stratégiques que nous adoptons dans notre modèle de
12 gestion des actifs.

13 L'inventaire détenu est un levier important
14 pour le rétablissement rapide du réseau en cas de
15 défaillance complète ou pour remplacer les
16 équipements à risque de défaillance, ce qui en fait
17 un outil essentiel au maintien de la qualité.

18 Quelques points en rafale. Concernant le
19 niveau d'inventaire et son utilisation,
20 l'inventaire est maintenu pour les besoins
21 d'assurance, il est corrélé avec la stratégie de
22 gestion des actifs et il permet d'exploiter le
23 réseau avec une évolution de risques de
24 défaillance, comme vous l'avez vu tantôt.

25 Tel que l'acétate le démontre, vingt pour

1 cent (20 %) de l'inventaire additionnel en valeur
2 est requis pour assurer le maintien en tout temps
3 du niveau d'inventaire pour l'assurance considérant
4 par exemple les délais de réapprovisionnement après
5 une sortie d'équipements, ce qui est réalisé encore
6 une fois par le roulement en projets. Ce roulement
7 des équipements permet également de mitiger la
8 désuétude potentielle du niveau détenu.

9 (10 h 24)

10 Qu'en est-il pour le bénéfice pour la
11 clientèle? Au-delà de la nécessité de l'inventaire
12 pour assurer la qualité de service attendue, la
13 clientèle bénéficie des retombées suivantes au
14 niveau des coûts.

15 La chaîne d'approvisionnement assure un
16 niveau d'inventaire optimisé et au meilleur coût.
17 Optimisé en ce sens que la réduction des gammes
18 génère un besoin moindre en types et en nombre
19 d'équipements en inventaire et un meilleur coût
20 d'acquisition par l'entremise des ententes cadres
21 qui ont été conclues.

22 Ça amène aussi des coûts évités, nul besoin
23 d'avoir un inventaire double à finalité unique,
24 moindre des études, inclusion... on évite aussi une
25 inclusion hâtive d'équipements dans les coûts de

1 projet, actuellement livrés juste à temps.

2 Concernant l'aspect de l'équité
3 intergénérationnelle, qui a été mentionnée
4 également, la prémisse, pour moi, est que chaque
5 sortie d'équipements... à chaque sortie
6 d'équipements un réapprovisionnement est enclenché
7 sur la base du besoin du niveau d'assurance.
8 Considérant que c'est un niveau d'inventaire qui
9 fait l'objet de l'inclusion à la BT, à mon avis il
10 n'est pas pertinent de suivre le projet dans lequel
11 l'équipement est installé suite à une défaillance
12 ou en prévention de celle-ci. D'ailleurs, le
13 réapprovisionnement de l'équipement assure le
14 respect des besoins minimums d'inventaire requis et
15 non à l'approvisionnement d'un projet. Le niveau
16 d'inventaire est utile, optimisé et stable. Le taux
17 de rotation assure à la clientèle la disponibilité
18 d'un équipement prêt à être utilisé et en état de
19 fonctionner.

20 Pour toutes ces raisons, le Transporteur
21 est d'avis que l'inventaire est utile à l'ensemble
22 de la clientèle et équitable pour toutes les
23 générations de clients.

24 Alors, si on passe aux charges nettes
25 d'exploitation. Je profite de cet acétate pour

1 faire état un peu d'où on est rendu sur les écarts
2 de rendement au niveau des charges nettes
3 d'exploitation. Au-delà de mon désaccord, vous vous
4 en doutez, avec des éléments et des thèses avancés
5 dans certains mémoires, j'aimerais surtout
6 souligner ma préoccupation à l'égard des aspects
7 suivantes.

8 Des intervenants proposent des coupures,
9 pour certaines, sévères. Trois intervenants vont
10 jusqu'à recommander des coupures de trente-trois
11 millions (33 M) à quarante-cinq millions (45 M),
12 respectivement, aux charges nettes d'exploitation.
13 Ce qui voudrait dire de reculer à des niveaux de
14 maintenance de deux mille douze (2012). Nul besoin
15 de vous dire que cela affecterait les coûts et la
16 qualité de service dans la stratégie actuellement
17 utilisée. Ça voudrait aussi dire de ne pas
18 implanter, par exemple, de la réglementation à
19 l'égard des normes NERC et NPCC. Je note, par
20 ailleurs, que ces coupures sont essentiellement
21 basées sur des écarts historiques et non sur le
22 besoin exprimé dans chacun des dossiers tarifaires.

23 Or, les besoins exprimés dans les dossiers
24 tarifaires passés ainsi que celui-ci ne furent
25 généralement pas remis en question. Seule notre

1 capacité à réaliser les activités et la
2 démonstration des coûts y étant associés furent
3 l'objet de décisions ou de questionnements.

4 À ce titre, à quoi bon parler des écarts
5 historiques aux charges nettes d'exploitation et
6 débattre, par exemple, ligne par ligne, des charges
7 considérant que le Transporteur a fait la
8 démonstration, en deux mille quatorze (2014) et
9 maintenant, en deux mille quinze (2015), d'un
10 renversement de tendance et de l'utilisation de
11 l'ensemble des ressources demandées aux charges
12 nettes d'exploitation?

13 Alors que le Transporteur a pris les moyens
14 pour réaliser tous ses engagements aux charges
15 nettes d'exploitation, qu'il est en mesure
16 d'utiliser sa flexibilité opérationnelle pour
17 substituer des activités prioritaires d'une année à
18 l'autre et d'utiliser les leviers à sa disposition,
19 que ce soit des effectifs permanents, temporaires,
20 du surtemps, des services externes, services
21 internes, Hydro-Québec Équipement, des
22 entrepreneurs, de telles coupures aujourd'hui
23 viendraient inévitablement, selon moi, avec un
24 sacrifice important au niveau d'activités ayant un
25 impact sur la stratégie et les engagements du

1 Transporteur.

2 Comparativement aux années historiques, ce
3 que démontre le dossier du Transporteur c'est que
4 les ressources humaines et matérielles sont déjà en
5 place pour réaliser le niveau d'activités requis en
6 deux mille quinze (2015) et deux mille seize (2016)
7 et que les processus de priorisation et de
8 réordonnancement sont matures. Mais surtout, et je
9 dirais, avant tout, que les coupures proposées se
10 font sans aucune considération de l'impact que
11 celles-ci pourraient avoir sur la fiabilité et la
12 qualité de service, voire même sur la sécurité et
13 les coûts autrement évités par notre stratégie
14 actuelle. Ne pas réaliser la maintenance préventive
15 et maintenir le niveau de pérennité actuel
16 équivalut, par exemple, à réaliser la maintenance en
17 mode correctif, qui est beaucoup plus dispendieuse,
18 multiplierait les zones d'accès limités et les
19 interruptions de service avec des délais de
20 rétablissement plus longs, avec une main-d'oeuvre
21 inefficente et non planifiée affectant également
22 la réalisation des projets. Parce qu'on a une phase
23 de travail mixte qui travaille et à faire des
24 projets et la maintenance.

25 En effet, porter atteinte au plan d'action

1 qui découle du modèle de gestion des actifs c'est
2 aussi risquer de pencher vers des alternatives, on
3 l'a vu avec madame Roquet, plus coûteuses.
4 Conséquemment, aux vues de l'importance des enjeux,
5 tant au niveau des sommes demandées, le
6 Transporteur en est très conscient, c'est pourquoi
7 il situe l'optimisation de ses interventions et ses
8 coûts au coeur de son action, que des conséquences
9 de leur refus, même partiel, et ça c'est quelque
10 chose dont le Transporteur ne peut faire
11 abstraction, le Transporteur estime impératif que
12 sa demande soit appréciée non pas en fonction
13 d'événements passés qui, comme je vous l'explique,
14 sont sans rapport avec la situation actuelle,
15 notamment en raison du fait que les ressources et
16 les moyens sont en place et que la réalisation des
17 activités deux mille quatorze-deux mille quinze
18 (2014-2015) a été démontrée, ni en fonction de gel
19 ou d'indexation qui, à mon avis, s'avérerait
20 arbitraire, mais plutôt sur la base des besoins
21 exprimés dans la preuve et en partie réitérés ce
22 matin, et de l'excellente performance du
23 Transporteur en matière de coût et de fiabilité.
24 (10 h 29)

25 Comme vous le voyez sur l'acétate, pour les

1 années deux mille quatorze (2014) on a réalisé le
2 plan de match au niveau de la maintenance. On a
3 utilisé les ressources à notre disposition, mais
4 dans un ordonnancement un peu différent dont on
5 avait prévu. Donc il a fallu réordonner les... les
6 stratégies, ce qui fait que si on regardait ligne
7 par ligne ça devient très difficile de voir les
8 moyens de gestion, les leviers qu'on a utilisés.

9 Pour l'année deux mille quinze (2015), à ce
10 stade-ci, tout comme l'année dernière, sur les
11 charges d'exploitation les prévisions... à chaque
12 mois on travaille, on fait de la maintenance donc
13 c'est plus facile pour moi de vous dire que, encore
14 une fois, on est en... si on exclut le coût de
15 retraite, on est en ligne vers trente-trois
16 millions de dollars (33 M\$) au-delà de la décision
17 deux mille quinze (2015). Et on en est conscient et
18 on pense que, vous allez le voir tout à l'heure,
19 que c'est une stratégie qui a déjà commencé à
20 payer, en ce sens que nos taux de bris, comme
21 monsieur Rioux nous l'expliquait, nos taux de bris
22 s'améliorent là où on met notre argent en
23 maintenance. Et là où on la réalise, la
24 maintenance.

25 Page suivante. Donc les composantes des

1 charges nettes d'exploitation qui totalisent sept
2 cent quarante-trois millions de dollars (743 M\$)
3 pour deux mille seize (2016).

4 Si on y va un peu par composante. Les
5 besoins aux charges nettes d'exploitation pour deux
6 mille seize (2016), comparativement à l'autorisé de
7 deux mille quinze (2015), sont à la hausse de
8 trente-sept millions (37 M\$).

9 Pour les besoins de la présentation j'ai
10 différencié les besoins en deux catégories : ceux
11 qui représentent la reconduite du niveau et de la
12 stratégie de deux mille quatorze (2014) et deux
13 mille quinze (2015), soit les blocs en vert. Et ils
14 totalisent trente-huit millions (38 M\$)
15 supplémentaires. Et ceux qui représentent les
16 nouveautés pour deux mille seize (2016), soit les
17 blocs en gris et qui totalisent une diminution de...
18 une diminution de un million (1 M\$).

19 Alors si je reprends le premier bloc, la
20 reconduite du niveau de la stratégie deux mille
21 seize (2016) nous coûtera vingt-sept millions de
22 dollars (27 M\$) en maintenance, soit quatorze
23 millions (14 M\$) de recalibrage de la force de
24 travail et treize millions (13 M\$) de retour
25 d'expérience. On a par la suite des éléments de la

1 formule paramétrique qui amènent, au net, une
2 inflation de onze millions (11 M\$). Donc il y avait
3 cette année une croissance paramétrique de quatre
4 (4 M\$) et une efficience de six et une inflation
5 de treize (13 M\$) pour un net de onze millions
6 (11 M\$). Donc c'est pour ça que ces deux blocs-là
7 je les appelle une reconduite du niveau et de la
8 stratégie de l'année précédente. Il y a de
9 l'inflation dans les salaires, par exemple, et il y
10 a des dépenses pour faire un même niveau.

11 Le Transporteur rappelle que les retombées
12 positives donc de la reconduite de la stratégie
13 prennent plusieurs formes, que ce soit leur impact
14 sur les taux de bris ou encore des indicateurs
15 globaux de fiabilité ou de coût, tel qu'on l'a vu
16 avec madame Roquet.

17 Concernant les cinq derniers blocs, donc on
18 a le vingt-sept millions (27 M\$) de diminution du
19 coût de retraite ou dans le fond c'est le passage
20 au US Gap qui inclut trente-quatre millions (34 M\$)
21 de coûts de retraite à la baisse et sept millions
22 (7 M\$) à la hausse concernant les APPRA. Ce
23 montant-là vient neutraliser les nouveaux besoins
24 en deux mille seize (2016).

25 Les nouveaux besoins donc, dix millions

1 (10 M\$) pour le NERC NPCC et l'implantation de la
2 version 5. Je rappelle que sur ce dix millions
3 (10 M\$) il y a sept millions (7 M\$) en budget
4 spécifique. Donc pour l'année suivante, il n'est
5 plus là et nous sommes conformes.

6 Sept millions (7 M\$) de la demande deux
7 mille seize (2016) concerne l'intensification du
8 volume de maintenance. Cinq millions (5 M\$) de
9 budget supplémentaire en innovation qui, cette
10 année, se retrouve aux charges d'exploitation. Et
11 quatre millions (4 M\$) pour des besoins autres en
12 termes d'essai de qualité et autres supports à la
13 maintenance.

14 Si j'y vais plus spécifiquement sur les
15 besoins de maintenance deux mille seize (2016). Tel
16 que mentionné, les besoins de maintenance deux
17 mille seize (2016) sont essentiellement liés au
18 retour d'expérience de deux mille quatorze (2014)
19 et deux mille quinze (2015). Ils totalisent trente-
20 quatre millions (34 M\$), soit le recalibrage de
21 quatorze millions (14 M\$) dans la roulette de
22 gauche et du vingt millions (20 M\$) dans la
23 roulette de droite.

24 De façon plus précise, le vingt-sept
25 millions (27 M\$) a pour but de maintenir la

1 stratégie de maintenance telle que débutée en deux
2 mille quatorze (2014) et poursuivie en deux mille
3 quinze (2015). Je le rappelle, quatorze millions
4 (14 M\$) en recalibrage de la force travail qui est
5 déjà ici, déjà existante. Et treize millions
6 (13 M\$) pour d'autres coûts provenant de notre
7 retour d'expérience.

8 (10 h 34)

9 L'analyse des résultats deux mille
10 quatorze-deux mille quinze (2014-2015) nous
11 démontre que cette stratégie requiert des budgets
12 plus élevés qu'anticipés. La priorisation des
13 appareils plus dégradés et la stratégie
14 d'intervention génère des coûts additionnels, par
15 exemple non seulement en pièces mais en matériel,
16 en véhicules, en services en environnement, en
17 location de grues, en frais de déplacement, en
18 surtemps. C'est à la lumière de ce retour
19 d'expérience que le Transporteur a maintenu le cap
20 sur l'exécution de sa stratégie et, pour ce faire,
21 a planifié pour deux mille quinze (2015) un niveau
22 de CNE conduisant le montant de quatorze millions
23 (14 M\$) de l'année témoin deux mille quinze (2015)
24 et qu'il demande treize millions (13 M\$)
25 additionnels pour simplement maintenir le niveau de

1 maintenance de l'année de base deux mille quinze
2 (2015).

3 On peut observer que la planification de
4 cette main-d'oeuvre visait des équipements
5 priorisés en deux mille quinze (2015) pour la
6 stratégie, soit principalement les transformateurs
7 et les disjoncteurs haute tension. Il est important
8 de souligner que le Transporteur avait débuté le
9 processus de dotation de personnel dès l'automne
10 deux mille quatorze (2014) dans le but d'avoir la
11 force de travail souhaitée en place dès le début de
12 l'année deux mille quinze (2015).

13 D'ailleurs, le niveau d'ETC pour l'année
14 deux mille quatorze (2014) est équivalent en année
15 de base et en année réelle. Il en est de même pour
16 l'année deux mille quinze (2015) en année témoin et
17 en année de base, ce qui témoigne du sérieux dans
18 la mise en oeuvre de sa stratégie.

19 Finalement, dans la roulette de droite, le
20 Transporteur demande un accroissement des charges
21 nettes d'exploitation de sept millions (7 M\$) afin
22 d'intensifier sa stratégie pour les disjoncteurs
23 haute tension, les sectionneurs et les équipements
24 non conventionnels. Ces équipements démontrent des
25 taux de bris à la hausse, tel que monsieur Rioux le

1 mentionnait.

2 En conclusion, bien que l'on voit un besoin
3 totalisant trente-quatre millions (34 M\$), il est
4 important de retenir que seulement sept millions
5 (7 M\$) permet de rehausser le niveau d'activité et
6 les vingt-sept millions (27 M\$) autres ne
7 permettent que la mise en oeuvre de la stratégie.

8 Concernant l'innovation technologique
9 maintenant. Depuis quelques années, les programmes
10 d'innovation sont recentrés sur les besoins précis
11 du Transporteur. Les projets en cours, ainsi que
12 ceux qui démarrent sont regroupés selon les thèmes
13 suivants : exploitation optimale du réseau,
14 optimisation de la capacité de transit, gestion et
15 utilisation optimale de l'actif.

16 Tel que décrit précédemment, l'innovation
17 selon ces thèmes devient très importante dans la
18 perspective de notre stratégie de composer avec un
19 risque de défaillance accru et d'exploiter un
20 réseau vieillissant et sollicité tout en tentant de
21 ne pas remplacer hâtivement les actifs sur le
22 réseau ou d'éviter d'en ajouter par l'entremise de
23 nouvelles technologies.

24 Basé sur le potentiel important de
25 l'innovation à notre stratégie et aux récentes

1 retombées observées, le Transporteur accroît son
2 budget total d'innovation de l'ordre de cinq
3 millions (5 M\$). Considérant la jeunesse du cycle
4 des projets en cours et à démarrer en deux mille
5 seize (2016), l'essentiel de ce budget se retrouve
6 aux charges d'exploitation. Lorsqu'on parle de
7 jeunesse du cycle, c'est l'image que l'on projette
8 à la gauche de l'acétate, donc sur les phases 1, de
9 recherche d'options; phase 2, preuve de concept;
10 phase 3, conception développement de prototypes,
11 sont généralement aux charges d'exploitation.

12 Le budget total de recherche et
13 d'innovation d'environ vingt-cinq millions (25 M\$)
14 doit être vu en fonction de son apport stratégique
15 à la mission du Transporteur et de son réseau qui a
16 une valeur de remplacement d'environ cent milliards
17 (100 G\$). Ça complète pour moi.

18 M. SYLVAIN CLERMONT :

19 R. Quelques mots sur la commercialisation. Tout
20 d'abord, bonjour, Monsieur le Président, Madame le
21 Régisseur, Monsieur le Régisseur Pilotto. Soyez
22 assurés, je n'en ai que pour quelques minutes. Et
23 je dois dire que ce qui m'a amené à prendre le
24 temps de faire quelques diapo, c'est... j'ai été
25 étonné quand j'ai lu notamment la preuve écrite de

1 l'intervenante NEMC. Quand on la lit, on pourrait,
2 on pourrait croire ou enfin comprendre que le
3 Transporteur ne parle jamais à ses clients, que
4 c'est difficile de nous contacter, qu'il n'existe
5 aucune opportunité pour nos clients de faire valoir
6 leur préférence ou de réagir à ce qu'on fait, ou
7 même qu'on adapte et qu'on développe des pratiques
8 qui sont développées ailleurs dans l'industrie. Et
9 l'impression qui se dégage, c'est qu'elle semble
10 suggérer que le forum dans lequel un client devrait
11 avoir des échanges avec le Transporteur serait la
12 cause tarifaire. J'aimerais vous suggérer d'autres
13 pistes, apporter quelques précisions et souligner à
14 la Régie un certain nombre de... ce que je crois
15 être de bonne pratique et d'améliorations qu'on
16 fait au fil du temps pour améliorer les relations
17 et le dialogue avec nos clients.

18 Alors, en premier lieu, un mot sur les
19 relations avec les clients. Alors, bien sûr, vous
20 le savez, chaque client a un délégué commercial qui
21 lui est attribué avec lequel il est possible bien
22 sûr d'appeler pour échanger, entre autres. Et
23 beaucoup de clients le font. Ils appellent quand
24 ils ont des coupures, quand ils ont des choses
25 qu'ils ne comprennent pas, quand ils veulent

1 réagir, ils appellent leur délégué. Et je peux vous
2 assurer qu'ils ont toujours de notre part une
3 réponse et les explications qu'ils demandent.

4 Est-ce qu'ils sont toujours d'accord avec
5 notre réponse? Bien sûr, parfois il y a un
6 dialogue. Mais je peux vous assurer qu'on répond
7 toujours à toutes les demandes et les appels
8 d'explications qu'on reçoit de nos clients. Et
9 d'ailleurs, avec les plus grands clients du service
10 de transport dont Énergie Brookfield Marketing et
11 NEMC, je peux vous assurer qu'il y a de nombreux
12 échanges qui ont lieu par courriel, par téléphone
13 et je pense que c'est une des bonnes pistes pour
14 interagir avec nous.

15 (10 h 39)

16 Mais, parmi les choses que je voudrais
17 souligner, les améliorations que je pense qu'on
18 fait, on a publié une mise à jour du Guide des
19 pratiques d'affaires pour en améliorer la
20 clarification. On n'a pas changé, dans cette
21 version-là, on n'a pas changé aucune pratique, on
22 l'a juste rendue plus facile à consulter, plus
23 facile à lire, un peu plus cohérente en termes de
24 terminologie et vraiment de lecture plus agréable.

25 On a fait un effort aussi important cette

1 année pour mettre un plus grand nombre d'avis sur
2 OASIS pour communiquer des informations qu'on juge
3 utiles à nos clients. Alors, cette année, jusqu'à
4 présent on en a eu une vingtaine qui ont été
5 publiés, alors qu'en deux mille douze (2012),
6 c'était huit, cinq en deux mille treize (2013),
7 donc il y a un bond important et on fait un effort
8 conscient de mettre plus d'informations sur le site
9 OASIS.

10 On a aussi... on a aussi fait cette année,
11 pour la première fois, quand on a fait... quand il
12 y a eu des affichages qui ont... qui pouvaient
13 avoir des impacts sur les clients, on a aussi
14 institué des conférences téléphoniques qu'on a
15 publiées sur OASIS et on a dit « dans une semaine,
16 le Transporteur à treize heures (13 h 00) tiendra
17 une conférence téléphonique avec l'ensemble de ses
18 clients pour discuter de... » dans un cas, ça a été
19 un retrait important qui s'en venait et, dans
20 l'autre cas, ça a été un changement à la méthode de
21 calcul de la capacité de transfert disponible.

22 Alors, bien sûr, donc vous comprendrez que
23 j'invite les clients à toujours continuer à nous
24 appeler, à interagir avec nous et je les assure
25 qu'ils vont avoir une réponse de notre part.

1 Et j'ai mis... j'ai mis à votre gauche sur
2 le graphique l'indice de satisfaction. Vous savez,
3 on vous dépose à chaque année un composite, là, des
4 sondages qu'on fait auprès de la clientèle et...
5 Bien, on voit que l'indice de satisfaction est en
6 croissance. Il est rendu à neuf, je ne sais pas,
7 neuf sur dix (9/10). Je ne suis pas sûr que l'année
8 prochaine on va pouvoir continuer encore beaucoup.
9 Je l'espère parce que je peux vous assurer qu'on
10 fait des efforts pour améliorer les échanges avec
11 nos clients.

12 Un mot ensuite sur les pratiques
13 d'affaires, prochaine diapo. Oui. Merci. Je tiens à
14 vous rassurer, le Transporteur se conforme aux
15 pratiques d'affaires NAESB qui s'appliquent à son
16 réseau. Nous n'adaptions pas, nous ne réécrivons
17 pas, nous ne développons pas des pratiques. Il
18 existe un forum dans l'industrie qui s'appelle le
19 North American Energy Standard Board, mieux connu
20 sous le nom de NAESB. C'est un organisme qui
21 procède par consensus dans l'industrie. Et je tiens
22 à dire que nous n'adaptions pas ou ne développons
23 pas ce que NAESB fait.

24 Je tiens aussi à dire que nous ne modifions
25 pas les pratiques d'affaires de façon unilatérale.

1 Il existe des mécanismes de consultation avec les
2 clients. Quand on s'est vu dans le dossier R-3669,
3 vous avez décidé et on a mis en place une procédure
4 qui, à chaque fois qu'on fait une modification à
5 nos pratiques d'affaires, on doit la publier sur
6 notre site OASIS. On doit non seulement publier le
7 changement au Guide, mais un avis pour être sûr que
8 les gens le voient. Et ce qu'on a fait cette année,
9 on a toujours eu une période de commentaires ou de
10 grâces avant l'entrée en vigueur des nouvelles
11 pratiques.

12 De plus, vous savez, on utilise une
13 plateforme, la plateforme standard dans
14 l'industrie, comme le site OASIS qui est celle de
15 OATI. Alors, il est bien sûr important qu'on
16 coordonne nos modifications des pratiques
17 d'affaires avec ce qui est implanté dans le
18 système.

19 Au prochain acétate... acétate... Bientôt
20 il y aura la moitié de la salle qui ne nous
21 comprendra plus quand on utilisera « acétate »,
22 mais... Bon. Je vais me corriger.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Je vous suis.

25 R. Merci de votre sollicitude. J'irais plus loin. Je

1 dirais que le cadre actuel qu'on a mis en place
2 conjointement avec vous au fil des décisions pour
3 traiter des pratiques d'affaires, j'irais jusqu'à
4 dire que je pense qu'il fonctionne et qu'il est au
5 bénéfice de tous.

6 Pourquoi? Parce qu'il permet de s'adapter
7 rapidement et de façon flexible parce que, comme je
8 l'ai dit, nous, notre système OASIS est fourni,
9 c'est la référence de l'industrie, c'est le
10 standard, donc il permet de bien arrimer les
11 modifications avec celles qui sont faites.

12 (10 h 46)

13 Et le mécanisme qu'on a mis en place, vous
14 et nous, permet aux gens, aux clients, de réagir,
15 il permet d'avoir de la transparence, ce qui, je
16 pense, est important parce que les pratiques
17 d'affaires, bien sûr, peuvent affecter les services
18 aux clients. Alors, je pense qu'il est important
19 que ce soit fait en toute transparence et je pense
20 que les mécanismes qu'on a mis en place le font.

21 J'ajouterais aussi que ce qu'on fait dans
22 ces matières comme Transporteur est égal ou, dans
23 beaucoup de cas, supérieur aux autres entités
24 canadiennes. Et je vous dirais qu'aucun régulateur
25 canadien, sauf Nouveau-Brunswick, tout récemment,

1 ne fait l'étape d'approuver formellement les
2 pratiques d'affaires NAESB.

3 Par contre, je comprends de ce que j'ai lu
4 dans les preuves qu'il serait utile qu'on précise à
5 quelle version des pratiques d'affaires nous nous
6 conformons. Et je pense que ça serait un ajout tout
7 à fait utile à faire au Guide des pratiques
8 d'affaires et on pourra le faire et on le fera.
9 Quand j'aurai fini ici, on pourra le faire, je
10 pense que c'est une information utile à ajouter.
11 Alors, voilà ce qui conclut ma partie
12 commercialisation.

13 Mme STÉPHANIE CARON :

14 R. Ça conclut également la présentation du panel 2.

15 Me YVES FRÉCHETTE :

16 Alors, si vous permettez, l'heure étant bien
17 avancée dans la matinée, alors ça serait peut-être
18 le temps d'une pause, qui serait salubre, et puis
19 par la suite, bien, les témoins seront disponibles
20 pour le contre-interrogatoire.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Merci, Maître Fréchette. Nous allons prendre une
23 pause de quinze minutes, au retour nous
24 commencerons... attendez, par maître Cadrin. Maître
25 Cadrin, j'ai à mon horaire, je pense, environ un

1 quatre-vingt-dix minutes. Alors, prenez note que je
2 vais devoir vous interrompre à un moment donné pour
3 aller au dîner. Choisissez un endroit où ça vous...
4 ça sera plus facile pour vous de rester cohérent.
5 Parce que, moi, j'ai besoin que vous soyez
6 cohérent. Alors, cela étant dit, bon café tout le
7 monde. Merci.

8 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

9 REPRISE DE L'AUDIENCE

10 LE PRÉSIDENT :

11 Maître Cadrin.

12 Me STEVE CADRIN :

13 Bonjour.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Alors, ce sera avec plaisir qu'on va entendre votre
16 contre-interrogatoire.

17 Me STEVE CADRIN :

18 Je laisse rentrer les gens qui tentent de boire
19 tout leur café avant d'entrer dans la salle.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Est-ce que c'est un message que vous lancez? Ça va
22 être aux notes sténos, alors on pourra en discuter
23 administrativement, comment gère-t-on le café?

24 Me STEVE CADRIN :

25 Ah! non, non, je n'embarque pas là-dedans.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Je vous le conseillerais, personnellement, de ne
3 pas trop rentrer là-dedans.

4 Me STEVE CADRIN :

5 Je voyais tout le monde rentrer à la dernière...
6 jusqu'à ce que ça sonne, finalement, à la cloche.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Cela étant dit, Maître Cadrin, vous allez bien?

9 Me STEVE CADRIN :

10 Oui, ça va très bien, merci beaucoup. J'espère que
11 ça va bien également pour toute la Régie et le
12 panel numéro 2.

13 LE PRÉSIDENT :

14 C'est un bon panel.

15 Me STEVE CADRIN :

16 Oui?

17 LE PRÉSIDENT :

18 Oui.

19 Me STEVE CADRIN :

20 Ils ont l'air en forme.

21 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me STEVE CADRIN :

22 Q. [16] Ils ont travaillé aussi à une belle
23 présentation, je les en remercie. On m'a dit
24 tantôt : « Je n'ai plus de questions »,
25 malheureusement, oui, j'en ai encore, des

1 questions. Et peut-être des questions même sur le
2 document qu'on a vu tout à l'heure, alors j'essaie
3 de tout consommer ça dans le quinze (15) minutes.
4 Ça n'a peut-être pas été si productif que ça en
5 quinze (15) minutes, je n'ai peut-être pas été
6 capable de tout faire. Mais allons-y puis peut-être
7 que vous pourrez me référer, dans la présentation,
8 à certains moments donnés. Je sais que vous avez
9 tenté de répondre, dans certains cas, à des
10 questions d'avance que nous avons peut-être.

11 Alors, commençons par les questions
12 relativement à l'efficience. Une réponse à la
13 demande de renseignements de EBM, qui... pour, dit
14 en bilingue, là, B-0049 ou HQT-13, document 4, page
15 3. Et c'est le tableau R1.1. Alors, le tableau R1.1
16 fournit le nombre de participants au groupe de
17 travail BPWG de l'ACÉ. De plus, le document... puis
18 là vous avez un autre document de référence, mais
19 pas besoin d'y aller, il fournit la liste des
20 participants par année balisage (T et D pour le PA
21 Counselling et le balisage TSO.) Alors, la
22 question, tout simplement : Peut-on avoir la même
23 information pour le balisage dont il est question à
24 la réponse 1.1 fournie à EBM, soit la liste des
25 participants au balisage du groupe de travail BPWG

1 de l'ACÉ, et ce, pour chaque année du tableau R1.1,
2 de deux mille neuf (2009) à deux mille treize
3 (2013), s'il vous plaît?

4 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

5 R. Je vais le prendre en engagement, ça commence bien,
6 hein.

7 Q. [17] Ça va vite dans ce temps-là.

8 R. Dans le sens que... votre question m'apparaît
9 raisonnable mais il y a des clauses de
10 confidentialité à respecter au niveau du balisage,
11 alors je dois vérifier si ce que vous demandez est
12 recevable ou pas.

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 Oui, c'est ça. Alors, si vous me permettez
15 d'intervenir deux instants.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Je vous en prie.

18 Me YVES FRÉCHETTE :

19 Alors, effectivement, tous ces balisages-là,
20 d'expérience, on a eu des questions dans le passé à
21 cet égard-là et, à chaque fois, il s'agit de
22 questions de confidentialité liées aux
23 participants, liées aux données qui y sont
24 inscrites. Alors, à chaque fois, on a des clauses
25 de confidentialité qu'on doit respecter. Dans ces

1 circonstances-là, à moins que ce soit un élément
2 dirimant ou à moins que la Régie souhaite vraiment
3 l'avoir sous la main, là, le nombre reste quand
4 même... reste quand même là. On voit le nombre. On
5 a aussi les... toutes les réponses qui ont été
6 offertes par madame Roquet sur les dispersions, et
7 caetera, puis l'effet des moyennes sur les cadrans.
8 Alors on peut déjà faire beaucoup de travail, là,
9 sans être en mesure d'identifier précisément les
10 participants ou autrement. Alors je laisse ça à
11 votre appréciation, mais là on s'en va, là, dans
12 des aspects de confidentialité puis tout ça, là,
13 qui, à chaque fois, exigent paperasse, si je me
14 permets.

15 (11 h 14)

16 LE PRÉSIDENT :

17 Maître Cadrin?

18 Me STEVE CADRIN :

19 Dans le préambule de ma question, je faisais
20 référence à d'autres documents justement où on voit
21 la liste des participants en question. Et
22 simplement que... alors je vois que quand on l'a,
23 on peut la fournir. Peut-être que dans ce cas-ci il
24 y a des enjeux de confidentialité plus graves ou
25 plus importants que dans les autres études dont on

1 a parlé. Je ne le sais pas. Mais simplement pour
2 voir de qui on parle et qui est jugé dans chacun
3 des documents dont on vient de parler. Parce que
4 c'était ça le but du préambule. Des fois on l'a ou
5 on ne l'a pas.

6 Me YVES FRÉCHETTE :

7 Mais il reste quand même que même si on a les
8 utilités, on ne pourra pas rentrer dans les données
9 de chacun, là. On se comprend. Ce qui compte c'est
10 d'avoir le nombre. En tout cas, écoutez, si c'est
11 maintenu c'est maintenu, mais je laisse ça à votre
12 appréciation. Si c'est vraiment quelque chose
13 d'utile au stade où nous en sommes aujourd'hui, là,
14 je laisse ça à votre appréciation.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Est-ce que c'est possible de... de procéder à un
17 engagement à déterminer, à savoir si la liste,
18 strictement la liste des noms peut être rendue -
19 vous verrez de quelle façon, là - peut être rendue
20 disponible. Donc ce serait l'engagement numéro 1.
21 Et on comprendra que pour nous, à ce stade-ci,
22 c'est strictement ce qu'on va permettre, que vous
23 aurez... Si c'est possible, hein. Je ne veux pas
24 remplacer les gens de... j'ai assez de ma « job ».
25 Donc, est-ce que vous pouvez libeller l'engagement,

1 s'il vous plaît?

2 Me STEVE CADRIN :

3 Oui, c'est ce que... C'est ce qu'on me demandait du
4 côté de la sténographie.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Oui.

7 Me STEVE CADRIN :

8 Alors donc, tout simplement pour faire la référence
9 plus simple, donc nous sommes à regarder la réponse
10 R1.1 dans le document HQT-13, Document 4, page 3,
11 le document que je vous parlais tantôt.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Hum, hum.

14 Me STEVE CADRIN :

15 De EBM. Donc le Transporteur, à la réponse R1.1.
16 Donc fournir la liste des participants pour chacune
17 des années apparaissant au tableau R1.1.

18

19 E-1 (HQT) : Fournir la liste des participants pour
20 chacune des années apparaissant au
21 tableau R1.1 (Demandé par AHQ-ARQ)

22

23 LE PRÉSIDENT :

24 Et on comprendra que la réponse à l'engagement,
25 c'est qu'on va regarder la possibilité de le faire.

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Oui, oui, dans la mesure où l'information était
3 publique, là.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Oui.

6 Me YVES FRÉCHETTE :

7 Puis qu'il y a un forum public. J'ai la certitude,
8 ce que ce matin je n'ai pas, là, parce que je sais
9 que madame Roquet et moi on a déjà eu des
10 situations où... Je ne vous le cache pas, en
11 Ontario ils nous ont demandé toutes sortes de trucs
12 et puis la confidentialité on y était... on avait
13 exigé que la confidentialité de toutes les données
14 qui concernaient les balisages soit respectée. Et
15 ce qui est... ce qui s'est avéré, d'ailleurs. Alors
16 comptez sur moi, l'engagement est pris. On a bien
17 compris. S'il y a des données publiques au niveau
18 des participants, on va les rendre disponibles.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Merci, Maître Fréchette. Maître Cadrin.

21 Me STAVE CADRIN :

22 C'est simplement la liste, comprenons-nous, là, ce
23 n'est pas la liste du nom des participants, ce ne
24 sont pas des données, là, à l'intérieur... Parce
25 que je vous entendais...

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 J'ai compris. C'est la liste. C'est la liste, c'est
3 bon.

4 M LAURENT PILOTTO :

5 La liste des noms.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Les noms. Duquette, Pilotto, Turgeon, Cadrin.

8 Me STEVE CADRIN :

9 Merci. Je continue avec ma question, mes questions.

10 Q. [18] Alors maintenant je vais changer de demande de
11 renseignement. Demande de renseignement de nous.

12 Alors B-0047, HQT-13, Document 2 donc, pour les
13 fins du bilinguisme. On est à la page 6, figures 17
14 et 18. Ce sont des figures qui proviennent de votre
15 preuve de toute façon, mais qu'on a cumulées à cet
16 endroit. Alors donc, toujours la figure 17. Pardon.
17 Combien de participants composent la moyenne
18 pondérée de la figure 17, que l'on voit à cette
19 page 6?

20 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

21 R. La... la figure 17?

22 Q. [19] Les par année, évidemment, je ne vous l'ai pas
23 proposé, là, parce qu'évidemment ça peut varier,
24 là, mais oui, la figure 17.

25 R. Pour la figure 17, le nombre de participants c'est

1 sept. C'est le nombre de participants. Ces
2 chiffres-là sont compilés dans le « Best Practice
3 Working Group », donc c'est le... c'est les... le
4 nombre de participants est indiqué à la réponse 1.1
5 de EBMI, si je ne m'abuse.

6 Mme STÉPHANIE CARON :
7 Pour fins de référence...

8 Me STEVE CADRIN :
9 C'est les mêmes... c'est les mêmes chiffres, on...
10 C'est les mêmes chiffres qu'on voit à la réponse à
11 EBM, parce que ce n'est pas tout à fait sept, là,
12 ça varie.

13 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :
14 R. Oui.

15 Mme STÉPHANIE CARON :
16 R. Pour fins de référence, ces graphiques se
17 retrouvent aux pages 17 et 19 de la pièce HQT-3,
18 Document 3.

19 (11 h 20)

20 Q. [20] Excusez-moi! J'ai une petite confusion de
21 chiffres parce qu'il y a la version révisée, pas
22 révisée. Puis je pense qu'il y avait une
23 modification. Puis on ne s'entendait plus. Je suis
24 désolé.

25 Lorsque vous parliez tout à l'heure, donc j'ai

1 compris, ce sont les mêmes que vous avez
2 mentionnés, donc du tableau EBM, les chiffres qui
3 apparaissent de la réponse aux questions d'EBM. Je
4 vous pose maintenant les mêmes questions pour la
5 figure 19 qu'on voit toujours apparaître à la pièce
6 HQT-13, Document 2, page 6.

7 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

8 R. Je n'ai pas le détail de la réponse pour la figure
9 19. C'est un autre balisage qui est fait à l'ACÉ
10 sous un autre groupe de balisage. Alors, je n'ai
11 pas l'information sous la main. Lorsqu'on...

12 Q. [21] Est-ce que c'est possible... Oui. Allez-y!

13 R. Je vais arrêter là. Je ne veux pas présumer des
14 questions qui suivront. Ce n'est pas le même
15 balisage. Je n'ai pas la réponse sous la main.

16 Q. [22] Bien, la question c'est : Combien? Donc c'est
17 ça la question.

18 R. De participants?

19 Q. [23] Oui.

20 R. Bien, je ne voudrais pas mettre de chiffre erronés.
21 Est-ce que c'est vingt-cinq (25)? Est-ce que c'est
22 trente-cinq (35)? Je ne sais pas exactement.

23 Q. [24] Mais est-ce que c'est un chiffre que vous
24 pouvez obtenir? Est-ce que vous pouvez prendre
25 l'engagement de le fournir année par année? La même

1 question que, dans le fond, la figure 17.

2 R. Je prendrais l'engagement avec les mêmes caveat qui
3 s'appliqueraient, j'imagine?

4 Q. [25] Bien, le nombre cette fois-ci.

5 Me YVES FRÉCHETTE :

6 Je m'en remets encore à la Régie. C'est des
7 éléments plus granulaires pour la décomposition de
8 ce tableau-là. On peut fournir autant
9 d'informations que la Régie souhaitera ou
10 considérera pertinentes au stade où nous en sommes.
11 Mais bon, sous cette réserve-là.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Oui. On prend l'engagement, oui.

14 Me YVES FRÉCHETTE :

15 C'est bien.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Voulez-vous le libeller?

18 Me STEVE CADRIN :

19 Oui, bien sûr. Ce sera donc de fournir le nombre de
20 participants année par année pour les fins du
21 tableau figure 19... en fait je devrais dire la
22 figure 19 apparaissant à la page 6, HQT-13,
23 Document 2. Et peut-être comme question
24 complémentaire, à prendre soit dans le même
25 engagement ou autrement, on veut savoir s'ils sont

1 communs à ces deux figures, quels sont les
2 participants qui sont communs, exemple vous en
3 aviez sept dans la figure d'en haut, bien, est-ce
4 que les sept mêmes se retrouvent en bas, plus
5 d'autres peut-être ou moins, selon le cas.

6

7 E-2 (HQT) : Fournir le nombre de participants
8 année par année pour les fins de la
9 figure 19 apparaissant à la page 6 de
10 HQT-13, Document 2; et, s'ils sont
11 communs à ces deux figures, quels sont
12 les participants qui sont communs
13 (demandé par AHQ-ARQ)

14

15 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

16 R. En fait, je pense que c'est... vous arrivez au
17 point intéressant. Au niveau de ce balisage-là...
18 Peut-être si on avait changé l'ordre, on aurait pu
19 se sauver des engagements. Au niveau du balisage du
20 côté de la figure 19, donc le balisage, le second
21 balisage où on fait l'exercice de fiabilité, il y a
22 deux des participants du Best Practice Working
23 Group qui ne participent pas à ce balisage-là.
24 Donc, ils nous fournissent une information... On
25 n'a pas le détail de l'information qui permettrait

1 de faire l'exercice - à nouveau, peut-être que je
2 m'avance, là, mais compte tenu de votre preuve -
3 l'exercice de moyenne pondérée qui serait désirée
4 par l'AHQ-ARQ. Je reviens, je ne sais pas si le
5 nombre de participants au deuxième balisage est
6 vraiment probant ou pas dans votre exercice, ou du
7 moins je pense que la fin que vous souhaitez mener
8 de l'avant.

9 Q. [26] Mais je comprends de votre réponse pour
10 l'instant, pour la deuxième partie, du caractère
11 commun ou pas...

12 R. Oui.

13 Q. [27] ... des participants, vous dites que,
14 systématiquement, année après année, il y en a deux
15 qui ne sont pas là, essentiellement, qui sont dans
16 le Best Practice Working Group...

17 R. Oui.

18 Q. [28] ... mais qui ne sont pas dans le tableau, dans
19 le fond, du bas, SAET?

20 R. Oui.

21 Q. [29] Je reviens toujours à la figure 19. Selon
22 vous, comment l'ACÉ calcule-t-elle la moyenne
23 pondérée de la figure 19? Est-ce que vous le savez?

24 R. Je n'ai pas l'équation sur le bout des doigts. Mais
25 connaissant leur façon d'être logique, la moyenne

1 pondérée, ce serait de prendre la somme des minutes
2 d'interruption divisé par la somme des points de
3 livraison.

4 Q. [30] Toujours dans les réponses à la DDR de l'AHQ-
5 ARQ, mais à la page 5 cette fois-ci, on va à la
6 figure 3, on voit à la note de bas de figure que
7 les résultats pour la moyenne des participants
8 n'étaient pas disponibles pour deux mille quatorze
9 (2014) au moment du dépôt de la preuve. Est-ce que
10 les résultats pour la moyenne des participants sont
11 maintenant disponibles pour deux mille quatorze
12 (2014)?

13 R. Non. Comme on l'a expliqué dans plusieurs dossiers
14 passés, l'exercice de balisage, il y a la capture
15 d'informations puis ensuite la finalisation,
16 l'approbation puis la production des informations
17 finales arrivent trop tard pour le dépôt du dossier
18 en cours et il ne sera disponible que pour le
19 prochain dossier. Ce qu'on avait offert...
20 (11 h 25)

21 Q. [31] À quelle date vous devez fournir, vous, les
22 informations par exemple?

23 R. En fait, nos informations sont fournies au cours de
24 l'été. Ça dépend des fins des années comptables des
25 participants. Il y a des participants qui finissent

1 leur année comptable en décembre, et caetera, mais
2 il y a d'autres participants qui finissent leur
3 année comptable plus tard. Alors, le temps de faire
4 tous ces traitements-là, puis... Même chez certains
5 participants, ce sont des plus petites compagnies,
6 ce sont les étudiants d'été qui finissent de faire
7 tous les travaux de comptabilisation de... entre
8 autres pour l'aspect fiabilité et tout ça.

9 Ça fait que le temps que ce processus-là
10 soit complété et qu'il y ait validation des données
11 à l'interne des compagnies, ensuite que ce soit
12 rentré dans le système, qu'il y ait validation et
13 que l'information saisie reflète bien tout ça, et
14 le « final crunshing » pour produire le rapport,
15 bien ça arrive en toute fin d'année. Alors, c'est
16 trop tard pour notre processus. C'est pour ça qu'on
17 a volontarisé de donner au moins l'information de
18 la dernière année pour le Transporteur parce que
19 pour nous c'était faisable de le faire.

20 Q. [32] Donc, je comprends, à l'heure où on se parle,
21 on n'a toujours pas l'information, dans le fond,
22 pour deux mille quatorze (2014) ou la toute fin
23 d'année n'est pas arrivée encore pour avoir cette
24 information-là? Parce que là je vous parlais de la
25 question pour deux mille quatorze (2014).

- 1 R. Bien, je pense que rendu là, je pense qu'on dépose
2 l'information telle qu'elle est disponible pour
3 préparer notre preuve de façon transparente avec
4 vous, là. Ce n'est pas... ce n'est pas une question
5 de voir, est-ce qu'en deux mille quinze (2015), le
6 rapport est sorti le vingt-trois (23) novembre ou
7 en deux mille quatorze (2014), il est sorti le deux
8 (2) décembre ou le... T'sais, je veux dire,
9 présentement la...
- 10 Q. [33] Non, mais la question que je vous pose,
11 c'est : est-ce que l'information est maintenant
12 disponible? C'est ça, c'est tout ce que je vous
13 demande. Je ne vous parle pas de savoir quelle date
14 est meilleure, là.
- 15 R. Il faudrait que je fasse le point avec l'ACÉ si le
16 rapport est finalisé, là.
- 17 Q. [34] Parce que vous me dites « c'est en fin
18 d'année », on est en fin d'année deux mille quinze
19 (2015).
- 20 R. C'est vrai.
- 21 Q. [35] Et on parle des données deux mille quatorze
22 (2014). J'ose croire que peut-être c'est disponible
23 à l'heure actuelle. C'est pour ça que j'en venais à
24 cet entonnoir de questions, si je peux me permettre
25 l'expression.

1 R. Je vous entends. Il faudrait que je fasse le point
2 avec l'ACÉ pour savoir si c'est prêt ou pas, mais
3 ce sera prêt pour le prochain dossier.

4 Q. [36] Ça, je le comprends bien. Je vous demanderais
5 de prendre l'engagement effectivement de vérifier
6 l'information et de la fournir selon le cas, si
7 elle est disponible, s'il vous plaît.

8 Me YVES FRÉCHETTE :

9 Nous sommes à la Régie, encore une fois. La
10 pertinence m'apparaît... la question... la réponse
11 a été très claire.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Oui. Voulez-vous... voulez-vous répliquer à ça?

14 Me STEVE CADRIN :

15 Écoutez, si l'information est disponible, ça, c'est
16 la première des choses, réglons cet aspect-là. Si
17 elle est disponible cette information-là, je vois
18 difficilement comment ça ne peut pas être
19 pertinent, pour les fins de notre dossier, de
20 savoir ce qui s'est passé en deux mille quatorze
21 (2014). Que l'information soit arrivée plus tard
22 dans l'année puis qu'on ne l'ait pas au moment du
23 dépôt du dossier, ça nous donne une situation de
24 comment ça s'est passé au niveau du Transporteur
25 pour l'année deux mille quatorze (2014). Je pense

1 que c'est pertinent pour les fins de regarder.

2 Alors, on fait tout un exercice de balisage
3 et tout ça. D'avoir une donnée de plus en matière
4 de balisage et la plus récente m'apparaît toujours
5 pertinent, mais... et même si c'est une « mise à
6 jour », entre guillemets, du dossier, mais on ne
7 parle pas de mise à jour de chiffres, là, ici, on
8 parle d'une mise à jour d'un balisage d'une année
9 passée. Ce n'est pas parce qu'elle n'est pas
10 disponible avant qu'on ne l'a pas dans le dossier,
11 c'est parce que c'est fait comme ça.

12 Me YVES FRÉCHETTE :

13 Écoutez, la réponse du témoin est claire, il
14 faudrait faire une série de vérifications, mais le
15 dossier a été élaboré à partir de cette
16 information-là qui est cohérente. La preuve est
17 élaborée là-dessus, les témoignages sont
18 administrés comme ça. On s'en remet à la Régie sur
19 la pertinence de cette question-là. Si la Régie
20 considère que c'est important d'obtenir cette
21 réponse-là, on va faire l'exercice. Et de notre
22 côté, on soumet que ce n'est pas pertinent à ce
23 stade-ci.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Maître Cadrin, je vais accueillir l'objection de

1 votre confrère. Je pense qu'il y a déjà assez de
2 choses au dossier, assez de chiffres, assez
3 d'années. Vous pouvez faire... vous avez... Et on
4 vous a lu, vous tirez beaucoup de conclusions, ces
5 conclusions-là restent. Alors, je pense qu'on peut
6 procéder soit à une autre ligne de questions ou à
7 une autre question.

8 Me STEVE CADRIN :

9 Q. [37] Je reste toujours sur la figure 3, cette fois-
10 ci, une autre question. Combien de participants
11 sont inclus dans les moyennes arithmétiques de
12 cette figure par année?

13 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

14 R. Ça varie en fonction des participants de chaque
15 année.

16 Q. [38] Je comprends, mais est-ce que vous avez les
17 chiffres? Parce que tantôt on parlait aux figures
18 17 et 19, là, mais est-ce que... nous comprenons
19 que ce sont les mêmes... dont les résultats
20 apparaissent tant aux figures 17 et 19.

21 R. On pourrait se référer à la réponse qui a été
22 donnée à EBMI en termes de participants. Là ça
23 donne une... ça donne l'évolution des participants
24 au balisage.

25 Q. [39] J'ai de la difficulté à saisir comment ça se

1 peut que la réponse sera la même tout simplement
2 que... Parce que tout à l'heure, il y a des... le
3 tableau précédent, les tableaux précédents qu'on
4 regardait à la page suivante, figure 17, figure 19,
5 ce ne sont pas les mêmes chiffres. Vous m'avez
6 mentionné tout à l'heure, si je ne me trompe pas,
7 qu'il y a deux participants du tableau 17 qui ne
8 sont pas dans le tableau 19, mais qu'il y a
9 d'autres participants dans le tableau 19. On verra
10 le nombre par année, là, puis ma question était par
11 année évidemment.

12 (11 h 30)

13 Puis là on arrive à l'indicateur composé,
14 on regarde figure 3 et on regarde ça ici, là vous
15 me dites que c'est les mêmes chiffres que de
16 l'autre côté. Comme ce n'est pas les mêmes chiffres
17 dans les deux figures, je suis perdu.

18 R. O.K., je vais prendre mon temps, on va... il n'y a
19 pas de problème, on va rendre ça clair, là. O.K. Si
20 on revient à la figure 17, les statistiques
21 concernant les coûts d'exploitation, de maintenance
22 et d'administration, ce sont des statistiques qui
23 sont compilées dans un balisage du Best Practice
24 Working Group avec le nombre de participants
25 indiqués à la réponse 1.1 de la demande de

1 renseignement d'EBM. Donc, on regarde, là, qui
2 évolue entre sept (7) et six (6) participants dans
3 le temps.

4 Q. [40] Ça va.

5 R. D'accord? Au niveau du balisage sur la fiabilité,
6 le T-SAIDI, c'est un balisage qui est administré
7 par un autre groupe de balisage, qui a plus de
8 participants mais auxquels deux des participants du
9 Best Practice Working Group ne participent pas. Ces
10 participants-là, toutefois, nous fournissent une
11 information intégrée sur leur fiabilité qui nous
12 permet de les considérer dans la moyenne, mais on
13 n'a pas le degré de détails nécessaire pour faire
14 une moyenne pondérée, on utilise donc leur
15 information pour faire une moyenne arithmétique.

16 Alors, les participants qui sont à la
17 figure de l'indicateur composite reflètent les
18 participants du Best Practice Working Group. Avec
19 la particularité qu'on n'a pas le degré de détails
20 qui permet de faire la moyenne pondérée. Pour être
21 plus précise, on n'a pas de détails sur leur nombre
22 de points de livraison. On a leur fiabilité, ils
23 font le calcul complet en termes de minutes par
24 point de livraison mais on n'a pas le détail du
25 point de livraison, donc on n'est pas en mesure de

1 faire le calcul de la moyenne pondérée.

2 Puis, comme je le mentionnais plus tôt en
3 présentation, la moyenne pondérée ou la moyenne
4 arithmétique, je pense que les deux permettent de
5 voir notre comparabilité. En fait, je trouve que ce
6 qui parle le plus dans le graphique du Best
7 Practice Working Group c'est la délimitation des
8 cadrans. Comme je l'indiquais, c'est basé sur la
9 médiane. On est capable de voir si on est parmi les
10 tops 3 ou on est capable de voir si on n'est pas
11 dans les tops 3.

12 Une moyenne pondérée, surtout quand on est
13 une entreprise comme la taille d'Hydro-Québec,
14 c'est une moyenne qui est aspirée par notre
15 performance. Si ça s'adonnait que le deuxième
16 participant qui performe bien est de taille
17 importante, là vous vous retrouvez avec une moyenne
18 qui est complètement écrasée par la taille de ces
19 participants-là. En contrepartie, si c'était le
20 plus petit des participants qui performait bien, il
21 n'y aurait presque pas d'effets notables sur la
22 moyenne pondérée.

23 Alors, compte tenu de la taille des
24 compagnies diverses qui desservent les différentes
25 provinces au Canada, qui gèrent des réseaux de

1 transport, qui varient grandement en termes de
2 taille, la moyenne pondérée, elle a le défaut
3 d'être écrasée par les grosses compagnies.

4 L'aspect intéressant des médianes c'est
5 que, ça, ça permet, au moins, de voir la
6 distribution. Puis c'est pour ça qu'on a amené la
7 précision par rapport à la surface complète du
8 graphique, ça permet d'apprécier, justement, la
9 variabilité des performances des participants. Puis
10 de voir qu'il y a un... Puis j'amène, encore là,
11 une précision, il faut comprendre que le top 3 des
12 coûts est à droite de la médiane des coûts; le top
13 3 des fiabilités est en haut de la médiane de
14 fiabilité, mais ce n'est pas nécessairement le même
15 top 3. Tu sais, je peux être un top 3 en coûts puis
16 être bon dernier en fiabilité, là. Puis je peux
17 être un top en fiabilité mais pas particulièrement
18 performant au niveau de mes coûts. Ça fait qu'il
19 faut juste comprendre, là, que chaque axe est géré
20 indépenda

21 La moyenne pondérée, c'est un exercice
22 mathématique, ça a sa valeur mais ça va dire ce que
23 ça va dire puis quand la plus grosse des compagnies
24 est de beaucoup, c'est sûr que la moyenne pondérée
25 va être écrasée par notre performance. Si on

1 n'était pas bon, la moyenne pondérée ne serait pas
2 bonne. Si on était bon, bien, la moyenne pondérée
3 va être bonne.

4 Q. [41] Dans le tableau de la figure 3, si on demeure
5 ensemble dans la présentation que vous avez refaite
6 avec le zoom, comme on l'a mentionné tout à
7 l'heure, là.

8 R. Oui. Oui.

9 Q. [42] Mais n'allez pas plus loin, là, vous avez la
10 figure 3 devant vous, dans le fond. La médiane que
11 l'on voit apparaître, là, notre croix de médianes
12 qu'on va apparaître là, c'est pour quelle année?

13 R. De mémoire, c'est la médiane de la dernière année.

14 Q. [43] Donc, deux mille treize (2013)?

15 R. Oui.

16 Q. [44] Oui. Je vous amène maintenant dans le document
17 B-0009, HQT-3, Document 2, page 8. Et c'est le
18 tableau 5 sur l'IC transport.

19 Me LISE DUQUETTE :

20 Je m'excuse, Maître Cadrin, pourriez-vous répéter
21 la référence?

22 Me STEVE CADRIN :

23 Oui, certainement. Oui. Dans quelle langue? Dans
24 les deux. C'est une blague. B-0009 ou bien HQT-3,
25 Document 2, page 8.

1 Me LISE DUQUETTE :

2 Merci.

3 Me STEVE CADRIN :

4 C'est le tableau 5, en haut de page, sur le
5 transport... IC transport, pardon.

6 (11 h 36)

7 Q. [45] Ma première question, d'abord si on parle de
8 l'IC opérationnel cette fois-ci, là, dans le... à
9 l'intérieur de IC transport, l'IC opérationnel, que
10 peut-on en dire, là, pour ce qui est de l'année
11 deux mille quinze (2015) à ce stade-ci, là? Qu'est-
12 ce que vous pouvez nous fournir comme information?

13 M. LOUIS-OMER RIOUX :

14 R. Donc pour ce qui est de l'IC opérationnel à ce
15 stade-ci de l'année, on est sur l'horizon à peu
16 près, là, de deux mille quatorze (2014) au niveau
17 de l'IC opérationnel. Je profite de l'occasion, là,
18 au cas où il y a d'autres questions après sur le IC
19 autre. Cette partie-là est un peu mieux cette
20 année. Les conditions météorologiques ont été
21 meilleures, donc globalement... on se croise les
22 doigts que ça continue comme ça jusqu'à la fin de
23 l'année évidemment. Comme dirait l'autre, plus
24 chanceux qu'intelligent. C'est...

25 Q. [46] Je ne sais pas c'est qui l'autre qui a dit ça,

1 là, mais...

2 R. Un penseur célèbre, je ne pourrais pas... Mais
3 fondamentalement au niveau de la partie
4 opérationnelle, c'est à peu près de l'ordre de
5 grandeur de deux mille quatorze (2014).

6 Q. [47] Pour l'IC opérationnel, il est décomposé en
7 trois lignes dont la première est la défaillance
8 d'équipement. Puis restons sur la question des
9 défaillances d'équipement. Doit-on comprendre que
10 pour chaque panne qui affecte l'IC opérationnel, le
11 Transport est en mesure de déterminer l'équipement
12 ou les équipements qui ont causé la défaillance?

13 R. Bien sûr.

14 Q. [48] Alors par exemple on avait le zéro virgule dix
15 heures (0,10 h) pour ce qui est de deux mille
16 quatorze (2014). Vous êtes en mesure de nous dire
17 quel équipement spécifiquement nous a amenés là?

18 R. Avec des « s », là, oui.

19 Q. [49] Lesquels équipements, excusez, oui, avec des
20 « s ».

21 R. Bien pas... Ça va être long, là, si je vous les
22 énumérais tous, mais chaque panne est identifiée.
23 On a la cause, on a l'équipement qui est concerné,
24 on a même une analyse de comportement qui est faite
25 par nos ingénieurs, qui nous dit qu'est-ce qui

1 s'est passé, comment les protections ont opéré. Et
2 c'est un des intrants qu'on se sert, justement.

3 Q. [50] Mais restons sur les défaillances
4 d'équipement, parce qu'on a parlé...

5 R. Oui.

6 Q. [51] ... d'un programme de maintenance qui va
7 s'attaquer à certains équipements plus que
8 d'autres, là, d'une certaine façon, en priorisant
9 les... vos actions. Est-ce que pour chacune, dans
10 le fond, des années qu'on est là, je comprends que
11 vous avez l'information disponible, mais est-ce
12 qu'on peut y aller au moins par familles
13 d'équipement, si on ne veut pas parler de chaque
14 équipement spécifiquement, qui nous ont amenés dans
15 ces résultats de défaillance d'équipements pour
16 chaque année. Point dix (0,10), par exemple, pour
17 deux mille quatorze (2014), mais pour les autres
18 chiffres également.

19 R. Oui, tout à fait. Bien finalement c'est... c'est
20 fort simple, ça représente un peu, là, quand je
21 vous avais fait la présentation sur l'âge moyen,
22 là, on avait encadré en rouge les transformateurs,
23 disjoncteurs, sectionneurs, là. On disait que
24 c'était les... je vous avais dit que c'étaient les
25 équipements les plus importants, stratégiques sur

1 le réseau. Transformateurs, disjoncteurs dans nos
2 postes, c'est ce qui constitue les principales
3 défaillances qu'on va avoir dans nos postes.
4 Maintenant en ligne, une ligne est à un équipement,
5 c'est plutôt des problèmes d'isolation, là, c'est
6 assez... c'est assez standard. Donc
7 transformateurs, disjoncteurs, c'est les principaux
8 types d'équipements.

9 Q. [52] Ce que j'en comprends de votre réponse, puis
10 je ne veux pas aller trop loin dans le détail, tout
11 en même temps je ne veux pas mal vous paraphraser,
12 mais ce que je comprends c'est que la majorité de
13 la défaillance d'équipements ou du chiffre
14 apparaissant dans la ligne « défaillance
15 d'équipement » année après année, ça va toucher
16 principalement transformateurs, disjoncteurs la
17 majorité du temps. La majeure partie du zéro
18 virgule dix (0,10), par exemple, de deux mille
19 quatorze (2014) c'est les transformateurs,
20 disjoncteurs.

21 R. Exact.

22 Q. [53] Maintenant je vais, toujours dans la demande
23 de renseignement de l'AHQ-ARQ, B-0047, HQT-13,
24 Document 2. HQT-13, Document 2, page 13. Et la
25 réponse à la question 6.2. Alors essentiellement on

1 vous demandait :

2 6.2 Veuillez décrire et quantifier les
3 gains résultants de l'action
4 permettant d'optimiser davantage
5 l'exploitation du réseau, mentionnée à
6 la référence (ii).

7 Alors vous mentionnez :

8 R6.2 L'augmentation du nombre de
9 simulations de réseau effectuées en un
10 laps de temps réduit contribue à
11 accroître l'efficacité des processus
12 de conception [...].

13 Et caetera, et caetera. Alors, question : votre
14 réponse mentionne notamment une augmentation
15 potentielle des limites de transit de puissance sur
16 le réseau de transport. Je vous laisse peut-être le
17 temps de la relire au complet, j'ai été vite, là,
18 mais... Ça va? Avez-vous vu une prévision sur les
19 puissances de transport qui seraient ainsi gagnées
20 en mégawatts et leur date d'application?

21 R. Non. Pourquoi? Par contre, ça mérite explication.

22 Q. [54] Oui, je...

23 R. Alors ce qu'il faut voir, là, c'est que ces
24 simulations-là on en fait plusieurs en fonction des
25 configurations du réseau puis de... de l'impact que

1 ça a. Par exemple, je vais vous donner un exemple
2 de choses qu'on fait.

3 (11 h 43)

4 Sur le réseau Manic... sur la limite Manic-
5 Québec... Pour les non-initiés, là, la limite
6 Manic-Québec, c'est les corridors qui viennent de
7 la Manic qui se rendent à Québec comme le nom
8 l'indique. Donc, c'est fort simple de voir d'où
9 vient cette énergie-là. Il faut qu'on optimise nos
10 limites de transport pour réussir à passer toute
11 l'énergie qu'il y a là.

12 Dès qu'on a des équipements qui sont
13 indisponibles, soit pour une panne, soit pour de
14 l'entretien, nos ingénieurs de planification font
15 des simulations pour reconfigurer et aller plus
16 finement dans nos stratégies d'exploitation pour
17 permettre d'augmenter cette limite-là de façon
18 transitoire pour nous permettre de passer l'énergie
19 même s'il y a une panne et... donc il faut que ce
20 soit sécuritaire.

21 On a, on intervient, on en fait plusieurs
22 par année en fonction effectivement des
23 configurations de réseau, soit en mode planifié,
24 soit en mode de panne, de façon à rétablir nos
25 capacités de transport maximums tout en demeurant

1 sécuritaire. C'est pour ça que je vous dis, je ne
2 peux pas vous donner toute la liste parce que je ne
3 l'ai pas, mais je sais qu'on... l'exemple que je
4 vous donne, on l'a fait dans le cas de la pointe
5 pour l'année passée. On a optimisé notre limite
6 Manic-Québec depuis ce temps-là avec des meilleures
7 stratégies d'exploitation, c'est un exemple.

8 Q. [55] On n'a pas d'ordre de grandeur parce que vous
9 nous parlez...

10 R. Le nombre de mégawatts?

11 Q. [56] ... que vous visez à augmenter les limites de
12 transit de puissance sur le réseau. Je comprends ce
13 que vous me dites, sur le plan empirique, là.

14 R. Bien, je vais vous donner... Oui, je vais... Juste
15 pour vous donner, qualifier l'exemple...

16 Q. [57] Répondez pas tous en même temps ou tout en
17 même temps.

18 R. Oui, mais pour qualifier l'exemple que je viens de
19 vous donner, c'est quelques centaines de mégawatts.
20 De mémoire, c'est environ trois cents mégawatts
21 (300 MW) qu'on a été gagnés, trois ou quatre cents
22 mégawatts (3-400 MW) qu'on a été gagner sur la
23 limite qui est en haut de dix mille mégawatts
24 (10 000 MW), donc ça vous donne un ordre de
25 grandeur de ce qu'on a pu faire à ce moment-là par

1 notre simulation et on fait chacun des corridors
2 comme ça à chaque année.

3 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

4 R. Et si ça peut être une bonification de toute cette
5 information-là fournie, dans le fond, quand on est
6 rendu en exploitation de réseau, tous les cas de
7 figures sont potentiellement possibles. Il peut y
8 avoir un bris d'équipement, il peut y avoir un
9 retrait, et caetera. Ça fait que lorsqu'on fait nos
10 limites d'exploitation, on les base sur un ensemble
11 de simulations, mais on ne peut pas simuler tous
12 les cas de figures possibles et impossibles. Alors,
13 par défaut on établit des limites d'exploitation
14 qui sont sécuritaires.

15 (11 h 44)

16 Si on se retrouve dans une situation
17 particulière en cours d'année, un retrait qui est
18 plus long, un équipement qui n'arrive pas tel que
19 prévu ou un bris qui n'a pas été planifié, le fait
20 d'avoir des outils qui sont plus véloce nous
21 permettrait d'aller voir : « O.K., on va aller
22 simuler ce cas de figure là particulier » puis là
23 d'arriver avec une réponse puis dire, ça
24 demeurerait sécuritaire de l'exploiter avec un
25 cinquante mégawatts (50 MW) de plus ou un soixante-

1 deux mégawatts (6 MW) de plus, et caetera.

2 Puis, pour la période temporaire que
3 surviendrait cette situation-là, donc un bris ou,
4 et caetera, on pourrait aller profiter de cette
5 marge-là. Ça fait que c'est vraiment pour optimiser
6 l'exploitation du réseau dans tous les cas
7 possibles et impossibles. Ce qu'on ne peut pas
8 faire en mode... planifié. Tu sais, alors on
9 regarde un ensemble de cas de figure, on s'établit
10 des limites, on ne peut pas faire tous les cas de
11 figure mais, dans des situations particulières,
12 dans des conditions, là on peut peut-être aller
13 faire une simulation très ciblée pour aller voir,
14 dans cette situation-là, est-ce qu'on pourrait
15 exploiter de façon sécuritaire avec une marge de
16 manoeuvre additionnelle. C'est au bénéfice de tous
17 nos clients.

18 Q. [58] Maintenant, je vais toujours dans la demande
19 de renseignement de l'AHQ-ARQ, les pages 14 et 15,
20 réponse 7.1. Et, dans cette question, nous parlions
21 de l'implantation d'un système de contrôle sur les
22 compensateurs pour augmenter leur contribution au
23 support de tension du réseau. À terme, les gains
24 évalués... gains évalués, et le but de la
25 question :

1 Veillez décrire et quantifier les
2 gains évalués dont il est question à
3 la référence.

4 C'est ce qu'on vous posait comme question. Alors,
5 je vais un peu plus loin. Comme pour l'autre projet
6 dont on vient de parler il y a quelques instants,
7 votre réponse mentionne, notamment, des gains
8 importants de transit. Avez-vous, encore une fois,
9 une prévision sur les puissances de transport qui
10 seraient ainsi gagnées en mégawatts ou des exemples
11 ou des cas de figure que vous pourrez nous donner
12 peut-être, et leur date d'application? Tantôt vous
13 avez parlé du caractère très temporaire de
14 certaines mesures de transit que vous pouviez
15 mettre en place dans le cas précédent, là.

16 R. Bien... oui, c'est ça, on pourra bonifier si
17 nécessaire. Encore là, il s'agit d'utiliser
18 l'avantage que nous apportent les nouvelles
19 technologies puis les contrôles électroniques, qui
20 sont maintenant possibles sur le réseau, puis aller
21 tirer le maximum qu'on peut de la compensation qui
22 est déjà en place. Alors, sans cette capacité-là,
23 donc de « tweaking », d'ajuster, et caetera,
24 l'alternative technologique, ça serait d'arriver à
25 un point où j'ajoute un compensateur.

1 Q. [59] Oui, je comprends.

2 R. Alors, encore là, c'est conditionnel aux cas de
3 figure puis aux configurations de réseau qui
4 peuvent se dégager. Alors, je ne peux pas arriver
5 avec un chiffre de marge spécifique à un point
6 donné. Puis on se rappelle aussi que la marge du
7 réseau dépend de la configuration dans laquelle on
8 l'exploite, alors... C'est donc une capacité
9 d'utiliser de façon dynamique et optimisée avec les
10 automatismes la disponibilité de compensation qu'on
11 a sur le réseau. À l'alternative de laquelle, je
12 vous dirais, il faudrait passer à un investissement
13 d'un autre compensateur.

14 M. LOUIS-OMER RIOUX :

15 R. Donc, ça évite un investissement de l'ordre,
16 mettons, une cinquantaine de millions. D'autre
17 part, le gain qu'on obtient, en fait, ce qu'on fait
18 c'est qu'on synchronise nos compensateurs par une
19 commande collective, c'est un peu technique, là,
20 plutôt que par des commandes locales, des
21 automatismes locaux. C'est optimisé et ça nous
22 permet d'avoir l'équivalent d'un compensateur. Un
23 compensateur, vous pouvez parler de l'ordre de
24 trois cents (300) à quatre cents mégawatts (400 MW)
25 sur un corridor. C'est un ordre de grandeur, je

1 n'ai pas le chiffre très précis, là,
2 malheureusement, mais c'est un ordre de grandeur.

3 Q. [60] Dans le cas du deuxième projet dont on vient
4 de parler, là, où on remplace un compensateur
5 virtuellement, je le dirais comme ça, ce n'est
6 peut-être pas bon, là, quand je le dis comme ça
7 mais je préfère ça que votre autre explication, qui
8 me fait peur. Alors donc, pour cette question-là,
9 donc pour ce deuxième projet là dont nous venons de
10 discuter, vous prévoyez des gains de transit, on
11 vient de le mentionner. Est-ce que ces gains sont
12 pris en compte dans l'établissement de vos
13 prévisions d'investissement sur dix (10) ans dans
14 la planification du réseau de transport, qui
15 apparaissent à la pièce B-0024, qui est HQT-9
16 Document 1?

17 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

18 R. En fait, c'est un projet de R&D qui arrive à terme,
19 alors qui arrive en phase d'implantation, et
20 caetera. Alors, je préférerais penser qu'on finisse
21 son implantation puis qu'on mette en oeuvre pour
22 ensuite tenir compte qu'on a cette capacité-là en
23 place et en main. Le plan d'investissement que vous
24 voyez sur l'horizon de dix (10) ans, c'est un plan
25 d'investissement qui reflète le travail de

1 planification de nos planificateurs de l'année
2 dernière, et caetera, ou de projets en cours qui
3 ont été basés sur des planifications encore plus
4 antérieures. Alors, ils ne peuvent pas refléter
5 l'effet de cette nouveauté-là, qui est maintenant
6 disponible comme outil. Je pense que, pour moi, ce
7 projet-là, c'est une illustration de, justement, ce
8 qu'on compte aller chercher avec l'innovation
9 technologique, ce qu'il est possible de nous
10 amener... nous donner le temps de finir nos devoirs
11 pour pouvoir le refléter dans nos... dans nos
12 systèmes et notre planification.

13 (11 h 54)

14 Q. [61] Est-ce que vous vouliez compléter? Je suis sûr
15 que...

16 Me LOUIS-OMER RIOUX :

17 R. Je veux juste vous dire que je ne prévois pas
18 installer le compensateur de cinquante millions
19 (50 M), ça je peux vous dire ça.

20 Q. [62] D'accord. Mais en fait la question c'est donc
21 ce qui apparaissait à B-0024, pour faire ça dans
22 une seule langue, là, ça ne tient pas compte déjà,
23 dans cette planification-là, de ce qu'on vient de
24 discuter sur notre compensateur en moins, entre
25 guillemets, là.

1 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

2 R. Ça va... ça va être tenu en compte dès que ça va
3 être possible d'en tenir compte d'une façon
4 concrète, là.

5 Q. [63] Dans un autre B quelque chose, la prochaine
6 fois. C'est ça?

7 R. Oui.

8 Q. [64] C'est bon. O.K. C'était ça ma question. Mais
9 lorsque de tels gains se concrétiseront, comme vous
10 venez de le mentionner peut-être que dans une
11 prochain cause tarifaire on en verra donc l'impact
12 ou enfin les documents qui vont avec. Oui, vous
13 m'interrompez déjà?

14 R. Bien en fait, ça va être des inves... Pardon.

15 Q. [65] Allez-y, non, prenez... prenez le temps de
16 m'expliquer si je pars dans une mauvaise piste.

17 R. Bien non, mais peut-être compléter votre question,
18 là. Je pensais que c'était complet.

19 Q. [66] O.K. Non, je n'avais pas fini encore.

20 J'arrive. Est-ce qu'ils bénéficieront à la charge
21 locale du Distributeur ou encore à l'intégration de
22 production pour le service de point à point? Si une
23 demande est soumise au bon moment.

24 R. Ils vont bénéficier à tous, là, c'est un tout, le
25 réseau.

1 Q. [67] Je vais travailler sur ma cohérence avant
2 lunch, après lunch. Vous m'avez demandé de le
3 faire, alors... moi, je vais à la page 13 de mes
4 questions, mais ça ne change rien pour vous.
5 C'est... mais c'est la fin, ça aurait été la fin
6 normalement, mais malheureusement, non. Alors donc
7 on revient sur certains propos, là, dont on a déjà
8 discuté l'an dernier. Mais allons-y spécifiquement
9 donc sur la référence aux papiers ici, donc réponse
10 à la demande de renseignement numéro 1 de la Régie.
11 Alors B-0045, HQT-13, Document 1, page 16. Ça va?
12 Alors dans le préambule de ce questionnaire, on
13 mentionne : « un facteur de coût qui s'ajoute » et
14 la réponse du Transporteur à cette demande 12.1
15 mentionne un standard à moins cinquante (-50oC) au
16 lieu d'un standard à moins quarante (-40oC) dans
17 certaines localisations. Alors quel serait le coût
18 pour le Transporteur de retenir un tel critère de
19 moins cinquante (-50oC) au lieu de moins quarante
20 (-50oC)? Si vous êtes en mesure de le chiffrer.

21 Q. [68] En fait, c'est ce qu'on a... qu'on a tenté en
22 recadrant mes propos, là. Dans la réponse un peu
23 plus détaillée qui maintenant se retrouve dans le
24 corps de la pièce de balisage, là, HQT-3, Document
25 3, ce qu'on dit c'est que ça prend des équipements

1 qui répondent aux conditions dans lesquelles on les
2 exploite. Alors quand on se retrouve dans le Nord
3 du Québec ou même avec les froids puis tout ça, on
4 se retrouve avec des conditions où on a besoin de
5 moins cinquante (-50oC), ce qu'on dit c'est : il
6 n'y a pas vraiment de notion de surcoût. Ça coûte
7 ce que ça prend, t'sais, c'est le coût que ça... de
8 l'équipement qui est nécessaire pour l'exploitation
9 du réseau. Ça coûte ce que ça coûte.

10 Q. [69] C'est ça, le coût que ça coûte.

11 R. Ça coûte, ça coûte. Alors il n'y a pas vraiment de
12 notion de surcoût. Ça fait que je n'ai pas de
13 réponse à votre question sur le moins... le moins
14 quarante degrés C (-40oC). C'est notre
15 spécification de prendre du moins cinquante degrés
16 C (-50oC).

17 Q. [70] Mais ma question n'est pas de savoir si c'est
18 un surcoût ou pas un surcoût. La question est de
19 savoir c'est quoi le différentiel de coût entre les
20 deux, tout simplement.

21 R. Bien on ne magasine pas pour des moins quarante
22 degrés C (-40oC), parce qu'on n'a pas besoin de
23 moins quarante degrés C (-40oC). Alors je n'ai pas
24 de... de différentiel de coût à vous proposer, là.

25 Q. [71] Vous êtes toujours à moins cinquante (-50oC)?

1 R. Oui.

2 Q. [72] Partout?

3 R. Oui. Ça, ça vient de l'optimisation de notre chaîne
4 d'appro. On a minimisé nos gels de concept, on a
5 des gains au total intéressants sur nos actifs.
6 Puis, oui, dans certains cas ça a voulu dire qu'on
7 standardisait certains paramètres. Mais au global,
8 c'était plus économique de le faire.

9 Q. [73] D'accord. Et que font les autres réseaux
10 membres de l'ACÉ, là, face à des conditions
11 météo... ces conditions de météo là?

12 R. Je suis certaine qu'ils se dotent des
13 spécifications nécessaires pour les équipements
14 qu'ils exploitent.

15 Q. [74] Mais vous ne savez pas la réponse, s'ils
16 s'équipent à moins cinquante (-50oC) ou à moins
17 quarante (-40oC)?

18 R. Non, je n'ai pas le... je n'ai pas le détail. Ce
19 que je sais par ailleurs, c'est que l'ACÉ reconnaît
20 que dans certaines conditions ça peut prendre des
21 conditions... des conditions climatiques plus
22 extrêmes, puis elle reconnaît la plage du moins
23 cinquante (-50oC) au plus quarante degrés C (40oC).

24 Q. [75] Ce serait un moment cohérent pour aller
25 luncher.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Merci, Maître Cadrin. C'est ce que nous allons
3 faire. Merci, Maître Cadrin. Donc en revenant on
4 reprend avec vous. Maître Fréchette?

5 Me YVES FRÉCHETTE :

6 Oui.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Il y a une heure de pause de prévue. Est-ce qu'une
9 heure vous est... est-ce que vous avez assez de
10 temps? Je sais qu'il y a quand même un panel... je
11 ne veux pas qu'il en manque quand on va reprendre,
12 là.

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 Non, mais je pense qu'une heure, là, on est tout à
15 fait en mesure, là...

16 LE PRÉSIDENT :

17 Une heure, vous êtes capable. Parfait.

18 Me YVES FRÉCHETTE :

19 On va être assez véloce, là.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Assez véloce.

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 Je comprends que ce matin on a été un petit peu en
24 retard. Je comprends...

25

1 LE PRÉSIDENT :
2 Non, mais c'est pas pour cette raison-là.
3 Me YVES FRÉCHETTE :
4 Une petite marge.
5 LE PRÉSIDENT :
6 C'est pas ça la question. Juste à côté, je voulais
7 juste...
8 Me YVES FRÉCHETTE :
9 Non, non, je vous remercie.
10 LE PRÉSIDENT :
11 ... m'assurer que vous aviez amplement le temps.
12 Me YVES FRÉCHETTE :
13 Oui, oui, je vous remercie de votre gentillesse.
14 Une heure on va être bon.
15 LE PRÉSIDENT :
16 Donc pause... pause dîner pour tout le monde. On
17 revient à treize heures (13 h). Merci et bon
18 appétit.
19 SUSPENSION DE L'AUDIENCE
20 REPRISE DE L'AUDIENCE
21 (13 h 04)
22 LE PRÉSIDENT :
23 Avant de vous recéder la parole avec plaisir,
24 Maître Cadrin, je veux juste... Hier, j'avais
25 indiqué que nous avons les heures de la Régie,

1 c'est-à-dire autour de neuf heures (9 h), autour de
2 trois heures (3 h). Cet après-midi, ce sera trois
3 heures (3 h). Je ne peux pas déborder de trois
4 heures (3 h). Donc, ça veut dire que si l'horaire,
5 les gens qui étaient prévus pour aujourd'hui ne
6 sont pas passés à trois heures (3 h), ils vont
7 passer demain pour leur contre-interrogatoire,
8 parce que nous devons être ailleurs à trois heures
9 quinze (3 h 15). Je voulais donc vous en informer.
10 Puis si quelqu'un veut... son contre-interrogatoire
11 commence à trois heures moins dix (2 h 50) puis il
12 ne veut pas le scinder, demain. Ça vous va?

13 Alors j'espère que le dîner a été bon.
14 Nous, ça a été pas mal bon. Et on a été surpris,
15 nous avons été surpris par des gens du panel
16 lorsque maître Duquette et moi-même avons changé
17 nos fauteuils pour des fauteuils plus confortables,
18 donc ceux de nos bureaux. Malgré qu'ils sont très
19 confortables, on vous le dit, on ne s'endormira
20 pas. Alors, Maître Cadrin, c'est à vous.

21 Me STEVE CADRIN :

22 Je vais essayer de vous garder réveillés. On
23 reprend.

24 Q. [76] Hier, nous avons posé une question.

25 Aujourd'hui, on devait... Oui, hier, vous n'étiez

1 pas là. Mais nous avons demandé au panel 1 s'il y
2 avait une analyse coût/bénéfice pour justifier les
3 coûts additionnels de maintenance de trente-six
4 millions (36 M\$) demandés pour deux mille seize
5 (2016). Alors, monsieur Verret nous avait gentiment
6 référé donc à une réponse à une demande de
7 renseignements numéro 2 de la Régie, qu'on est allé
8 relire. On l'avait déjà lue. Mais je ne suis pas
9 certain que ça répond effectivement à la question
10 qu'on posait. C'est pour ça qu'on la posait hier.
11 Et je comprends qu'aujourd'hui, vous avez fait un
12 autre exercice également. Mais si je peux me
13 permettre de circonscrire la question à : Est-ce
14 qu'il y a une analyse coût/bénéfice pour investir
15 trente-six millions (36 M\$) additionnels dans la
16 maintenance en deux mille seize (2016)? Pas sur dix
17 ans mettons.

18 M. LOUIS VECI :

19 R. Alors, à cette question, Monsieur le Président, on
20 l'a expliqué longuement dans notre présentation
21 d'ouverture, qu'on se dote d'une stratégie et qu'on
22 fait un choix sur la base de retombées à long
23 terme, pour l'exploitation de notre réseau à long
24 terme. Et donc, par exemple, l'année avec les
25 stratégies qu'on voulait adopter, deux mille

1 quinze-deux mille seize (2015-2016), cette année-
2 là, on doit aller jusqu'au bout de l'année pour
3 voir, pour tester et voir les retombées de la
4 stratégie.

5 C'était important pour nous de le faire, de
6 se rendre jusqu'au bout, d'avoir les retours
7 d'expérience, de voir lorsqu'on travaille sur des
8 équipements, comme les transformateurs, les
9 disjoncteurs, là où ils sont rendus dans leur durée
10 de vie, de voir ce que ça coûte de... et de le
11 mesurer comme on l'a fait ce matin, O.K.,
12 comparativement à d'autres alternatives qui
13 seraient un remplacement, par exemple, qui seraient
14 autre chose.

15 Pour nous, c'est comme ça qu'on opère notre
16 réseau. On ne changera pas, Maître Cadrin, une
17 stratégie en cours de route si on veut savoir
18 combien elle coûte et ensuite la remesurer par
19 rapport à des alternatives. Alors, c'est ce qu'on a
20 fait. On a poursuivi. Et je vous dirais, pour deux
21 mille quinze (2015), les chiffres sont ce qu'ils
22 sont. Vous les avez vus aux charges nettes
23 d'exploitation. Vous avez vu les retombées sur les
24 taux de bris. Vous avez vu qu'on est capable de
25 maintenir l'indice de continuité opérationnel.

1 Alors, c'est ce que j'ai à vous offrir
2 comme réponse. Et à votre question plus précise :
3 Est-ce qu'il y a un « business case » spécifique
4 dans l'année deux mille seize (2016) ou deux mille
5 quinze (2015) en cours de route pour savoir si on
6 peut continuer notre stratégie? La réponse : Il n'y
7 a pas de « business case ». La décision est prise
8 en début d'année d'adopter cette stratégie-là, de
9 s'y rendre jusqu'au bout, d'absorber comme on l'a
10 fait pour deux mille quinze (2015) ou comme on va
11 le faire, d'absorber les répercussions de se rendre
12 jusqu'au bout de notre stratégie et d'en mesurer
13 les bénéfices et les retombées sur la fiabilité.

14 Et donc, à ce titre, même si nous avons eu
15 une demande ou une décision dans laquelle tous nos
16 argents n'avaient pas été autorisés, il fallait
17 pour nous aller jusqu'au bout de la stratégie et
18 voir ce que ça rapportait en termes de fiabilité,
19 voir comment ça se démontrait dans un modèle les
20 bénéfices et les retombées d'une telle stratégie.
21 Alors c'est ce qu'on a fait.

22 Q. [77] Effectivement, vous avez mentionné que, pour
23 deux mille quinze (2015), on avait peut-être un
24 premier bulletin ou une première réponse et de
25 qu'est-ce que ça donne dans les taux de bris en

1 deux mille quinze (2015). À quel endroit vous
2 l'avez? J'ai vu deux mille quatorze (2014), deux
3 mille treize (2013). On ne parle pas des mêmes
4 choses, là.

5 (13 h 08)

6 M. LOUIS-OMER RIOUX :

7 R. Quand on a... Pardon. Quand on a fait la
8 présentation on a donné des exemples au niveau des
9 transformateurs, des disjoncteurs, on n'avait pas
10 le chiffre pour deux mille quinze (2015), mais on
11 vous disait que les tendances étaient à la baisse
12 dans les deux cas.

13 Q. [78] Oui. Ça, c'est la page... Excusez-moi. Page 8
14 de votre présentation, là.

15 R. Page 8, page 8.

16 Q. [79] Vous avez deux tableaux là.

17 R. Oui. Puis au niveau de l'indice de continuité, le
18 lien avec l'indice de continuité, bien on en a
19 parlé. Quand on a présenté, on a parlé de l'IC
20 opérationnel et du taux de défaillance. Euh... pas
21 du taux de défaillance, l'IC de défaillance
22 d'équipement. Où on vous disait que... je vous
23 indiquais qu'on anticipait un résultat similaire à
24 celui de deux mille quatorze (2014) au niveau de la
25 défaillance, pour ce qui est de l'IC.

1 Q. [80] O.K. Mais l'investissement additionnel ou
2 enfin la dépense additionnelle, je devrais plutôt
3 dire qu'on demande, le trente-six millions (36 M\$)
4 qu'on veut mettre dans cette maintenance, là, je
5 dirais accrue, bon, c'est pas quelque chose qui
6 date de deux mille treize (2013) ou deux mille
7 quatorze (2014), là, c'est quelque chose qui est
8 pas mal récent. Mais vous me parlez de l'IC qui...
9 de deux mille quatorze (2014), qui va être celui de
10 deux mille quinze (2015). Je comprends que vous
11 avez déjà dépensé quatorze millions (14 M\$) en deux
12 mille quinze (2015), donc vous avez déjà mis plus
13 d'argent pour conserver le même IC que deux mille
14 quatorze (2014) ou ça a donné le même IC que deux
15 mille quatorze (2014), je ne le sais pas. C'est
16 exact?

17 R. Oui, tout à fait.

18 Q. [81] D'accord. Si je prends vos deux tableaux,
19 peut-être juste faire un peu de... pendant qu'on
20 est à la bonne page, là, à la page 8 peut-être de
21 la présentation, vous nous parlez d'une poursuite
22 de stratégie, là, mais en maintenance. Vous avez
23 débuté une stratégie en maintenance sur les
24 transformateurs en deux mille treize (2013), c'est
25 ce que vous mentionnez dans le tableau de la page

1 de gauche. Donc si on voit, là, on voit... vous
2 dites on voit les résultats, on voit la courbe,
3 c'est là entre autres où je dois... je devrais voir
4 qu'en deux mille quinze (2015) il va éventuellement
5 y avoir un point qui... similaire ou plus bas que
6 celui de deux mille quatorze (2014), c'est ce que
7 vous m'avez dit?

8 R. Plus bas.

9 Q. [82] Plus bas, d'accord. Ici.

10 R. À dix (10) mois, là. À dix (10) mois sur douze
11 (12).

12 Q. [83] C'est bon. Et donc juste question de fait
13 comme ça, deux mille treize (2013) vous avez mis
14 combien d'argent dans cette stratégie de
15 maintenance des transformateurs? De plus, on
16 s'entend, parce que vous avez déjà un budget, là,
17 pour réparer des choses puis faire de la
18 maintenance.

19 M. LOUIS VECI :

20 R. Je pense qu'on peut retrouver cette information-là
21 dans le dossier deux mille treize (2013), Maître
22 Cadrin. Et l'année deux mille treize (2013) n'est
23 pas l'année historique dont on parle aujourd'hui
24 dans le dossier deux mille seize (2016), mais elle
25 se retrouve dans le dossier deux mille treize

1 (2013). L'explication sur la maintenance avait été
2 donnée à cet égard-là et je vous rappelle qu'en
3 deux mille treize (2013) on a quand même eu une
4 petite coupure.

5 En gros, là, on était, de mémoire, de
6 l'ordre de huit millions (8 M\$) qu'on demandait en
7 plus et on a eu une coupure de l'ordre de cinq
8 millions (5 M\$) aux charge d'exploitation. Donc ça
9 vous donne une idée à ce moment-là. Ceci étant dit,
10 il y a un long fil conducteur à suivre.

11 Le fil conducteur sur la maintenance
12 c'était un fil conducteur dans lequel on a eu des
13 événements en deux mille douze (2012), deux mille
14 treize (2013), deux mille quat... deux mille douze
15 (2012), deux mille treize (2013), donc on a... on a
16 dû travailler la première partie de deux mille
17 treize (2013) avec la fin du remplacement des
18 transformateurs de mesure IH avec les zones
19 paralysantes, les zones à accès limité dont vous
20 avez vu tantôt.

21 Deuxième partie de deux mille treize
22 (2013), si vous retournez au dossier, vous allez
23 voir, on a eu des éléments climatiques à partir du
24 quatre (4) juillet, dans lesquels on a eu des
25 limitations importantes sur les plages de retraite,

1 dans lesquelles on ne pouvait pas oeuvrer comme on
2 le voulait en maintenance.

3 Et en deux mille quatorze (2014), première
4 grosse année où la mise en oeuvre est mise en
5 place, là et l'avancement de l'organisation, de la
6 vice-présidence exploitation des installations, en
7 termes de planification opérationnelle consolidée,
8 en termes d'ordonnancement et ré-ordonnancement, a
9 été capable de réaliser de la maintenance planifiée
10 tel que dans le dossier et a été capable de ré-
11 ordonnancer ses activités même avec un déficit de
12 dotation à ce moment-là de cent trente (130)
13 personnes environ. Alors c'est l'explication
14 globale à votre courte réponse sur deux mille
15 treize (2013).

16 M. LOUIS-OMER RIOUX

17 R. Peut-être en complément. Au niveau des
18 transformateurs, si on voit, là, entre deux mille
19 treize-deux mille quatorze (2013-2014), en deux
20 mille quatorze (2014) on a quadruplé les
21 interventions sur nos transformateurs en mode
22 préventif. Donc on a fait quatre fois le nombre
23 d'interventions, c'était... On l'avait fait dans
24 notre présentation qu'on vous avait présentée en
25 deux mille quatorze (2014) et on l'a réalisé tel

1 que prévu. Et on voit, même si à cause de...
2 l'échelle est très... c'est très petit, là, je vais
3 dire ça comme ça, là. Deux mille treize (2013), la
4 variation de deux mille treize (2013) est, je vais
5 dire ça, immatérielle dans le sens que ça fluctue
6 très peu par rapport à l'année d'avant.

7 Deux mille quatorze (2014), on a amorcé une
8 tendance qui se poursuit en deux mille quinze
9 (2015). C'est un peu ça, là, que je veux...
10 Autrement dit, deux mille treize (2013) on pouvait
11 se dire : ah, ça avait déjà baissé, t'avais pas mis
12 d'argent ben, ben dedans. Je vais dire ça comme ça,
13 là. Non. Cette fluctuation-là année sur année, là,
14 quand elle rentre en dedans de deux lignes, là, sur
15 le graphique, là, c'est plus à l'intérieur d'un
16 niveau statistique. Mais deux mille quatorze-deux
17 mille quinze (2014-2015), on voit la diminution
18 substantielle.

19 (13 h 14)

20 Q. [84] O.K. Les taux de bris de disjoncteurs, on
21 mentionne qu'ils étaient en détérioration, on voit
22 l'intensification des efforts qui est fait de ce
23 côté-là, donc je vous transfère dans le tableau de
24 droite puis je vous repose la même question, là,
25 qu'est-ce que vous avez fait, en deux mille treize

1 (2013), pour atteindre, deux lignes plus bas ou
2 deux séries de lignes plus bas, le taux
3 intéressant, disons, là, ou réduit?

4 R. En fait, à partir de deux mille treize (2013), ce
5 qu'on a commencé à faire, rappelez-vous, on vous
6 parlait de notre programme d'intervention sur les
7 disjoncteurs PK, on vous parlait, à ce moment-là,
8 des zones d'accès limité, on vous en a parlé encore
9 en deux mille quatorze (2014). Mais, à partir de
10 deux mille treize (2013), on a commencé à enlever
11 nos zones d'accès limité, à rendre nos disjoncteurs
12 PK plus fiables. Ça s'est complété, évidemment, en
13 deux mille quatorze (2014), malgré le fait que la
14 courbe montre une légère détérioration en deux
15 mille quatorze (2014).

16 Il faut voir que c'est... encore là, quand
17 on fluctue, vous voyez, là, quand on fluctue à
18 l'intérieur de cette zone-là, on ne peut pas en
19 tirer, là, des... des conclusions année sur année,
20 là. Il faut être prudent, il faut attendre deux
21 (2), trois (3) ans pour voir une tendance
22 s'installer. Quand ça fluctue beaucoup comme ça, il
23 faut être prudent. Et c'est pour ça que je vous
24 disais qu'au niveau des disjoncteurs sur le réseau
25 de transport principal, on accélère... à partir de

1 deux mille quinze (2015), on a accéléré notre
2 rythme d'intervention sur les disjoncteurs haute
3 tension sur le réseau de transport principal.

4 Donc, deux mille quinze (2015) est une
5 année où on a augmenté, de façon substantielle, nos
6 interventions sur les disjoncteurs. On avait
7 commencé un peu en deux mille quatorze (2014) mais
8 deux mille quinze (2015) est une année où on
9 augmente, on maintient aussi en deux mille seize
10 (2016).

11 Et, bien sûr, on va voir les résultats, ça
12 va prendre un an ou deux (2) avant de voir les
13 résultats baisser, là, malheureusement ce n'est pas
14 instantané.

15 Me LISE DUQUETTE :

16 Q. [85] Je m'excuse, je vais profiter juste quinze
17 secondes, c'est parce que je veux juste clarifier
18 quelque chose. Parce que vous avez mentionné... le
19 taux de bris des transformateurs, en deux mille
20 douze (2012), on est à point zéro neuf vingt-huit
21 (.0928), selon votre document, à la page 8, sur les
22 transfo. Et je comprends que c'est lié aux
23 problèmes que vous avez connus avec les
24 transformateurs IH? C'est parce que je... les
25 transfo IH, est-ce que c'est un problème de

1 conception? Alors, je me demandais, est-ce qu'ils
2 se retrouvent dans ce taux-là ou pas?

3 R. Non.

4 Q. [86] Non.

5 R. Ça c'est notre transformateur de puissance alors
6 que les transformateurs IH c'est des
7 transformateurs de mesures.

8 Q. [87] O.K.

9 R. Et, dans les faits, les transformateurs IH, on
10 avait eu deux bris. Mais l'explosion avait été
11 tellement importante qu'on avait dû tous les
12 remplacer parce qu'on n'était pas capable
13 d'intervenir. C'est comme des équipements qui sont
14 scellés, on ne peut rien faire. S'ils ne sont plus
15 fiables, il faut les enlever.

16 Q. [88] O.K.

17 R. Alors que les transformateurs de puissance, ces
18 transformateurs-là on peut intervenir, ils ont des
19 composantes sur lesquelles on peut intervenir.

20 Q. [89] O.K. Merci beaucoup.

21 M. LOUIS VECI :

22 R. Je voudrais juste faire un petit ajout. Lorsque
23 j'ai parlé de zones paralysantes pour aller
24 intervenir en maintenance ou faire un projet de
25 remplacement en pérennité ou quoi que ce soit, dans

1 les années deux mille douze (2012) et deux mille
2 treize (2013), c'est l'acétate de la présentation,
3 à l'acétate 9.

4 Les zones d'accès limité par le bris avec
5 projection, sur les transformateurs de mesure IH,
6 ont donné lieu à un diamètre de zones d'accès
7 limité qui était très, très grand dans plusieurs
8 postes stratégiques. C'est ça qui a freiné notre
9 capacité à aller faire de la maintenance prévue sur
10 des transformateurs de puissance, par exemple.
11 Parce qu'on s'est affairé à remplacer les
12 transformateurs de mesure, on en avait deux cent
13 quarante-sept (247) à remplacer en un an. Et c'est
14 plus dans ce contexte-là que je voulais mentionner
15 que c'était une façon paralysante pour faire nos
16 activités planifiées.

17 Q. [90] Je vous remercie pour vos réponses.

18 Désolée, Maître Cadrin, je vous retourne la parole.

19 Me STEVE CADRIN :

20 Q. [91] Je vais maintenant vous amener à la pièce
21 B-008. Oups! n'allez pas là. Ne touchez pas à ça,
22 c'est la référence que j'ai lue donc, dans le fond.
23 Alors, allez à, excusez-moi, B-0045, c'est la
24 demande de renseignements numéro 1 de la Régie,
25 pour son petit nom, et HQT-13, document 1, page 4

1 et réponse 2.1. Essentiellement, la question
2 visait :

3 Veuillez déposer un sommaire des
4 résultats des simulations et des
5 analyses de performance par famille
6 d'équipements dont il est question en
7 référence.

8 C'est la référence que je vous donnais erronément
9 tantôt, là, le B-008, qui est la référence de la
10 question. Alors, vous avez une réponse qui va par
11 la suite, là, la réponse 2.1. Alors dans le
12 préambule, la question 2.1 et dans le premier
13 paragraphe de la réponse 2.1, vous mentionnez que
14 vous avez effectué des simulations. Dans le
15 paragraphe de la réponse 2.1, donc lorsqu'on se
16 transfère dans la réponse comme telle on parle de
17 scénarios optimisés.

18 Juste une question pour qu'on se comprenne
19 bien. Prétendez-vous pouvoir obtenir un scénario
20 optimal, c'est-à-dire le meilleur scénario parmi
21 tous les scénarios possibles, en utilisant un
22 modèle de simulation et non un modèle
23 d'optimisation comme tel?

24 (13 h 20)

25

1 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

2 R. Je m'excuse, pouvez-vous...

3 Q. [92] Je peux la répéter. Prétendez-vous pouvoir
4 obtenir un scénario optimal, c'est-à-dire le
5 meilleur scénario parmi tous les scénarios
6 possibles en utilisant un modèle de simulation, ce
7 qui semble être ce que vous mentionnez faire, et
8 non un modèle d'optimisation?

9 R. Bien, je pense, la première chose qu'on peut
10 reprendre, c'est je ne sais pas si vous avez
11 remarqué, mais on parle que cette année on donne un
12 signal optimisé au meilleur de notre connaissance
13 et de notre expérience plutôt que de parler de
14 scénario optimal.

15 C'est clair que comme on simule l'évolution
16 du risque dans le temps, on le fait au meilleur de
17 nos connaissances actuelles avec les retours
18 d'expériences actuelles, et caetera. On n'a jamais
19 exploité un parc d'un âge aussi vieux et encore
20 moins d'un parc de l'âge qu'on anticipe exploiter
21 dans les prochains cinq ans, dix (10) ans. Alors,
22 on n'a pas l'information nécessaire pour faire une
23 simulation optimisée compte tenu qu'on s'en va...
24 on navigue un peu vers l'inconnu.

25 Ce qu'on peut faire toutefois, c'est

1 d'optimiser au meilleur de nos connaissances la
2 tendance qu'on voit, optimiser les choix en
3 fonction de cet outil-là et, l'année suivante, de
4 reprendre, en bonifiant les modèles, avec le retour
5 d'expérience, comme on l'indique dans la réponse
6 2.1, et à nouveau donner le signal au meilleur de
7 nos connaissances.

8 Q. [93] Dans le premier paragraphe de la réponse 2.1
9 qu'on regarde ensemble en ce moment, vous
10 mentionnez que le scénario optimisé offre quatre
11 objectifs principalement, je vous les résume. La
12 meilleure fiabilité à court, moyen et long terme,
13 c'est le premier; minimiser les coûts en pérennité,
14 c'est le deuxième; maintenance; et tout en
15 permettant d'assurer l'efficacité opérationnelle
16 qui est le quatrième.

17 Alors, quelle est la fonction objective de
18 votre modèle ou comment celle-ci pondère-t-elle
19 tous ces objectifs distincts?

20 R. Bien, le premier élément, comme on dit, ce qu'on
21 vise, c'est de contrôler, de maintenir la
22 fiabilité, alors, c'est le premier paramètre qu'on
23 regarde dans nos simulations.

24 Q. [94] Mais, « pondérée » comment? Ce bout-là, on est
25 d'accord, vous les avez énumérés les quatre

1 objectifs. Ils sont pondérés comment les uns par
2 rapport aux autres pour votre modèle?

3 R. Il n'y a pas de pondération, si je comprends votre
4 question, il n'y a pas de pondération de poids
5 relatif d'un facteur envers l'autre. Ce qu'on
6 cherche, c'est un scénario qui va permettre de
7 répondre autant aux enjeux de maintien de
8 fiabilité, de minimiser le risque sur non seulement
9 le réseau immédiat, mais aussi sur un bénéfice à
10 plus long terme.

11 Ce qu'on cherche également à retenir, c'est
12 celui qui représenterait le moins d'efforts en
13 termes de coût et aussi celui qui est accessible en
14 termes d'efficience opérationnelle. Donc, on
15 pourrait arriver avec un scénario qui dirait il
16 serait optimal de tout remplacer l'an prochain,
17 mais si physiquement c'est impossible de tout
18 remplacer l'an prochain, on ne retiendra pas ce
19 scénario-là.

20 Quant aux pondérations respectives de
21 chaque facteur, quarante pour cent (40 %) sur un,
22 vingt-deux pour cent (22 %) sur l'autre et tout ça,
23 il n'y a pas de pondération comme ça spécifique. On
24 simule un ensemble de combinaisons et parmi celles-
25 ci, on retient la plus performante.

1 Cela dit, on améliore nos outils, on les
2 bonifie, mais on n'est pas rendu... je ne peux pas
3 vous dire. Et ça n'a pas été utilisé comme ça là
4 que tel facteur a eu tel poids, tel autre facteur a
5 eu tel poids, tel autre facteur a eu tel poids. Ce
6 qu'on cherche, c'est dans les différents scénarios
7 qu'on a retenus, celui qui est le plus équilibré,
8 le plus performant au niveau de ces quatre
9 paramètres-là.

10 M. LOUIS VECI :

11 R. Je vais faire un ajout, si vous le permettez. On
12 considère tout d'abord que la performance à tous
13 les niveaux qui vous a été démontrée, que ce soit
14 par l'indice global composite, l'évolution des ETC,
15 donc la gestion de la main-d'oeuvre sont et
16 seraient dans un cadran enviable. Donc, au niveau
17 de la pondération, on peut revenir encore là, la
18 pondération de l'indice global, en haut à droite,
19 fiabilité, coût, et caetera.

20 Monsieur Boulanger a également mentionné
21 hier, et c'est important, il a donné une petite
22 indication tout de même sur certaines idées de ce
23 qui était très important et, s'il y avait un choix
24 à faire, qu'il allait favoriser, entre autres, la
25 sécurité, donc la sécurité du personnel, la

1 sécurité de la population. L'exemple a été
2 mentionné, a été montré par monsieur Louis-Omer
3 Rioux ce matin dans son PowerPoint. Il n'y aura
4 pas... Il n'y aura pas de flexion... de
5 genuflexion à cet égard-là. C'est notre
6 responsabilité, notre engagement, ça va être en
7 premier. O.K.

8 La fiabilité et la disponibilité du réseau
9 pour tous nos clients, là où on est rendu en termes
10 de l'importance que revêt l'électricité pour notre
11 clientèle, c'est également quelque chose qui, dans
12 la pondération, prend une importance majeure. Et
13 surtout, cette considération-là, dans le choix
14 stratégique que l'on fait, de faire évoluer l'âge
15 du parc, de se rendre jusqu'au bout de la durée de
16 vie utile de l'actif, on doit prendre les mesures
17 proactives pour assurer ça aux meilleurs coûts.

18 Et c'est un peu ce qu'on vous a expliqué ce
19 matin. Le bon geste au bon moment qui favorise la
20 sécurité, la disponibilité et la fiabilité, et en
21 le faisant au meilleur moment, on en optimise les
22 coûts. Et c'est ce qu'on a tenté de vous démontrer
23 dans les exemples aujourd'hui.

24 Et, monsieur le président a très bien
25 dénoté également ce matin que notre stratégie en

1 maintenance conditionnelle nous permettait
2 également, au niveau de la fiabilité et des coûts,
3 d'aller observer et visiter plus d'équipements que
4 si on pouvait en remplacer une moins grande partie
5 dans l'année et qui coûterait plus cher. Alors,
6 j'espère que c'est un ajout qui peut aider à la
7 compréhension.

8 (13 h 25)

9 Q. [95] Mais je vais aller justement, vous parliez des
10 témoignages d'hier, plus spécifiquement le
11 témoignage de monsieur Boulanger, page 163 des
12 notes sténographiques, je vous fais lecture du
13 passage où on parle justement de pondérer peut-être
14 ce que vous venez de me dire là, mais avec les mots
15 qui ont été utilisés :

16 Le modèle de gestion des actifs...
17 et on est à la ligne 7 pour les fins de la
18 discussion,

19 Le modèle de gestion des actifs forme
20 un tout cohérent où le niveau
21 d'investissements, le niveau de
22 maintenance qui est aux charges et le
23 niveau d'actifs stratégiques
24 disponibles en inventaire sont
25 pondérés de façon optimale pour un

1 niveau de risque et de fiabilité

2 donné.

3 Puis, là, j'essaie de voir avec vous, là vous m'en
4 parlez, vous dites, on ne fera pas de compromis là-
5 dessus, on va y aller... Bon. La sécurité de
6 l'employé, ça va. C'est sous un autre aspect. Mais
7 la fiabilité du réseau. Mais quel est le niveau de
8 risque et le niveau de fiabilité donné? Quel est le
9 « donné »? On essaie d'atteindre quoi?

10 R. Si vous le permettez, en premier lieu sur
11 l'affirmation, le niveau de fiabilité donné en
12 termes de qualité de service, on fait référence
13 souvent à l'indice de continuité. Monsieur
14 Boulangier l'a mentionné. C'est notre indice ultime.
15 Et, entre autres, même sur son graphique, vous y
16 voyez la tendance qu'il essaie, ou qu'on essaie de
17 réaliser sur la fenêtre que vous voyez jusqu'en
18 deux mille seize (2016), on essaie d'avoir l'idéal,
19 point quarante-cinq (,45) d'indice de continuité de
20 transport.

21 Et pour ce faire, toute l'aide qu'on peut
22 avoir de la part de l'IC opérationnel, on va la
23 prendre. Parce qu'il nous arriverait un événement
24 climatique dont on ne contrôle pas et qui, toute
25 mesure qu'on prendrait à cet égard-là au niveau de

1 la conception prend quelques années à réaliser,
2 comme on vous l'a mentionné hier, notre bouée de
3 sauvetage se retrouve dans comment on exploite
4 notre réseau et comment on l'entretient. Et, ça,
5 c'est l'IC opérationnel.

6 Au niveau de la fiabilité, voilà une
7 première réponse. Madame Roquet, je suis certain
8 qu'elle va vous dire tantôt que, dans ce qu'on
9 essaie de modéliser ou on essaie de voir l'avenir,
10 on voit un risque de défaillance augmenter. Et on
11 n'est pas rendu nécessairement dans cinq ans, dix
12 ans d'ici à savoir, est-ce que d'aller plus haut va
13 demeurer acceptable. On est en train d'optimiser
14 année après année avec des retours d'expérience
15 notre stratégie. Alors, pour la fiabilité, c'est la
16 réponse que j'ai à vous offrir.

17 Q. [96] Donc, votre IC opérationnel dans le fond
18 devient votre endroit où vous pouvez travailler
19 parce que, effectivement, vous avez des contrôles
20 sur ces éléments-là, c'est ce que vous nous
21 mentionnez en gros, pour faire face à des
22 événements plus imprévus qui seraient dans l'IC
23 transport pris globalement qui, là, inclut des
24 événements qui sont plus aléatoires ou... C'est ça?

25 R. Ça m'apparaît juste, oui.

1 Q. [97] O.K. Et, là, je reviens à ma question.

2 Maintenant, bien, quel IC opérationnel visez-vous à
3 ce moment-là, zéro?

4 R. Vous avez vu sur l'acétate qui a été présenté hier
5 au panel 1, sur la colonne deux mille seize (2016),
6 dans le bas, le tableau du bas, point quarante-cinq
7 (,45) d'IC transport, point vingt (,20) d'IC
8 opérationnel.

9 Q. [98] Ça, c'est la cible, dans le fond, quand on
10 parle de la discussion hier, page 163, c'est le
11 chiffre, dans le fond, dont on parle?

12 R. Cible à l'idéal, oui.

13 Q. [99] Cible à l'idéal, évidemment, pour l'IC
14 opérationnel?

15 R. Oui, et l'IC transport, le point quarante-cinq
16 (,45), c'est à l'idéal aussi.

17 Q. [100] Sûr.

18 R. Je pense que vous avez analysé les objectifs
19 corporatifs suffisamment pour le voir.

20 Q. [101] Absolument. Avec votre permission, peut-être
21 faire un petit saut sur page 33 de la présentation.
22 Dans la page 33, vous allez avoir deux côtés, le
23 côté recalibrage et le côté retour d'expérience.
24 Dans le côté recalibrage, main-d'oeuvre requise
25 pour réaliser les stratégies, on parle du quatorze

1 millions (14 M\$) dont on a déjà entendu parler et
2 dont on parle encore. On voit une petite ligne de
3 note de bas de page qui nous amène, une flèche,
4 jusqu'au quatorze millions (14 M\$). Bon. Les autres
5 chiffres autour, le rond bleu, pâle, moins pâle et
6 autres, ces chiffres-là sont où, viennent d'où?

7 R. Dans le fond, c'est de vous montrer la force de
8 travail qui a été utilisée. Force de travail étant
9 masse salariale, donc qui a été utilisée à faire la
10 maintenance. L'allocation proratée, à savoir ce sur
11 quoi ils ont travaillé, c'est ce qui est indiqué
12 ici : les équipements non conventionnels, les
13 sectionneurs, les transformateurs, les
14 disjoncteurs.

15 Les transformateurs et les disjoncteurs,
16 tel que monsieur Rioux l'a mentionné, en deux mille
17 quinze (2015), transformateurs, on était déjà à
18 plein. C'est-à-dire qu'on avait mis une stratégie
19 en deux mille quatorze (2014) dans laquelle on
20 avait fait un volume beaucoup plus substantiel. Et
21 les disjoncteurs, c'était notre première année où,
22 en termes de disjoncteurs haute tension, on montait
23 le volume.

24 (13 h 30)

25 Alors, c'est pour ça que vous voyez un plus

1 grand volume d'heures de ces employés-là qui ont
2 travaillé sur des transformateurs et des
3 disjoncteurs.

4 Q. [102] Donc, c'est le réel deux mille quinze (2015),
5 dans le fond, grosso modo là.

6 R. C'est... c'est le plan de match qui est exécuté et
7 qui est exécuté pour le moment à la lettre.

8 Q. [103] O.K. Je vous amène à la demande de
9 renseignements numéro 1 de la Régie à la page 26,
10 et pour la référence, c'est B-0045, HQT-13,
11 Document 1. Alors, à cette... la réponse au tableau
12 16.3, donc la question était à la base est :

13 Veuillez ventiler le montant
14 additionnel de 36 M\$, suivant les
15 postes comptables desquels il prend
16 son origine.

17 Et on a le tableau, alors :

18 Le tableau ci-dessous présente la
19 ventilation par rubriques [...]

20 Nous comprenons que la première colonne correspond
21 à l'augmentation réalisée en deux mille quinze
22 (2015) et la seconde colonne, celle de deux mille
23 seize (2016). Pourquoi n'y a-t-il que des salaires
24 dans la première colonne alors qu'il y a plusieurs
25 autres postes affectés dans la seconde colonne?

1 R. Alors, on vous a montré la colonne du recalibrage
2 qui est deux mille quinze (2015), la poursuite des
3 activités et la force de travail. Encore, la force
4 de travail, salaire, main-d'oeuvre, c'est ce que
5 vous voyez en recalibrage.

6 Q. [104] Oui.

7 R. Sur la maintenance additionnelle deux mille seize
8 (2016), dans la demande deux mille quinze (2015),
9 ce sont des montants en forme de retour
10 d'expérience qui n'y étaient pas. Alors, c'est pour
11 ça qu'on le présente comme étant quelque chose,
12 appelez ça dans une colonne différente, en mode
13 retour d'expérience et c'est ce que vous voyez dans
14 la roulette de la présentation à la page 33 ce
15 matin.

16 Q. [105] Le vingt millions (20 M\$), c'est ça, le côté
17 droit?

18 R. Le vingt millions (20 M\$), donc sept millions
19 (7 M\$) supplémentaires et treize millions (13 M\$)
20 de retour d'expérience de la stratégie de l'année
21 deux mille quinze (2015) en cours répartis selon
22 les natures comptables que vous voyez là.

23 Ce qu'il faut comprendre, entre autres, en
24 retour d'expérience, je l'ai mentionné ce matin. Le
25 retour d'expérience, pour faire de la maintenance,

1 ce n'est pas seulement de la main-d'oeuvre et des
2 pièces, c'est beaucoup ça, effectivement.

3 Ceci étant dit, on se rappelle, on a eu
4 cent trente (130) personnes environ, employés
5 métiers supplémentaires depuis la fin deux mille
6 quatorze (2014) pour faire de la maintenance
7 supplémentaire. Ces gens-là, dans la stratégie,
8 utilisent un camion, se déplacent, interviennent
9 sur un réseau sollicité, donc à certains égards,
10 ils doivent travailler en surtemps pour compléter
11 les travaux rapidement. Ils utilisent des grues,
12 ils utilisent des services externes, ils utilisent
13 Hydro-Québec Équipements. Alors, c'est pour ça
14 qu'il y a plusieurs natures comptables pour faire
15 le plan de match.

16 Q. [106] O.K. Bien, merci de votre réponse. Ça
17 complète mes questions.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Merci, Maître Cadrin. Maître Pelletier pour
20 l'AQCIE.

21 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PIERRE PELLETIER :

22 Q. [107] Alors, Pierre Pelletier pour l'AQCIE/CIFQ, je
23 n'ai que quelques questions. Quelques détails
24 d'abord concernant votre présentation de ce matin,
25 je vous amène à la page 13. Vous avez un tableau

1 qu'on retrouvait déjà d'ailleurs dans la preuve
2 antérieurement, un tableau où vous faites une
3 démonstration par une figure de ce que donne le
4 taux de risque moyen de défaillance partielle
5 dépendant de différents scénarios. Alors, ce qui se
6 passait en deux mille treize (2013), une hausse
7 modérée ou une hausse élevée de la maintenance. Il
8 n'y a pas de chiffre là-dessus. Qu'est-ce que vous
9 entendez par « une hausse modérée de maintenance
10 conditionnelle » ou « une hausse élevée de
11 maintenance conditionnelle? »

12 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

13 R. En fait, la figure visait à démontrer surtout
14 l'effet de l'accroissement de maintenance. Donc, on
15 avait regardé des scénarios différenciateurs pour
16 voir si, O.K., j'en fais déjà un certain niveau, si
17 j'en fais davantage, si vraiment j'en fais de
18 façon, j'oublie le terme là, élevée. Cela dit,
19 c'est une étude de sensibilité.

20 (13 h 35)

21 Le plan de match qui a été retenu pour deux
22 mille seize (2016) en termes de gestes concrets de
23 maintenance est davantage décrits sur les activités
24 qu'on a... sur lesquelles on a choisi de mettre de
25 l'emphase, donc nos transformateurs de puissance et

1 nos disjoncteurs, aux volumes qu'on a établis en
2 termes de notre capacité de faire puis de... au
3 niveau des diagnostics de ces familles-là plus
4 spécifiquement. Alors, c'est simplement... la
5 figure donne simplement l'importance relative de
6 rajouter de la maintenance par rapport au scénario.
7 On parle des accroissements de l'ordre de... de
8 mémoire... peut-être vingt pour cent (20 %) de plus
9 dans le cas du modéré puis peut-être trente pour
10 cent (30 %) de plus dans le cas du élevé. Dans ces
11 ordres de grandeurs là, en termes de volumes
12 d'activités de conditionnel par rapport à la
13 situation deux mille treize (2013).

14 Q. [108] Quand vous me dites, « peut-être », là, c'est
15 parce que vous pensez...

16 R. Bien, je n'ai pas la... de mémoire, là, les
17 scénarios... spécifiquement, là, mais, de mémoire,
18 on parlait d'à peu près de vingt (20) à vingt-cinq
19 pour cent (25 %) pour le scénario modéré puis on
20 allait d'un ajout de l'ordre de l'avantage de
21 trente (30) à quarante pour cent (40 %), là. Je
22 pourrais retrouver le chiffre exact des... On roule
23 plusieurs simulations, là, alors il faudrait que je
24 retrouve le numéro de la simulation spécifique.

25 Mais je voudrais surtout qu'on retienne que

1 la figure était davantage présentée comme une étude
2 de sensibilité que comme une recommandation d'un
3 plan de match spécifique. Parce que notre plan de
4 match spécifique est appuyé sur les constats
5 concrets qu'on voit sur le terrain et qui nous
6 identifient les familles spécifiques à réaliser. On
7 sait que, pour certaines familles, les travaux sont
8 beaucoup plus importants, donc on va toucher moins
9 d'équipements mais avec plus d'efforts. Pour
10 d'autres familles ça va être plus d'équipements,
11 moins d'efforts. Je veux juste dire que
12 différencier la notion de simulations, qui démontre
13 un principe, et une mise en oeuvre concrète par
14 rapport aux activités de deux mille seize (2016).

15 Q. [109] Alors, si je vous perçois bien, dans le fond,
16 le tableau, il pourrait correspondre à n'importe
17 quel montant d'investissements, là, modéré ou plus
18 fort, là. Vous me parlez que, bien, c'est peut-être
19 vingt (20), vingt-cinq pour cent (25 %) dans un
20 scénario moyen, peut-être cinquante pour cent
21 (50 %) dans un scénario fort, mais, évidemment, vos
22 lignes, là, votre figure, elle s'étend jusqu'en
23 deux mille vingt-quatre (2024), là.

24 R. Oui.

25 Q. [110] Est-ce que ça veut dire qu'on a une

1 progression vingt (20), vingt-cinq pour cent (25 %)
2 chaque année par rapport à l'année d'avant ou si
3 on...

4 R. Non, non, non.

5 Q. [111] ...parle simplement mettre vingt (20), vingt-
6 cinq pour cent (25 %) plus par rapport...

7 R. Non, non, c'est qu'on adopterait...

8 Q. [112] ... à deux mille treize (2013)?

9 R. Par rapport à deux mille treize (2013), on
10 adopterait un rythme où on ferait de l'ordre de
11 vingt pour cent (20 %) de plus de maintenance
12 dorénavant sur le parc. Alors que l'autre
13 regarderait davantage de l'ordre de trente (30) à
14 quarante pour cent (40 %) de plus.

15 Q. [113] Je vous amène au tableau des pages 15, 16 et
16 17. Je voudrais juste m'assurer que notre
17 compréhension est la bonne. Ce sont des tableaux
18 qui tendent à nous démontrer un impact à la marge
19 sur les revenus requis. On a tendance à en conclure
20 que les dollars qui sont là sont des dollars qui ne
21 sont pas actualisés, est-ce que c'est correct? Je
22 veux dire, le tableau, là, quand il nous montre
23 qu'on se ramasse avec un deux cent cinquante
24 millions de dollars (250 M\$) à telle année, je
25 comprends que ce n'est pas des valeurs, ça, en

1 date... actualisées à aujourd'hui, c'est les
2 montants qu'on va rencontrer éventuellement en
3 dollars absolus?

4 M. LOUIS VECI :

5 R. Il n'y a pas d'inflation dans...

6 Q. [114] Non?

7 R. Il n'y a aucune inflation dans ces chiffres-là.

8 Donc, le...

9 Q. [115] Non, mais, je veux dire, ce n'est pas la
10 valeur présente des dollars qu'on va dépenser en
11 deux mille vingt-cinq (2025), par exemple?

12 R. C'est en dollars constants.

13 Q. [116] En dollars constants.

14 R. Ce qui présume, entre autres... on a laissé
15 constant et les coûts de maintenance et
16 l'investissement de pérennité. Donc, si c'est
17 quarante millions (40 M) aujourd'hui en
18 maintenance, c'est comme si on faisait fi que les
19 salariés qui y travaillent et les coûts n'auraient
20 aucune inflation d'ici dix (10) ans, mais on a fait
21 la même chose avec les investissements. Pour rendre
22 le comparable, là... pour que le comparable fasse
23 du sens.

24 Q. [117] Je vais vous référer ensuite à la page 28 de
25 votre document de présentation. Puis là je vais

1 avoir besoin de votre aide pour essayer de
2 comprendre ce tableau-ci, qui avait déjà été
3 produit antérieurement, d'ailleurs, dans une
4 réponse à la dernière demande de renseignements de
5 la Régie, à la dernière question, en réalité, la
6 question 6. Je vous rappelle d'abord ceci. En
7 réponse à une demande de la Régie, à B-0045, la
8 demande numéro 1, vous aviez répondu ceci, vous
9 aviez répondu :

10 Bien que les seuils minimums requis
11 pour la défaillance du réseau et ceux
12 requis pour la réalisation des projets
13 soient établis distinctement...

14 Alors, les minimums requis pour les deux établis
15 distinctement.

16 ... les niveaux d'inventaire sont
17 générés globalement.

18 On vous avait posé une question ensuite dans notre
19 demande de renseignement, c'était la question 17.1,
20 à ce sujet-là, en vous demandant : Bien, quelles
21 sont les quantités et les valeurs en question qui
22 forment les minimums requis des deux catégories? Ça
23 a été long avant que, finalement, on ait une
24 ordonnance de la Régie vous demandant de répondre
25 puis, quand vous avez répondu, vous avez répondu en

1 disant : « Bien, allez donc voir la réponse qu'on
2 donne à la Régie dans sa deuxième demande de
3 renseignement. »

4 (13 h 43)

5 Et ce que vous avez répondu à la Régie,
6 bien c'est ce qu'on retrouve à la page 28 de votre
7 présentation de ce matin. Et je n'ai pas
8 l'impression de retrouver dans ce tableau-là la
9 réponse ou la... la réponse à la question qui vous
10 était posée par la Régie et celle qui vous était
11 posée par nous. Vous faites ceci, vous indiquez :

12 Voici les seuils minimums requis pour
13 couvrir le risque de défaillance

14 Je me serais attendu à trouver à côté une autre
15 colonne qui dirait « voici les seuils minimaux
16 requis pour assurer qu'on puisse compléter nos
17 travaux si on est pour avoir un problème de
18 fourniture d'équipements », mais je ne la vois pas
19 cette colonne-là.

20 Ce que je vois, c'est les seuils minimums
21 requis juste pour couvrir le risque de défaillance
22 et ensuite, la quantité additionnelle permettant ce
23 que vous avez appelé la « Rotation d'inventaire par
24 la réalisation des projets ». Ce que j'aimerais que
25 vous nous fournissiez, c'est la colonne manquante :

1 Quels sont les seuils minimums requis pour couvrir
2 le risque de défaillance?

3 Parce que je comprends que vous auriez pu
4 commencer par nous donner les seuils minimums
5 requis pour la réalisation de projets et ensuite
6 nous dire « bien, voici la quantité additionnelle
7 requisse pour couvrir les risques de défaillance »,
8 mais vous avez plutôt opté pour la première option,
9 celle qui est là. Mais, je comprends que la
10 quantité additionnelle requise, ça, c'est ce que
11 vous venez ajouter à un seuil minimum pour tenir
12 compte du fait que vous allez remplir deux
13 fonctions. Vous allez couvrir votre risque de
14 défaillance et vous allez couvrir votre risque de
15 manque d'équipements pour un projet donné.

16 M. LOUIS VECI :

17 R. Est-ce que... pourriez-vous répéter la question?

18 Q. [118] Elle était longue, hein!

19 R. Oui, c'est ça.

20 Q. [119] Oui. Je suis en...

21 R. Je veux juste être sûr de répondre.

22 Q. [120] Je suis en compétition avec maître Duquette
23 pour les...

24 R. Je pense, je la comprends là, mais...

25

1 Me LISE DUQUETTE :

2 Je suis vraiment dure à battre, hein!

3 R. Je pense que je la comprends, mais dans mon guide
4 on m'a dit d'être sûr de répondre à la question.

5 Me PIERRE PELLETIER :

6 Non, mais je fais des efforts, mais j'ai juste
7 vingt (20) minutes.

8 Q. [121] Alors, on reprend.

9 R. Oui.

10 Q. [122] On vous posait... on vous posait deux
11 questions.

12 R. Ça, ça va.

13 Q. [123] O.K. Bien, alors...

14 R. C'est la question de la...

15 Q. [124] Alors, je voudrais avoir la réponse aux deux
16 questions.

17 R. O.K. Parfait. Ça va. Écoutez, si ça avait été
18 simple, hein, on l'aurait inventé... Non, ce n'est
19 pas vrai. Si ça avait été simple, on aurait répondu
20 simplement. Ceci étant dit, derrière chacune de ces
21 quantités-là, il faut savoir que des
22 transformateurs de puissance, il n'y en a pas juste
23 une famille, il y en a plusieurs catégories, à
24 plusieurs puissances différentes. Et on doit se
25 prémunir, nous autres, sur le réseau d'équipements

1 en inventaire. Étant donné la stratégie, je vais
2 appeler, je pense que madame Roquet a appelé ça la
3 stratégie sobre de pérennité, ça nous prend des
4 équipements d'assurance.

5 Et ce que vous voyez ici, c'est que
6 derrière il y a plusieurs catégories d'équipements,
7 différentes puissances, différentes... il reste
8 beaucoup moins de gammes qu'il en restait, mais il
9 y en a beaucoup.

10 Et si je vous donne juste un exemple
11 simple, juste un. Dans une famille, on a besoin
12 d'un équipement, un transformateur de puissance par
13 exemple, en inventaire pour fins de défaillance. On
14 en a besoin à tout moment. On ne peut pas se
15 permettre de l'utiliser, l'envoyer en défaillance
16 et de ne pas en avoir en inventaire pour un autre
17 équipement. Donc, le besoin d'assurance, il est
18 présent tout le temps, ça nous le prend tout le
19 temps.

20 Et ce que nous permet de faire la chaîne
21 d'approvisionnements, c'est de dire : parfait, cet
22 équipement-là minimum, s'il doit quitter pour s'en
23 aller en défaillance et que ça me dix-huit (18)
24 mois pour en réapprovisionner un, j'en ai un en
25 projet qui va rouler et qui m'assure d'avoir ma

1 quantité minimum tout le temps en défaillance. Et
2 peut-être que l'image n'était pas nécessairement
3 super claire, mais l'acétate suivant, cette
4 éclipse-là qui montre que le risque de défaillance,
5 en gros, en dollars, c'est quatre-vingt-trois
6 millions de dollars (83 M\$) qu'on a besoin. Puis le
7 fait de pouvoir utiliser des équipements en projet
8 nous permet d'avoir une jeunesse relative et de ne
9 pas avoir de désuétude.

10 Et dans l'exemple que je vous donne, il ne
11 faudrait pas qu'il y en ait un pour un tout le
12 temps là, mais on est rendu à vingt pour cent
13 (20 %) de la valeur qu'on peut faire rouler en
14 projet qui nous sert de défaillance, entre autres,
15 pour les délais de réapprovisionnement.

16 Si on se remet ou on se replace la dernière
17 fois qu'on avait présenté une telle demande, le
18 niveau « projet » parce que la chaîne
19 d'approvisionnements n'était pas optimisée, était à
20 trente-deux millions (32 M\$). Alors, aujourd'hui on
21 est rendu à dix-neuf (39 M\$), c'est vingt pour cent
22 (20 %) que ça nous prend pour maintenir nos niveaux
23 de défaillance minimum tout le temps.

24 Q. [125] Oui, je comprends, par ailleurs, que votre
25 niveau n'a pas vraiment changé, le total d'il y a

1 quelques années était de cent cinq millions
2 (105 M\$), maintenant il est de cent deux ou cent
3 trois millions (102-103 M\$), dépendant comment on
4 arrondit. Mais, les explications que vous me donnez
5 ne répondent pas à la question que je vous pose.

6 La question que je vous pose, c'est vous
7 dites « on a des seuils minimums d'équipements dont
8 on a besoin pour couvrir le risque de défaillance,
9 d'une part. On a d'autre part établi... » puis là
10 vous nous dites « on a établi d'ailleurs très
11 techniquement, on a fait des études statistiques,
12 on a utilisé des chaînes de Markov. Bon. Avec tout
13 ça là, on peut établir que ça nous prend un seuil
14 minimum de X au cas de défaillance, puis ça nous
15 prend un minimum Y pour assurer la présence des
16 équipements sur les projets. »

17 (13 h 48)

18 Vous établissez deux seuils minimums. Moi,
19 ce que je vous demande c'est simplement votre seuil
20 minimum pour le cas de besoins pour les projets,
21 qu'est-ce que c'est? Vous avez dit que vous en
22 aviez un, vous en aviez établi deux (2) seuils;
23 vous nous en donnez juste un. Si on commençait...
24 on ignore, pour l'instant, le risque de
25 défaillances, on s'intéresse juste au risque que,

1 sur les projets, éventuellement, il manque certains
2 appareils. Alors, c'est quoi le seuil minimum dont
3 vous avez besoin pour ces appareils-là en rapport
4 avec les projets? C'est juste ça que je veux
5 savoir.

6 Q. [126] Oui, si c'était juste ça. Vous avez vu ce
7 matin entre autres, dans la stratégie et le modèle
8 de gestion des actifs, vous avez vu, entre autres,
9 la zone d'optimisation. La zone d'optimisation,
10 pour nous éviter d'être en correctif ou qu'on ait
11 un bris d'équipement, une défaillance totale ou
12 partielle, on va se questionner, monsieur Rioux a
13 mentionné les disjoncteurs PK, PKV, par exemple.
14 O.K.? L'utilisation en prévention de cette
15 potentielle défaillance d'un équipement, pour
16 répondre à votre question il faudrait que je sache,
17 est-ce que vous la qualifiez d'un projet ou d'un
18 besoin d'assurance de défaillances potentielles?
19 Alors, les questions, là, sont multiples mais, en
20 quelque part, le filet... cette banque, ce niveau
21 d'inventaire là sert principalement à assurer la
22 défaillance, le risque de défaillance qui s'en va à
23 la hausse dans nos modèles. Et que ce soit pour un
24 bris ou que ce soit pour un équipement qui a été
25 identifié comme devant être changé, en projet, à ce

1 moment-là, ce niveau d'inventaire là minimum, là,
2 est requis pour ça.

3 Alors, principalement, dans nos projets,
4 là, c'est comme ça qu'on va les utiliser. Le
5 roulement en projet c'est extraordinaire pour la
6 clientèle et pour tout le monde. Si on ne pouvait
7 faire ce roulement-là, ce que ça voudrait dire pour
8 un inventaire comme celui-là c'est de dire,
9 parfait, je l'ai là, j'espère qu'il ne servira pas.
10 Et, après dix (10) ans, je le rebute et je fais
11 payer la clientèle pour ça. Ce n'est pas ce qu'on
12 veut faire. Parce que, après dix (10) ans, les
13 équipements qui sont sur le réseau ne sont plus les
14 mêmes. Les équipements ont évolué, on a réduit les
15 gammes, on a des specs différents. On veut que ces
16 équipements-là roulent pour qu'ils soient toujours
17 à point et toujours au service de risque de
18 défaillances.

19 Q. [127] Pour essayer d'écourter un peu, comme je vous
20 ai dit, je n'ai pas beaucoup de minutes, là. Je ne
21 mets pas en doute du tout la sagesse de votre
22 politique. Je veux juste que vous me disiez...
23 Parce qu'il y a quelqu'un qui l'a écrit, j'imagine
24 que c'est vous parce que c'est vous qui me
25 répondez. Il y a quelqu'un qui a écrit, « Bien que

1 les seuils minimums requis pour telle chose, pour
2 telle autre chose, soient établis distinctement,
3 quand on opère ensuite on les gère globalement. »
4 Alors, la personne qui a écrit ça, là, « Bien que
5 les seuils minimums requis aient été... », ils sont
6 établis distinctement. Elle doit être en mesure de
7 me dire : « Bien, on les a établis distinctement
8 puis voici les montants. » Vous êtes capable de me
9 le donner pour la défaillance, je voudrais l'avoir
10 pour l'autre.

11 Mme STÉPHANIE CARON :

12 R. Maître Pelletier, je vais tenter de vous
13 l'expliquer dans mes mots. Et j'espère que ce sera
14 plus clair. Dans la réponse à laquelle vous
15 référez, quand on parlait de la façon dont les
16 seuils étaient établis, on référait, comme monsieur
17 Veci vous l'a dit à l'instant, aux équipements
18 plutôt qu'aux familles d'équipements. Donc, dans
19 une toute première étape, on détermine équipement
20 par équipement combien on aurait besoin en
21 assurance, combien on aurait besoin en projets.
22 Puis là, comme il a été expliqué au départ, on
23 prend le plus grand nombre des deux (2) et c'est ça
24 qui constitue le nombre d'équipements qui va se
25 retrouver en inventaire.

1 Donc, cette étape-là, de déterminer les
2 seuils minimums, elle ne se matérialise pas en
3 équipements physiques dans l'inventaire. Est-ce que
4 c'est plus clair?

5 Q. [128] Ça ne me paraît pas obscur, sauf que vous me
6 dites : « On commence par établir qu'est-ce que ça
7 nous prend en défaillance puis qu'est-ce que ça
8 nous prend en inventaire », c'est précisément ce
9 que je vous demande.

10 R. Bien, c'est ce que je viens de vous expliquer, est-
11 ce que c'est...

12 Q. [129] Alors, ce que je veux c'est les quantités
13 puis les montants d'argent.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Maître Fréchette.

16 Me YVES FRÉCHETTE :

17 Écoutez, je trouve que la ligne de questions de mon
18 collègue est tout à fait pertinente et puis on...
19 je pense qu'elle a même été insistante puis avec
20 beaucoup de dignité puis c'était précis, il n'y a
21 pas de problème, là. Mais je pense que la réponse,
22 là, on l'a. Alors, l'ultime, là, ce qu'on
23 souhaiterait ultimement obtenir, là, alors on peut
24 essayer, là, d'enlever trois fois une dent de
25 sagesse mais quand elle n'est plus là, elle n'est

1 pas là. Un dentiste ne peut pas extraire trois fois
2 la... Donc, c'est la même chose pour un plaideur ou
3 pour un interrogateur. Alors, la réponse, on l'a.
4 La réponse des témoins, elle est offerte, elle a
5 été offre en demande de renseignements, en réponse,
6 elle est offerte ici, oralement. Alors, c'est les
7 éléments qui sont disponibles aujourd'hui dans le
8 cadre du témoignage.

9 (13 h 54)

10 Dans les circonstances, je pense que la
11 question ayant été répondue, je vous soumetts qu'on
12 a atteint la limite pour cette chose.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Maître Pelletier.

15 Me PIERRE PELLETIER :

16 J'allais conclure à peu près dans le même sens à la
17 différence près qu'à mon avis, la réponse, on ne
18 l'a pas. Mais la Régie jugera à partir de ce que le
19 Transporteur nous dit.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Et à partir de votre plaidoirie.

22 Me PIERRE PELLETIER :

23 Le cas échéant.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Le cas échéant. Tout à fait. Est-ce que ça met fin?

1 Me PIERRE PELLETIER :

2 Ça met fin à mes questions. Mais remarquez que je
3 n'avais pas vingt (20) minutes de questions. Il y
4 avait au moins quinze (15) minutes de réponses. Je
5 n'en ai pas d'autres. Je vous remercie.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Je ne vous en tiendrai pas rigueur, Maître
8 Pelletier, loin de moi. Merci, Maître Pelletier.
9 Alors, si je continue. Oui, je vous en prie, Maître
10 Duquette.

11 Me LISE DUQUETTE :

12 Je m'excuse. C'est parce que je trouvais la
13 question vraiment intéressante. Et j'étais plutôt
14 d'accord avec maître Pelletier qu'il n'y avait pas
15 de réponse, de quantifier, je comprends la réponse
16 qualitative de la chose, mais il n'y a pas de
17 réponse quantitative. Alors, je comprends que votre
18 réponse, c'est que ce seuil est plutôt théorique,
19 vous le faites sur papier. Peut-on quand même avoir
20 le seuil théorique? Je ne vous demande pas de le
21 produire maintenant, mais éventuellement de le
22 produire au dossier, parce qu'il serait intéressant
23 de l'avoir. Si vous le calculez, même
24 théoriquement, ça serait intéressant d'avoir cette
25 quantification-là.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Maître Duquette, on va fermer votre micro. On
3 n'aura pas de dialogue. Oui. Maître Pelletier.

4 Me PIERRE PELLETIER :

5 Je m'excuse. C'est parce que je constate en
6 m'asseyant que, dans le feu de la discussion avec
7 mon collègue, j'ai oublié une dernière question que
8 j'avais pour le banc qui pourrait vraisemblablement
9 éclairer cette question-là.

10 LE PRÉSIDENT :

11 On va vous entendre la poser.

12 Me PIERRE PELLETIER :

13 Je vous remercie.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Puis on va laisser ce côté-ci répondre, Maître
16 Duquette.

17 Me PIERRE PELLETIER :

18 Q. [130] Là, ce que vous avez indiqué jusqu'à
19 maintenant, c'est que les seuils minimums en
20 question, là, vous les établissiez selon des normes
21 de probabilité. Je vous faisais référence tantôt
22 aux chaînes de Markov ou d'autres, là. Mais peut-
23 être qu'on pourrait être aidé autrement. Depuis
24 quelques années, vous l'avez pratiqué ça cette
25 opération-là. Alors, dans les faits, pour les

1 années deux mille douze (2012), deux mille treize
2 (2013) et deux mille quatorze (2014), j'aimerais
3 que vous nous indiquiez quelles sont les quantités
4 et les valeurs qui ont, dans les faits, été
5 utilisées pour chacune des deux fins?

6 Parce que je comprends que la gestion, je
7 comprends que la gestion de ces équipements-là,
8 vous nous dites, on part au début avec des seuils
9 minimums, mais ensuite en opération, on peut
10 employer nos appareillages à telle fin ou à telle
11 autre, indifféremment. Sauf que, dans la vraie vie,
12 en deux mille douze (2012), treize (2013), quatorze
13 (2014), on pourrait aller plus loin, mais on va
14 prendre ces trois-là, dans la vraie vie en deux
15 mille douze (2012), treize (2013), quatorze (2014),
16 vous l'avez fait ça, vous en avez utilisé de
17 l'appareillage, soit pour rencontrer vos problèmes
18 de défaillance, soit pour rencontrer vos problèmes
19 de projet. Ce que je voudrais savoir, c'est quels
20 ont été les volumes et les montants?

21 M. LOUIS VECI :

22 R. J'en conviens. J'en conviens. Mais ça ne viendra
23 pas, je crois, amener... ça ne viendra pas amener
24 un éclairage supplémentaire. Je m'explique. J'ai
25 besoin d'un pneu de secours dans ma voiture. Là, je

1 sais que monsieur le président est découragé. Mais
2 j'ai besoin d'un pneu de secours dans ma voiture.
3 Je veux me rendre du point A au point B. Et puis
4 c'est un besoin. Que le pneu crève, qu'il ne crève
5 pas, puis que je l'aie à l'utiliser ou non, c'est
6 un besoin, c'est un besoin minimum.

7 Maintenant, ce que nous permet ou ce qu'on
8 nous explique ici, là, c'est que mon pneu de
9 secours, là, il va toujours être à jour, parce que
10 je vais l'utiliser dans un parc de voitures ou dans
11 un concessionnaire, je vais l'utiliser ailleurs.
12 Puis le jour où je vais être avec une nouvelle
13 voiture, je vais avoir le bon pneu qui va avec,
14 parce que je fais rouler en projet. Alors, que je
15 vous arrive après puis je vous dis, moi, là, je me
16 sers des projets pour rajeunir et rafraîchir les
17 équipements, ça ne veut pas dire que, hey, ça sert
18 juste pour... Non. Ça sert pour le niveau minimum
19 de défaillance. Et, ça, mon collègue ici, je pense
20 qu'il brûle d'envie de vous dire combien il en a
21 besoin de cet inventaire minimum là en tout temps.

22 M. LOUIS-OMER RIOUX :

23 R. En fait, je vais tenter de, parce que vous dites,
24 dans la vraie vie, là, comment vous fonctionnez, ce
25 n'est pas théorique, puis vous l'avez appelé

1 Markov, là, ou quelque chose comme ça...

2 Q. [131] Ça vient de vous autres, ce n'est pas oi qui
3 ai inventé ça là.

4 R. Oui, je le sais, je le sais. Mais je n'utilise pas
5 Markov.

6 Q. [132] Chaîne de Markov...

7 R. Non, non, ça, c'est un défenseur du Canadien pour
8 moi. Désolé.

9 Non, sérieusement, dans les faits, là, dans
10 la réalisation physique de nos projets, vous
11 comprenez qu'un projet, ce n'est pas instantané,
12 d'ailleurs les projets majeurs, vous les voyez
13 passer, rarement on vous dit que, dans six mois, on
14 va avoir fait le projet, entre le moment où on
15 imagine le projet et le moment où on installe
16 l'équipement, je peux vous dire que, dans la très,
17 très, très, très, très grande majorité du temps,
18 nos fournisseurs nous livrent l'équipement.

19 (13 h 59)

20 On a des ententes avec plusieurs
21 fournisseurs particulièrement pour des
22 transformateurs - c'est l'équipement qui est le
23 plus long à livrer, en passant - qui fait qu'ils
24 ont déjà des plages réservées. On fonctionne de
25 plus en plus aujourd'hui là, je ne sais pas v'là

1 deux, trois ans quand on vous a parlé de ça, mais
2 aujourd'hui on fonctionne de plus en plus avec des
3 livraisons juste à temps.

4 Il arrive probablement qu'il manque un
5 équipement pour réaliser un projet en urgence, mais
6 c'est très mineur. Pour nous, l'essentiel des
7 équipements qui sont là est utilisé pour notre
8 back-up, excusez le terme anglais, mais pour nos
9 pièces d'assurance. Et je peux vous garantir qu'on
10 s'en sert régulièrement. On doit réapprovisionner
11 tout le temps cette banque-là année après année,
12 particulièrement dans la banque des
13 transformateurs, on remplace plusieurs
14 transformateurs qu'on va chercher dans la banque.

15 Donc, la majorité, si on regarde la
16 circulation physique des transformateurs, la
17 majorité de ceux qu'on doit sortir, je dis bien
18 « qu'on doit sortir » sont faits pour l'assurance
19 au niveau de la maintenance puis des activités du
20 réseau.

21 Certains vont en rotation simplement pour
22 maintenir l'âge, on en profite pour maintenir notre
23 parc d'assurance. Puis c'est un peu ce qu'on a
24 montré avec l'acétate, mais essentiellement ça sert
25 à nos besoins d'opérations du réseau.

1 Q. [133] Je vous remercie. Je m'excuse pour le délai,
2 le temps additionnel.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Aucun problème. Merci. Pour la suite des choses, je
5 vous dirais que la Régie va avoir aussi des
6 questions plus tard, on va arriver plus tard si
7 on...

8 Me LISE DUQUETTE :

9 Si j'arrête d'interrompre.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Non, mais on va y arriver, Lise. De toute façon, si
12 ce n'est pas aujourd'hui, c'est demain ou c'est
13 après-demain, mais on va y arriver. Ça, c'est
14 certain. Alors, cela étant dit, nous allons
15 maintenant passer à maître Hamelin pour EBM.

16 Bonjour, Maître Hamelin.

17 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PAULE HAMELIN :

18 Q. [134] Alors, bonjour, Monsieur le Président. Paule
19 Hamelin pour Énergie Brookfield Marketing. Alors,
20 mes questions vont porter sur la question des
21 pertes de taux de transport et je vais référer le
22 panel à la pièce HQT-13, Document 4 révisé qui est
23 la DDR de Énergie Brookfield Marketing, je pense
24 que c'est la B-0057, et je vous réfère à la
25 question 2.4.

1 Alors, à la question 2.4, on demandait de :
2 [...], comment les taux de pertes
3 réelles qui se retrouvent [...] au
4 tableau 3 [...]
5 le tableau 3, c'était la référence année après
6 année de deux mille quatorze (2014) à deux mille...
7 pardon de deux mille douze (2012) à deux mille
8 quatorze (2014). Et la question qui vous était
9 posée, c'était comment les taux de pertes réelles
10 sont calculés. Et vous avez fourni la réponse qu'on
11 retrouve à 2.4 et on fait référence à un calcul au
12 niveau du taux de pertes réelles qui se retrouve à
13 votre réponse. Ma question, c'est : est-ce que ce
14 calcul-là, juste pour notre indication, comment il
15 se fait sur... pour quelle période? Quelle
16 fréquence? Est-ce que c'est une... c'est un calcul
17 qui se fait sur une base horaire puis après ça on
18 fait des moyennes de tout ça? Je...

19 M. LOUIS-OMER RIOUX :

20 R. Je vais piger dans mes... dans mes cheveux gris là,
21 j'étais à contrôle des mouvements d'énergie avant,
22 donc...

23 Q. [135] Oui, je me souviens.

24 R. C'est là qu'on fait ces calculs-là.

25 Q. [136] Oui.

1 R. À tous les mois, sur une base mensuelle, on révisé
2 les livraisons journalières heure par heure qui
3 sont... qui sont livrées sur le réseau et on fait
4 un calcul de ce qui a été livré, en fait, ce qui
5 sort des centrales puis ce qui est livré à nos
6 clients. On additionne ça mensuellement puis, à la
7 fin de l'année, on fait une moyenne. Donc, ça
8 fluctue effectivement en fonction de l'année,
9 mensuellement les chiffres fluctuent. On fait des
10 corrections aussi pour... parce que, à certains
11 égards, certains capteurs ne peuvent... peuvent ne
12 pas fonctionner certains jours, donc on rétroagit
13 puis on s'assure d'avoir les vrais chiffres et donc
14 on le fait, en résumé, de façon mensuelle.

15 On sort nos statistiques mensuellement,
16 mais comme ça fluctue beaucoup dans l'année, c'est
17 lorsqu'on fait notre photo à la fin de l'année qui
18 nous donne le taux annuel qu'on a atteint.

19 (14 h 05)

20 Q. [137] O.K. Est-ce que, notamment pour... comme si
21 reprends les... ces trois années-là, deux mille
22 douze (2012) à deux mille quatorze (2014), on
23 serait en mesure de nous fournir justement les...
24 cette ventilation-là qui nous amène au montant de
25 perte de taux réel qui passe de cinq point

1 soixante-huit (5,68) à cinq point neuf un (5,91)?

2 Me YVES FRÉCHETTE :

3 Écoutez...

4 LE PRÉSIDENT :

5 Maître Fréchette.

6 Me YVES FRÉCHETTE :

7 C'est comme pour ce matin. On s'en remet à la
8 Régie. C'est sûr qu'on peut vous identifier un...
9 un paquet d'éléments, là, selon la pertinence que
10 la Régie pourra voir, d'obtenir ces différentes
11 données-là sur les trois dernières années. Mais il
12 reste quand même que la façon de le calculer ça n'a
13 pas évolué. Cette méthodologie-là est la même
14 depuis plusieurs années. Il y a une évolution au
15 taux de perte, on le constate, là. Mais au-delà de
16 ça, si c'est pour vérifier la moyenne au bâton ou
17 si le calcul a été fait justement... Je ne sais pas
18 ce qu'on recherche ici, là, mais on s'en remet à
19 vous au niveau de la pertinence d'obtenir tout ça
20 sans... « Anyway », je vous laisse...

21 LE PRÉSIDENT :

22 Maître Hamelin. L'utilité?

23 Me PAULE HAMELIN :

24 Oui, bien écoutez, on a indiqué dès le départ qu'on
25 voulait avoir plus d'informations sur cette donnée-

1 là qui était le taux de... de perte réelle. C'est
2 un sujet qui fait partie du débat. C'est un coût
3 qui est fort important pour notre cliente et on
4 voit un accroissement qui... qui s'effectue, là,
5 depuis... depuis plusieurs années maintenant. Et on
6 comprend qu'on ne revoit pas... l'objectif c'est
7 pas de revoir la méthodologie, mais ma cliente veut
8 savoir exactement qu'est-ce qui rentre dans ces
9 montants-là puis être en mesure de... premièrement
10 de comprendre chacun... de comprendre les chiffres,
11 puis d'être éventuellement capable de les valider.
12 Puis ça fait partie de l'examen, le taux de perte
13 en tant que tel, le taux de perte réelle fait
14 partie de l'examen du dossier. Ultimement, quand...
15 au niveau du tarif de transport, bien qu'est-ce que
16 mon client paye, il paye le tarif de transport et
17 également cette portion-là qui est le taux de
18 perte. C'est quand même des montants qui sont...
19 qui sont importants.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Oui, Maître...

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 Écoutez, moi, j'ai... il ne faut pas oublier que
24 pendant l'exercice tarifaire on est toujours
25 l'année témoin projetée. Alors, là, on n'est pas

1 l'année... on... le choix qui a été fait, c'est de
2 travailler avec les moyennes historiques pour
3 l'année témoin projetée, pour fixer le taux de
4 perte de l'année qui suivra. Alors les données puis
5 le taux qu'on vous produit c'est toujours sur la
6 base des données historiques dont on... qu'on
7 possède au moment où le dossier est déposé. Alors
8 encore une fois, on s'en remet à vous au niveau de
9 la pertinence.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Alors voir ce que la... J'ai vu de ce côté-là, il y
12 avait beaucoup de mouvement. Monsieur Rioux connaît
13 bien ça, le mouvement. Alors donc on va voir
14 d'abord la réponse, puis après ça on verra.

15 Mme STÉPHANIE CARON :

16 R. Je voulais simplement ajouter qu'on me signale que
17 ces données-là, comme on l'a mentionné, consistent
18 en des données horaires. Donc on parle d'un volume
19 de données très, très important. Et en plus, ça
20 révélerait des données qui pourraient susciter un
21 certain enjeu de confidentialité, là, au niveau de
22 l'information qui sera présentée.

23 M. SYLVAIN CLERMONT :

24 R. Bien par exemple ce qui sort des centrales, je
25 pense que ça nous dirait pas mal les volumes

1 horaires d'un gros producteur au Québec.

2 Me PAULE HAMELIN :

3 Q. [138] Bien il semble dire que dans le calcul ici la
4 consommation des centrales n'est pas prise en
5 compte, là.

6 R. La consommation pour les fins elle-même de la
7 centrale. Mais la production de la centrale moins
8 ce qu'elle consomme pour ses propres besoins, mais
9 ça va quand même donner la production du parc de
10 production. Et compte tenu de la particularité du
11 Québec où il y a quelques producteurs - il y en a
12 peu - et il y en a un très gros, je pense que ça va
13 comme donner des informations très précises sur un
14 producteur en particulier.

15 Q. [139] Si on parlait de données mensuel à ce moment-
16 là et qu'on puisse au moins avoir la... cette...
17 ces données-là, mensuelles, puis au moins on aurait
18 cette information-là. Là, on se trouve d'une
19 certaine façon à nous dire : voici le taux de perte
20 réel, puis « take it or leave it », c'est ce
21 montant-là. Et c'est ce qu'on veut essayer d'avoir
22 comme... comme information.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Oui, donnez-moi trente (30) secondes. Maître
25 Hamelin, nous allons nous ranger du côté du

1 Transporteur. Nous pensons qu'il y aura là-dedans
2 des... des données qui se révéleraient, à notre
3 avis, confidentielles et une complexité que, à ce
4 stade-ci... Mais il y a d'autres questions qui...
5 ou d'autres... je veux dire il y a d'autres,
6 d'autres façons. Cette question-là qui est
7 importante pour votre cliente, je pense est
8 aussi... je pense qu'il y a d'autres façons
9 possiblement, pour vous, de vous y intéresser, mais
10 on ne permettra pas ces informations.

11 (14 h 10)

12 Me PAULE HAMELIN :

13 Q. [140] Au niveau de la question dans notre
14 demande... en fait je réfère à notre demande
15 d'intervention, je m'excuse, on a fait référence
16 justement à cet accroissement-là de taux de pertes
17 de transport, et on vous a posé des questions
18 relativement à la cause de la hausse de pertes
19 réelles de taux de transport. Vous aviez ça à notre
20 question 2.1. Et il y avait plusieurs facteurs qui
21 étaient mentionnés. Est-ce que vous êtes en mesure
22 de nous dire quels sont l'ensemble de ces facteurs-
23 là, ceux qui sont les plus significatifs d'une
24 année à une autre?

25

1 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

2 R. Fondamentalement, le taux de pertes est
3 représentatif de la sollicitation accrue du réseau.
4 Ce n'est pas une équation bien compliquée. C'est
5 RI(2). Alors, on mentionnait hier en discussion, on
6 apprécie de pouvoir maximiser l'utilisation de
7 notre réseau. Mais c'est une conséquence qui va
8 avec, c'est le taux de pertes.

9 Q. [141] Je comprends. C'est parce que dans votre
10 réponse, vous avez indiqué qu'il y avait plusieurs
11 facteurs. C'est pour ça que, moi, j'essayais de
12 voir, est-ce qu'il y en a un plus que l'autre.

13 R. En fait, je pense que les facteurs mentionnés dans
14 la réponse 2.1 soulignaient que, dans le réel, il y
15 a des considérations peut-être de configuration de
16 réseaux spécifiques réels. Est-ce qu'il y a une
17 ligne au retrait, pas de retrait, et caetera. Mais
18 si on regarde dans un accroissement de taux de
19 pertes année sur année, donc dans un ensemble de
20 combinaisons, tout ça, fondamentalement ce que
21 c'est, c'est la sollicitation accrue du réseau. Il
22 y a plus de monde sur... Plus il y a du monde dans
23 une pièce, plus il fait chaud. Plus il y a de
24 courant qui passe sur un fil, plus il y a de
25 pertes. C'est aussi simple que ça. C'est la même

1 chose.

2 Q. [142] Ma question c'est de savoir si on était
3 capable justement d'isoler certains facteurs, parce
4 que vous m'en mentionniez plusieurs. Alors, je
5 comprends votre...

6 R. D'accord.

7 Q. [143] ... réponse. Est-ce que, au niveau également
8 de la question du, soit du vieillissement des
9 lignes ou encore la longueur des lignes de
10 transport, c'est des choses qui rentrent en ligne
11 de compte?

12 R. Pas pour le vieillissement des lignes. C'est
13 vraiment le nombre de lignes qui sont à réseau. La
14 seule façon de baisser un taux de pertes sur un
15 réseau comme le nôtre, c'est de rajouter une ligne
16 ou de reconstruire une ligne différemment.

17 Q. [144] À la question 2.5 de la demande de
18 renseignements, on vous demandait s'il y avait une
19 forme de vérification externe qui était effectuée.
20 On comprend de votre réponse qu'il n'y a pas de
21 vérification externe qui est effectuée, mais vous
22 indiquez que :

23 Le taux de pertes réelles est
24 cependant présenté chaque année à la
25 Régie qui est au fait de la façon dont

1 il est établi.

2 Ici, je vous parle bien du taux de pertes réelles.

3 Quand vous dites qu'il est présenté à la Régie à

4 chaque année et qu'il est au fait de comment il est

5 établi, vous faites référence à quoi exactement, le

6 montant que vous présentez dans la tarifaire ou?

7 M. LOUIS-OMER RIOUX :

8 R. Je vais encore y aller de mémoire. Mes collègues

9 pourront compléter pour ce qui est présenté à la

10 Régie. Mais quand on fixe le taux de pertes

11 prévisionnel, on a une moyenne. On a expliqué. Je

12 ne me souviens plus exactement comment on fait les

13 additions puis, bon. C'est une moyenne. Puis à

14 chaque année qu'il se dégrade, bien, on augmente un

15 peu notre prévisionnel. Pour ce qui est de la

16 vérification externe, en passant, ça a toujours été

17 fait et ça continue d'être fait au niveau du

18 contrôleur du réseau.

19 Et ces gens-là, de par leur code d'éthique

20 et par toutes les règles qu'on a, ils n'ont aucun

21 aspect commercial qui est regardé là-dedans,

22 c'est... Les gens qui travaillent là-dessus, je

23 peux vous dire, là, ils font des calculs minutieux.

24 Et c'est que ça. On fait un calcul minutieux. Je

25 vous ai expliqué un peu le processus pour le faire.

1 Et c'est fait de façon rigoureuse. Il n'y a pas
2 d'objectif autre que de fournir le meilleur chiffre
3 possible. Puis la façon de calculer la moyenne qui
4 est donnée à la Régie, ma mémoire est un peu loin
5 là-dessus, mes collègues sont tous plus jeunes, ils
6 vont être capables de se souvenir fort
7 probablement.

8 M. SYLVAIN CLERMONT :

9 R. Je ne sais pas si c'est une question d'âge,
10 Monsieur Rioux, mais je vais vous aider. Ça a été
11 fixé dans la D-2009-015. Et vous trouverez là-
12 dedans, à la page 97, vous trouverez là-dedans la
13 méthode. Quand on dit dans notre réponse « qui est
14 au fait de la façon dont il est établi », il est
15 donc établi conformément à la décision de la Régie
16 que je viens de vous citer, qui dit essentiellement
17 que le taux... :

18 [...] fixe le taux des pertes de
19 transport à un taux égal à la moyenne
20 des trois dernières années des pertes
21 réelles. Les pertes réelles annuelles
22 doivent être calculées à deux
23 décimales. Le taux moyen est arrondi à
24 une décimale.

25 Donc, quand on fait référence à la méthode qui est

1 utilisée, les calculs, les arrondis, les... vous
2 trouverez ça dans la D-2009-015.

3 Q. [145] D'où ma question de dire ici, parce qu'on
4 faisait référence au taux de pertes réelles, et
5 cependant présenté à chaque année, qui est au fait
6 la façon dont il est établi, vous me faites
7 référence essentiellement à la méthodologie?

8 (14 h 16)

9 R. Oui.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Je ne répondrai pas à la place du panel, mais
12 l'information que mon équipe me donne et que ma
13 collègue m'a indiquée c'est que le taux de perte
14 historique réel est déposé tous les ans au rapport
15 annuel de TransÉnergie à la Régie. Donc ce dossier
16 est public.

17 Me PAULE HAMELIN :

18 Merci.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Merci. Avec plaisir, Maître Hamelin.

21 Me PAULE HAMELIN :

22 Q. [146] Alors au niveau de la... nous avons la
23 question 2.2, toujours dans la demande de
24 renseignements on vous demandait s'il était
25 possible de faire certaines comparaisons et on

1 retrouve votre réponse dans laquelle vous dites
2 essentiellement : il n'y a pas véritablement de
3 comparable qui serait, selon vous, possible. Dans
4 la mesure où on effectue des études de balisage,
5 que ce soit au niveau des dépenses ou encore de la
6 fiabilité - puis on en a parlé beaucoup depuis...
7 depuis ce matin - pouvez-vous m'expliquer en quoi,
8 pour ce qui est du taux de perte de transport, on
9 ne serait pas capable de faire un balisage, alors
10 qu'on est capable de le faire au niveau de la
11 fiabilité ou encore des coûts?

12 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

13 R. Je vous dirais que présentement l'exercice de
14 balisage auquel on procède est davantage axé sur
15 toutes nos pratiques qui nous permettraient de
16 réduire nos coûts d'affaire comme Transporteur.
17 Donc on focuse énormément d'énergie sur comment
18 réduire nos coûts aux investissements, comment
19 utiliser adéquatement puis minimiser nos coûts en
20 maintenant. On est davantage dans ce registre-là de
21 balisage.

22 Q. [147] Mais c'est donc pas... Si vous me
23 permettez...

24 M. LOUIS-OMER RIOUX :

25 R. Je... Je vais compléter.

1 Q. [148] Oui, allez-y.

2 R. Je vais compléter peut-être, puis si... Il faut
3 comprendre qu'on... ce qu'on... ce qui cause les
4 pertes électriques, quand même qu'on irait se
5 baliser, je vous donne un exemple, avec le réseau de
6 New York qui ont un réseau maillé, ils n'ont pas le
7 même type de réseau que nous, un réseau de
8 transport long, avec souvent la production en bout
9 de ligne et la charge à l'autre bout. Les taux de
10 perte aussi dépendent de la construction du réseau,
11 autrement dit les types de transformateurs, les
12 générations de transformateurs qu'on a installés à
13 l'époque, tout ça. C'est « built-in » dans notre
14 réseau, excusez encore une fois le terme. Et une
15 entité qui aurait un taux de perte très bas
16 pourrait tout simplement être dans un réseau très
17 maillé, à cause de l'historique de leur
18 construction.

19 Vous pouvez être certaine que quand on fait
20 des projets maintenant, chaque fois qu'on
21 additionne ou qu'on remplace des équipements sur le
22 réseau on prend les meilleurs équipements pour
23 baisser les taux de perte. Donc les équipements qui
24 sont... qui consomment moins d'énergie, je vais
25 dire ça comme ça, mais qui ont moins de perte,

1 alors on prend les meilleurs équipements
2 disponibles. Toutefois, un équipement qui est là
3 depuis vingt (20), trente (30), quarante (40) ans a
4 un taux de perte qui... qui est inclus dans ça.
5 Donc ça dépend de notre conception de réseau, qui
6 est basée sur où on prend notre énergie puis où on
7 la livre, ce que les autres n'ont pas.

8 Q. [149] Mais vous serez d'accord avec moi que cette
9 problématique-là, vous l'avez également au niveau
10 du balisage en matière de fiabilité, par ailleurs?

11 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

12 R. Non, je regrette, on ne fait pas de balisage sur
13 les taux de perte.

14 Q. [150] Non, je comprends. Ce que je vous dis c'est
15 que la question de la... du comparable, de la
16 comparaison, bien si vous êtes capable justement
17 d'avoir un balisage et que... on comprend que le
18 réseau Hydro-Québec est pas mal différent, mais
19 vous êtes capable d'avoir du balisage malgré le
20 fait que le réseau du Québec est différent, je me
21 dis pourquoi vous n'êtes pas capable de faire du
22 balisage au niveau des taux de perte de transport?
23 Pourquoi il n'y aurait pas de comparable?

24 R. Chacun son tour, peut-être.

25

1 M. SYLVAIN CLERMONT :

2 R. Si vous permettez, Marie-Claude, tu pourras
3 compléter. Quand on a regardé cette considération-
4 là - et je vous ai résumé, là, en une phrase, en
5 citant la décision, comment le taux de perte était
6 calculé. Pour qu'on soit capable d'en arriver à
7 avoir un taux de perte qui voudrait dire quelque
8 chose quand on le comparerait, il faudrait que
9 d'autres gens le comparent, le calculent de la même
10 façon. Or, ce que je comprends dans beaucoup des
11 environnements autour de nous, New York, par
12 exemple, l'Ontario, ils ne font pas de calculs de
13 coûts, de taux de perte global sur l'ensemble du
14 réseau parce que, par leur mécanisme de marché, ils
15 traitent et gèrent les taux de perte localement, en
16 certains noeuds du réseau.

17 Alors en Ontario, par exemple, New York, on
18 parlait de New York, l'Ontario et New York n'a pas
19 un taux universel moyen de perte pour l'ensemble de
20 son réseau. Au-delà des considérations techniques
21 que monsieur Rioux... dont monsieur Rioux faisait
22 état. Encore faudrait-il que quelqu'un en Ontario
23 le calcule et à New York, par exemple à New York,
24 comme vous le savez, il n'y a pas un gros
25 Transporteur, il y a des dizaines de transporteurs.

1 Alors il faudrait que quelqu'un prenne la même
2 méthode que la nôtre à travers l'ensemble des
3 transporteurs et établisse un taux pour l'ensemble
4 de l'état de New York, taux qui ne... qui ne
5 servirait aucune fin, puisque les pertes sont
6 facturées au client en fonction de certains noeuds
7 précis du réseau. Alors au-delà des considérations
8 techniques très, très, très, très exactes, dans les
9 environnements autour de nous il n'y a pas, à ma
10 connaissance, d'autres gens qui le calculent de la
11 même façon que nous parce que leur réalité est
12 assez différente de la nôtre. Et quand je dis,
13 « réalité », là, je parle, par exemple, du
14 traitement par noeud des pertes plutôt qu'un taux
15 de pertes global pour l'ensemble du réseau.

16 (14 h 22)

17 Q. [151] Mon client me réfère à Manitoba, BC, Ontario,
18 est-ce que, ça, ça ne serait pas des comparables?

19 R. Manitoba et BC, effectivement n'ont pas le
20 phénomène de noeuds, là, de points... bien, en
21 fait, à ma connaissance, là, mais je croirais qu'il
22 n'y en a pas au Manitoba. Ceci dit, je n'ai pas
23 connaissance que Manitoba ni BC appliquent un taux
24 de perte moyen calculé comme le nôtre, même s'ils
25 ne le calculent pas en des noeuds précis. Ma

1 compréhension de comment ça marche c'est qu'ils ne
2 font pas un calcul qui est fait selon la même
3 méthodologie que le nôtre.

4 Q. [152] Ça complète mes questions. Merci.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Merci, Maître Hamelin. Maître Turmel, pour la FCEI.

7 Me ANDRÉ TURMEL :

8 Alors, bonjour, Monsieur le Président, Monsieur et
9 Madame les Régisseurs. Bonne fin d'après-midi. Des
10 chiffres et... des chiffres et des lettres. C'était
11 le thème d'une émission, à l'époque, pour les plus
12 vieux.

13 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL :

14 Q. [153] Donc, j'ai trois thèmes que je vais aborder
15 avec vous. Premièrement, on va discuter du
16 PowerPoint, si on peut mettre le PowerPoint en
17 ligne ou à l'écran. Et pendant qu'on retrace le
18 PowerPoint, j'ai demandé à madame la greffière de
19 passer des éléments qui vont être le deuxième
20 objet de notre conte-interrogatoire et qui font
21 référence à des pièces du dossier actuel et des
22 pièces de l'an passé. Et comme vous ne les avez
23 pas, j'en remettrai des copies, ça s'en vient. Et
24 je vais déposer un document de travail pour tenter
25 de travailler sur les documents qui ont été déposés

1 au dossier. Un dossier de travail pour... qui va
2 nous aider.
3 Me YVES FRÉCHETTE :
4 C'est parce qu'on n'en a pas.
5 Me ANDRÉ TURMEL :
6 Oui, bien...
7 LE PRÉSIDENT :
8 On va d'abord s'occuper de mettre au tableau puis
9 après ça on va vous trouver vos documents,
10 inquiétez-vous pas, Maître Turmel.
11 Me ANDRÉ TURMEL :
12 Ils sont sur la table, je les vois, là.
13 LE PRÉSIDENT :
14 Oui. Parce que maître Fréchette se sent très
15 insécure, là.
16 Me YVES FRÉCHETTE :
17 C'est sûr que la documentation...
18 Me ANDRÉ TURMEL :
19 C'est de la documentation qui émane de HQT. j'avais
20 pris soin d'en faire dix copies, Monsieur le
21 Président. Donc, dans les faits, juste pour
22 expliquer à mon confrère, là. Alors donc, ça c'est
23 la deuxième portion de notre contre-interrogatoire.
24 Il y a un tableau, que l'on a fait nous-mêmes,
25 c'est un document de travail utilisant des données

1 de HQT de cette année et de l'an passé du rapport
2 annuel. Ce que je vous passe c'est le tableau et
3 les données de l'an passé, qu'on n'avait pas
4 nécessairement mais que je donne à tout le monde
5 pour faciliter la discussion.

6 Me YVES FRÉCHETTE :

7 C'est très louable. Là, il me manque HQT-5, Madame,
8 puis il me manque au moins un autre petit tableau
9 composite, là.

10 Me ANDRÉ TURMEL :

11 C'est le tableau qui compte, Madame la Greffière,
12 peut-être le passer à mon confrère, qui va
13 comprendre qu'avec le tableau, ce sont les sources
14 et les sources que je passe, c'est les sources que
15 je vous passe... Puis il y a un document
16 additionnel qui n'est pas là.

17 (14 h 28)

18 LE PRÉSIDENT :

19 Donc le panel, vous allez pouvoir remettre le
20 PowerPoint... oui. C'est en train... Vous voulez,
21 c'est bien. Il n'y a pas d'auto là-dessus, par
22 exemple.

23 Me YVES FRÉCHETTE :

24 Bon, j'en ai un. Donnez-moi le temps d'en refaire
25 un autre.

1 Me ANDRÉ TURMEL :

2 J'en avais dix (10), alors ça s'est perdu
3 rapidement, je m'excuse. Je voulais être très, très
4 efficace et c'est dans le livré que c'est...

5 LE PRÉSIDENT :

6 On ne le notera pas.

7 Me ANDRÉ TURMEL :

8 Bon, merci. C'est bien. Mais pendant qu'on se
9 cherche, en tout cas si on peut mettre au moins
10 la...

11 LE PRÉSIDENT :

12 C'est déjà.

13 Me ANDRÉ TURMEL :

14 Parfait.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Est-ce que vous voulez déjà avoir une page?

17 Me ANDRÉ TURMEL :

18 Non, non, bien je voulais... je vais laisser mes
19 collègues, là, pour qu'ils soient à l'aise, là.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Il nous manque un 6-2. Que le 6-2 se lève.

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 Oui, 3903... 3903, rapport annuel. On devrait être
24 bon. Bien écoutez, c'est pas des chiffres et des
25 lettres, c'était plus le cube Rubik, Maître Turmel,

1 je pense.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Vous savez, Maître Turmel, l'avantage pour vous
4 c'est que vous n'avez pas vu tous les sourires
5 qu'il y avait dans la salle.

6 Me ANDRÉ TURMEL :

7 Tout à fait. Alors écoutez, moi, c'est... Et je
8 préfère prendre le temps de déposer les documents à
9 l'avance, parce que ça fait assez longtemps que...
10 si on ne les dépose pas à l'avance c'est plus
11 compliqué, mais là ça a pris plus de temps. Alors
12 dans un premier temps donc...

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 Mais pour l'analogie du véhicule, pour celui-là
15 c'était plus Herbie, je pense, la coccinelle.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Alors maintenant le panel est à vous.

18 Me ANDRÉ TURMEL :

19 Q. [154] Bon, alors on est sur le PowerPoint,
20 Messieurs, Dames. J'ai quelques questions, si vous
21 voulez bien aller à la page... là, il faut que je
22 retrouve moi-même votre PowerPoint. Bon, page 27.
23 Donc il y a trois pages qui ont attiré notre
24 attention et la première donc c'est à la page 27.
25 Oups. Celle intitulée effectivement « Acuité des

1 prévisions ». L'acuité de ma vue étant ce qu'elle
2 est, je vais essayer de donner l'information comme
3 il faut.

4 Vous avez - et là je m'adresse peut-être à
5 monsieur Veci, pardon, Veci - en deux mille quinze
6 (2015) donc vous avez... vous avez identifié pour
7 la période deux mille douze-deux mille quatorze
8 (2012-2014) les facteurs de glissement, tels
9 qu'indiqués, et vous avez fait des sommations. Est-
10 ce que dans un premier temps vous pourriez nous
11 donner le facteur de glissement pour deux mille
12 quinze (2015)? Puisque ce que vous nous avez fourni
13 c'est de deux mille douze (2012) à deux mille
14 quatorze (2014)?

15 M. LOUIS VECI :

16 R. Pour l'année de base, il est de deux cent millions
17 (200 M).

18 Q. [155] Pardon? Excusez-moi, juste...

19 R. Pour l'année de base, il est deux cent millions
20 (200 M).

21 Q. [156] Deux cent millions (200 M) pile?

22 R. Oui.

23 Q. [157] O.K. Et de la même manière que vous avez fait
24 pour deux mille douze-deux mille quatorze (2012-
25 2014) - et vous êtes arrivé à un encadré clairement

1 exprimé - est-ce que vous pourriez nous donner,
2 peut-être que vous ne l'avez pas maintenant, mais
3 en engagement, le même calcul pour deux mille
4 quinze (2015)? Donc qui nous fournirait, là,
5 notamment le facteur de glissement. Donc fournir la
6 même information qui est là, mais pour l'année deux
7 mille quinze (2015).

8 R. Si vous vous rappelez les dossiers tarifaires
9 précédents, on a commencé à prendre un facteur de
10 glissement en deux mille quatorze (2014) et donc si
11 la question c'est de savoir quel est le facteur de
12 glissement de deux mille quatorze (2014), je peux
13 certainement vous le donner.

14 Q. [158] C'est-à-dire le facteur de glissement de deux
15 mille quinze (2015) est-il inclus, par exemple,
16 dans le mille neuf cent cinquante (1950)?

17 R. Oui.

18 Q. [159] O.K.

19 R. Le chiffre serait autrement deux cent millions
20 (200 M) supplémentaires.

21 Q. [160] O.K. Mais de manière à nous aider, là, et
22 votre tableau est beau, il est bien, est-ce que ce
23 serait possible de donner l'information sous la
24 même... la même capsule, c'est-à-dire par un
25 engagement si c'est possible?

1 (14 h 32)

2 M. LOUIS VECI :

3 R. Si vous me donnez quelques instants, je vais
4 trouver le chiffre deux mille quatorze (2014),
5 c'est le dernier qui vous manque.

6 Me ANDRÉ TURMEL :

7 Q. [161] D'accord.

8 R. Et il devrait être au dossier, en passant, parce
9 que dans les notes sténos je l'ai mentionné dans
10 les années précédentes. Le montant de deux mille
11 quatorze (2014) était de deux cent quatre-vingt-
12 quinze millions (295 M\$) et si vous vous rappelez,
13 à cette époque-là, il y avait trois projets plus
14 grands que vingt-cinq millions (25 M\$) qui
15 constituaient cent quatre-vingt-quinze millions
16 (195 M\$), donc des projets précis, et cent millions
17 (100 M\$) qui étaient un facteur de glissement
18 général et c'est deux mille quatorze (2014). Vous
19 allez pouvoir facilement reconstituer le chiffre à
20 ce moment-là.

21 Q. [162] D'accord. Et donc juste, peut-être vous
22 l'avez dit là, mais pour deux mille quinze (2015),
23 le facteur de glissement, vous m'avez dit, c'était
24 deux cent millions (200 M\$), hein, c'est ça?

25 R. Pour l'année de base, deux cent millions (200 M\$).

- 1 Q. [163] Parfait. O.K. Excellent. Et lorsqu'on... une
2 dernière question là-dessus. Quand on regarde
3 l'encadré et que vous identifiez le facteur de
4 glissement négatif de quatre cent vingt millions
5 (420 M\$) tel qu'indiqué, êtes-vous capable
6 d'évaluer l'impact de ce facteur sur le revenu
7 requis de deux mille seize (2016)?
- 8 R. On l'a fait, on l'a mentionné ce matin...
- 9 Q. [164] Oui.
- 10 R. ... quinze millions (15 M\$) rendement et
11 amortissement.
- 12 Q. [165] O.K. Vous allez vite là. Quand vous dites
13 quinze millions (15 M\$) rendement et amortissement,
14 peut-être juste me le déterminer.
- 15 R. Bien, c'est un effet... c'est un effet de, si ma
16 mémoire est bonne, cent cinquante-cinq millions
17 (155 M\$) sur BT treize soldes.
- 18 Q. [166] Sur la base tarifaire...
- 19 R. Base de tarification treize soldes.
- 20 Q. [167] D'accord. O.K. Merci. O.K. Ça va bien.
21 Maintenant, à la page 30, à la page 30, on voit les
22 charges nettes d'exploitation deux mille quatorze,
23 deux mille quinze (2014-2015). Sous l'année deux
24 mille quinze (2015), il est identifié des écarts de
25 vingt-trois millions (23 M\$) « D » pour c'est

1 « défavorable », si je comprends bien. Oui. Et
2 « écart sans coût de retraite » trente-trois point
3 cinq millions (33,5 M\$) défavorable.

4 Ce matin, vous avez indiqué que c'était...
5 bien, c'était le constat que vous faisiez ce matin,
6 vous avez dit « à ce stade-ci », si je vous cite
7 bien. On relira les notes. Est-ce que vous pouvez
8 confirmer que les coûts que vous nous donnez ici,
9 est-ce que c'est l'année de base? On est en 9-3, en
10 10-2? Juste pour savoir où on est par rapport...

11 R. C'est l'année de base ces chiffres-là?

12 Q. [168] Oui.

13 R. Ce que j'ai mentionné ou l'ajout que j'ai fait ce
14 matin, c'est qu'on est en ligne sur notre plan de
15 match.

16 Q. [169] Et l'année de base étant? C'est quoi? C'est
17 4-8, c'est-tu ça?

18 R. C'est bien ça.

19 Q. [170] 4-8, hein. C'est ça. O.K. Maintenant, allons
20 à la page 34, juste pour m'assurer qu'on comprend
21 bien tous vos tableaux qui étaient graphiquement
22 intéressants. On va s'assurer de les comprendre.
23 Les étapes 0-1-2 et 3 à gauche sur la répartition
24 des progrès... des projets par étape. Donc, étape 0
25 à 3, est-ce qu'on comprend que, ça, c'est versé aux

1 charges d'exploitation?

2 R. Les étapes 1 à 3, trois charges d'exploitations.

3 Q. [171] Et 4 et 5, c'est capitalisé.

4 R. C'est que lorsqu'on tombe à 4 et 5, oui, c'est
5 capitalisable. Ceci étant dit, il faut comprendre
6 que c'est un portefeuille d'innovation
7 technologique et donc qu'à chaque porte il y a une
8 décision et une analyse qui se font. Est-ce qu'on
9 continue le projet? Est-ce qu'on l'ajuste? Est-ce
10 qu'on l'arrête? Si on devait l'arrêter, évidemment
11 on se retrouve aux charges d'exploitation, c'est un
12 portefeuille d'innovation là, ça fait que...

13 Q. [172] O.K. Mais, ce tableau-là, il est tellement
14 intéressant. Est-ce qu'il serait possible d'avoir
15 le même pour deux mille quatorze (2014) et deux
16 mille quinze (2015)? La même représentation
17 graphique.

18 Me YVES FRÉCHETTE :

19 À moins que les données soient immédiatement
20 disponibles...

21 LE PRÉSIDENT :

22 Maître Fréchette.

23 Me YVES FRÉCHETTE :

24 ... on est quand même en tarif deux mille seize
25 (2016).

1 Me ANDRÉ TURMEL :

2 Oui, mais vous savez que, comme mon confrère le
3 sait, on est... il y a aussi le dossier du
4 mécanisme incitatif qui s'en vient et
5 l'établissement de la base cette année est
6 importante et on veut savoir, autant le président
7 de HQT hier présentait des tableaux sur deux mille
8 neuf (2009), des beaux schémas, des belles
9 évolutions, des tendances, c'est bien de comprendre
10 les tendances, mais je suggère, Monsieur le
11 Président, que ça peut être utile pour savoir
12 l'évolution des coûts ou les tendances à l'égard de
13 ces coûts-là.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Maître Fréchette.

16 Me YVES FRÉCHETTE :

17 Bien, Michel Therrien, si on prend le hockey, il
18 dit toujours « un match à la fois ». Alors,
19 concentrons-nous sur, si vous me permettez d'y
20 aller, avec les tarifs de cette année. Les
21 discussions qui auront lieu dans le cadre du MRI,
22 la détermination d'autres types d'indicateur ou
23 autrement auront lieu dans un forum qui sera
24 approprié puis toutes ces discussions-là pourront
25 avoir lieu à ce moment-ci. Je m'en remets à vous

1 pour la pertinence.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Est-ce qu'on peut voir avec le panel si le panel a
4 l'information près de lui ou rapidement près de
5 lui?

6 (14h 39)

7 M. LOUIS VECI :

8 R. Je n'ai pas l'information rapidement, c'est...
9 l'innovation technologique se fait par l'entremise
10 du fournisseur qui est l'IREQ et il faut que
11 j'aille chercher, puiser cette information-là et
12 voir si elle est disponible. Je n'ai pas ça sous la
13 main là. Et ça n'a pas fait l'objet, comme le
14 mentionnait monsieur Fréchette, à ma connaissance
15 de questions.

16 Q. [173] Oui, bien sûr, évidemment, si vous me
17 permettez, Monsieur le Président, cette
18 information-là qui est apportée ce matin, on nous a
19 dit qu'elle était justement nouvelle, de la façon
20 dont elle est présentée. Alors, évidemment, nous
21 concédons que c'est pertinent. On peut prendre
22 l'engagement de voir si on est capable d'obtenir
23 l'information, un. Il me semble que oui. Et je
24 comprends qu'on ne l'aura pas cet après-midi. On
25 peut être patient un peu. Si on peut le donner tant

1 mieux sans revirer mer et monde.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Avant de trancher, Maître Turmel, je vais vous
4 poser une question.

5 Me ANDRÉ TURMEL :

6 Oui.

7 LE PRÉSIDENT :

8 En quoi cette information-là va m'être utile dans
9 une recommandation que vous allez me faire pour
10 cette année?

11 Me ANDRÉ TURMEL :

12 Bien, c'est parce que ça permet de voir dans les
13 prévisions, tout ce dossier-là est toujours fait en
14 mode prévisionnel. Et HQT a eu dans les dernières
15 années, dans les dernières années récentes, il y a
16 plein d'illustrations de cas où les prévisions
17 étaient loin de la réalité, et on veut simplement
18 savoir si, dans ce cas-là, c'est également la même
19 chose. Parce qu'il y a une tendance, quatre années
20 de file où on rate par dix ou cinq millions (5 M\$)
21 la prévision. Ça peut être indicatif d'une prudence
22 accrue à avoir ou ne pas avoir. Donc, autant ici
23 que dans d'autres dossiers, que dans d'autres
24 thématiques à l'égard des services externes, à
25 l'égard des charges d'exploitation, masse

1 salariale, il est pertinent de savoir, pour savoir
2 où on s'en va, d'où on s'en vient. Et j'utilise se
3 faisant la même logique qu'a fait HQT hier. Hier,
4 on nous présente une évolution, une tendance. Bien,
5 je crois qu'il est pertinent pour les consommateurs
6 d'avoir cette évolution.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Merci. Maître Fréchette, vous voulez ajouter?

9 Me YVES FRÉCHETTE :

10 Très, très, très court, si vous me permettez. Le
11 tableau, c'est une répartition des projets par
12 étape, au temps zéro, un, deux, trois. On répartit
13 les projets. Alors, il n'y a pas d'intrants
14 financiers. C'est une illustration des étapes des
15 différents projets. Je pense que ça met en
16 perspective ce que maître Turmel vient de vous
17 énoncer.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Maître Turmel, est-ce que vous voulez terminer?

20 Me ANDRÉ TURMEL :

21 Non. Bien...

22 LE PRÉSIDENT :

23 Est-ce que c'est possible de prendre un engagement
24 de vérifier si c'est possible?

25

1 Me YVES FRÉCHETTE :
2 Tout à fait.
3 LE PRÉSIDENT :
4 Donc, j'ai deux « possible » dans la même phrase.
5 Me YVES FRÉCHETTE :
6 Oui, oui.
7 LE PRÉSIDENT :
8 Vous ferez votre possible.
9 Me YVES FRÉCHETTE :
10 En sachant que le panel 2 devrait terminer demain.
11 LE PRÉSIDENT :
12 Mais validez. Est-ce que ça pourrait être... En
13 tout cas.
14 Me YVES FRÉCHETTE :
15 C'est bien compris.
16 LE PRÉSIDENT :
17 Je suis sensible à l'argument de votre confrère.
18 Alors validez. Donc, c'est l'engagement numéro 3.
19 Alors, vous allez me le libeller, Maître Turmel?
20 Me ANDRÉ TURMEL :
21 Oui. C'est donc relativement à la page 34 du
22 PowerPoint présenté par HQT, produire l'information
23 à la gauche du schéma pour les années deux mille
24 quatorze (2014) et deux mille quinze (2015)
25 séparément.

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 C'est bien. Sous la même forme?

3 Me ANDRÉ TURMEL :

4 Oui, tout à fait.

5 Me YVES FRÉCHETTE :

6 Avec les étapes, sous le même format?

7 Me ANDRÉ TURMEL :

8 Oui.

9 Me YVES FRÉCHETTE :

10 C'est bien. Merci.

11

12 E-3 (HQT) Relativement à la page 34 du

13 PowerPoint présenté par HQT, produire

14 l'information à la gauche du schéma

15 pour les années 2014 et 2015 (demandé

16 par FCEI)

17

18 LE PRÉSIDENT :

19 Merci à vous deux. Maître Turmel, vous continuez?

20 Me ANDRÉ TURMEL :

21 Oui. Donc, j'aborde maintenant la deuxième portion

22 de mon contre-interrogatoire, celui où on va

23 utiliser le petit tableau consolidé, qui n'est pas

24 de la nouvelle preuve, qui est un document de

25 travail qu'on a voulu illustrer, qui utilise les

1 coûts -là, je suis relativement aux services
2 externes- qui utilisent les données du dossier
3 tarifaire d'HQT actuel, 3934, et certaines données
4 du rapport annuel de deux mille quatorze (2014) au
5 dossier. Je vous ai soumis une copie, c'est-à-dire
6 une copie de l'information, et le dossier de l'an
7 passé, 3903. Avons-nous une cote, Madame la
8 Greffière? C'est FCEI-12? Je n'ai pas à le coter,
9 dans les faits, c'est simplement pour qu'on puisse
10 travailler ensemble. Pour le moment, je...

11 LA GREFFIÈRE :

12 Je l'avais coté C-FCEI-0012.

13 Me ANDRÉ TURMEL :

14 Mettez C-FCEI-0012.

15

16 C-FCEI-0012 : Tableau - Services externes HQT

17

18 Q. [174] Donc, aux membres du panel, donc nous avons
19 déposé ce tableau que vous voyez. C'est des données
20 qui proviennent de vos dossiers. Et les sources qui
21 sont... Les deux premières sources, elles émanent
22 du dossier tarifaire de l'an passé où je vous ai
23 mis les passages. Il y a le rapport annuel que vous
24 avez soumis un peu plus tôt. C'est-à-dire, c'est
25 des réponses aux questions de la Régie que vous

1 avez soumises dans le rapport annuel deux mille
2 quatorze (2014), qui est sur le site de la Régie,
3 dont vous avez un extrait. Et enfin, les deux
4 dernières sources, c'est les données du présent
5 dossier.

6 (14 h 44)

7 Alors, là, on est donc dans les... on a voulu
8 remettre dans un tableau, pour s'assurer, un, qu'on
9 comprend bien mais surtout on veut comprendre le
10 pourquoi des... comment dire? de certains écarts.
11 Somme toute, c'est ça, c'est assez court.

12 Donc, on est dans l'année... je prends pour
13 acquis que les chiffres qui sont là, sont corrects,
14 si jamais il y a une coquille, vous le me direz,
15 mais on a vérifié deux fois plutôt qu'une. Les
16 chiffres qui sont là sont corrects, ils sont en
17 millions de dollars. Pour l'année deux mille
18 (2000)... deux mille quatorze (2014), vous aviez
19 déjà fourni, dans la pièce B-43, dans le dossier
20 3903, HQT-13, document 1, dans les premières
21 questions c'est... on veut savoir... on a voulu
22 expliquer l'écart entre l'année témoin deux mille
23 quatorze (2014), qui est le cinquante-sept point un
24 (57.1), O.K.? et l'année de base deux mille
25 quatorze (2014), qui est le cinquante-deux point

1 quatre millions (52.4 M). Et vous aviez déjà fourni
2 une réponse dans le dossier 3903, je vous ai donné
3 une copie, c'est la pièce HQT-13, document 1, c'est
4 le premier dossier, là, le B-43. Vous aviez
5 indiqué... il y avait une question qui vous avait
6 été posée, l'information relativement à ce qui
7 s'est passé entre l'année témoin et l'année de
8 base, donc l'année passée on posait la question et
9 vous aviez répondu. Et là vous l'avez dans ce que
10 je vous ai indiqué, là. Dites-moi si vous l'avez.
11 C'est à la page 15 de B-43. Vous me dites quand
12 vous y êtes. Oui. D'accord.

13 Alors, on dit... bon, on demande
14 d'expliquer et là vous dites :

15 Le Transporteur souligne que le retard
16 de comblement...

17 Parce qu'on demandait d'expliquer l'écart.

18 ... le retard de comblement de postes
19 exprimés dans les [6] défis de mise en
20 oeuvre à la question 2.4 fait
21 également en sorte que le Transporteur
22 a substitué pour la première partie de
23 l'année des activités de maintenance à
24 être effectuées par la main-d'oeuvre
25 interne par certains travaux pouvant

1 être réalisés par [l'entreprise] de
2 services externes...

3 Alors, j'arrête là. On parle, ici, de substitution
4 ou de remplacement. On voulait savoir quel était
5 l'impact de ce remplacement sur le budget du
6 service externe? Donc, ça ne fait pas tellement
7 longtemps, c'est l'an passé, là. Ce qu'on va faire
8 c'est qu'on va regarder deux mille quatorze (2014),
9 deux mille quinze (2015). Alors, avez-vous peut-
10 être une réponse pour nous là-dessus? Donc,
11 l'impact de ce changement, de ce remplacement sur
12 le budget de services externes à l'égard de deux
13 mille quatorze (2014)?

14 Me LOUIS VECI :

15 R. En fait, si je comprends bien votre question,
16 lorsqu'on était en année témoin, en deux mille
17 quatorze (2014), et que même après quatre (4) mois
18 dans l'année, ce qui est le « 4/8 », O.K.? ce qu'on
19 a exprimé à l'époque c'est qu'on avait un déficit
20 de dotation et de personnel et on a dû substituer
21 des activités. L'une d'elle, entre autres, et vous
22 l'avez vu dans le dossier, on a fait plus de
23 traitement de la végétation, traitement d'emprise
24 qui est un service externe. C'est une des
25 explications dans le changement d'activité qui a

1 été opéré, encore une fois pour la fiabilité du
2 réseau. Et selon les choix qu'il nous a été permis
3 de faire parce qu'on n'avait pas tout le personnel
4 en place.

5 Q. [175] D'accord. Et vous avez tout à fait raison,
6 vous avez une bonne mémoire. Et si vous utilisez
7 donc, la portion du rapport annuel de cette année,
8 que je vous ai donné également, à la page 9 de 22.
9 La petite copie du rapport annuel. Des questions de
10 la Régie, les réponses que vous avez données aux
11 questions de la Régie, à la page 9, vous dites :

12 L'écart défavorable au niveau des
13 services externes, six point quatre
14 millions (6.4 M), s'explique entre
15 autres par des interventions
16 additionnelles en maîtrise de la
17 végétation dans les emprises pour cinq
18 point deux millions (5.2 M).

19 On parle de la même chose?

20 R. Tout à fait le même sujet.

21 Q. [176] Parfait. O.K. Mais ce cinq point deux
22 millions (5.2 M) là ça n'explique pas l'écart...
23 l'écart... c'était six point... attendez un
24 instant. Six point quatre (6.4), il restait un
25 écart important entre la base et le réel, qui n'a

1 pas été expliqué. Alors, est-ce qu'il y avait une
2 autre explication au reste de l'écart qu'expliquait
3 la maîtrise de la végétation?

4 R. Deux mille quatorze (2014)?

5 Q. [177] Oui.

6 R. On parle d'une année témoin à cinquante-sept
7 millions (57 M)...

8 Q. [178] Point un, oui.

9 R. Oui. On termine à soixante-trois millions (63 M).

10 Q. [179] Oui.

11 (14 h 50)

12 R. Je profite de faire, moi également, un rappel. Dans
13 l'année deux mille quatorze (2014) qui a été
14 présentée, dans le rapport annuel et dans la
15 présentation tantôt, dans lequel lorsqu'on met les
16 choses en perspective, on a dépassé nos charges
17 d'exploitation de onze point neuf millions
18 (11,9 M\$), en excluant les coûts de retraite. Et
19 donc je ne sais pas jusqu'à quel point vous voulez
20 que je rentre encore plus dans le détail. Après...
21 il y a cinq point deux millions (5,2 M\$) qui vous
22 ont été expliqués dans le rapport annuel, dans les
23 documents que je vous ai donnés.

24 Me ANDRÉ TURMEL :

25 Q. [180] Oui.

1 R. Je pourrais... je pourrais aller chercher toutes
2 les explications nécessaires pour aller chercher le
3 million qui vous manque. Ceci étant dit, moi, dans
4 le rapport annuel, j'ai quand même fait état qu'on
5 a réalisé notre maintenance, qu'on a amélioré nos
6 taux de bris, qu'on a dépensé nos ressources, qu'on
7 a substitué les activités. Puis en deux mille
8 quinze (2015) ça s'en va dans le même sens en
9 termes de retour d'expérience.

10 J'en profite pour vous mentionner que dans
11 votre mémoire à l'égard des services externes vous
12 partez de deux mille quinze (2015) à cinquante
13 millions (50 M\$). Vous exercez un paramétrique sur
14 le cinquante millions (50 M\$) et vous nous dites
15 qu'on demande trop d'argent en deux mille seize
16 (2016). C'est de faire fi de toutes les stratégies
17 qu'on met en place selon les besoins et les moyens
18 de gestion qu'on entreprend et les choix de
19 stratégie qu'on fait. On n'évalue pas chacun des
20 postes par une inflation, une formule paramétrique.
21 On le fait selon nos besoins et nos stratégies. Et
22 notre point de départ pour deux mille seize (2016)
23 a été notre réel deux mille quatorze (2014) à
24 soixante-trois millions (63 M\$), basé sur les
25 stratégies qu'on poursuit et qu'on met de l'avant.

1 Alors on ne part pas d'une année à cinquante
2 millions (50 M\$) en services externes.

3 Et sur l'exercice que vous faites en ce
4 moment sur les services externes et dans votre
5 mémoire, j'aurais aimé que vous fassiez le même
6 exercice dans les cas où cette même formule
7 paramétrique-là aurait démontré qu'on a un budget
8 insuffisant. Parce que votre même exercice vous
9 aurait donné plus de onze millions (11 M\$) de
10 budgets insuffisants dans notre catégorie « stock
11 et pièces ». Alors on peut continuer ligne par
12 ligne. Mais j'aimerais ça qu'on se rappelle du
13 constat général à l'égard de notre... des travaux
14 planifiés et réalisés, de ce que ça amène et du
15 constat général qu'on réenligne et on réorganise
16 nos activités.

17 Comparer une année à l'autre de façon
18 chiffrée comme ça, sans savoir la stratégie qui est
19 derrière et le besoin derrière, pour moi, c'est
20 difficile. Parce qu'il n'y a pas une année qui est
21 pareille, puis c'est pas la même stratégie, puis
22 c'est pas le même choix. Elles peuvent demander
23 plus de services externes, moins de masse
24 salariale, plus de facturation interne. Et ça, en y
25 allant chiffre par chiffre comme ça de midi à

1 quatorze heures, ne m'aidera pas à vous exprimer
2 mes besoins puis d'exprimer ce pourquoi on le fait.
3 Q. [181] D'accord. Et je ne veux pas avoir un dialogue
4 avec vous, mais évidemment vos besoins je pense que
5 vous les avez bien exprimés, on ne remet pas ça en
6 doute, Monsieur Veci. Sauf que les consommateurs
7 paient les coûts et veulent comprendre les coûts,
8 la tendance des coûts. Peut-être qu'on est dur à
9 comprendre, mais c'est compliqué et les tendances,
10 vous le savez, comptable, comme un comptable c'est
11 important de les comprendre.

12 Alors donc si... maintenant on va changer
13 d'année. Au moins déjà c'est déjà ça de pris. On va
14 aller en deux mille quinze (2015). Donc en deux
15 mille quinze (2015) il y a un écart entre l'année
16 témoin deux mille quinze (2015), on revient à notre
17 tableau, de cinquante point quatre millions
18 (50,4 M) et l'année de base deux mille quinze
19 (2015), soixante-trois point trois (63,3 M).
20 Pourriez-vous me redonner une explication de cet
21 écart-là, comment doit-on le comprendre? Donc entre
22 le cinquante point quatre (50,4 M) année témoin
23 deux mille quinze (2015) et le soixante-trois point
24 trois (63,3 M) année de base. Je suis dans le
25 tableau de... consolidé, là.

1 R. Est-ce que vous avez une référence à une question
2 qu'on aurait répondu ou dans les documents que
3 vous m'avez donnés?

4 Q. [182] Pas celle-là comme telle, honnêtement je n'en
5 avais pas, là, mais c'est les chiffres, c'est les
6 chiffres de vos dossiers, là. Donc on peut le
7 retrouver certainement dans le... dans le... dans
8 les charges nettes, là, page 23. Page 23, HQT-6,
9 Document 2. Ça, c'est un document de cette année,
10 une preuve 3934, B-15, sauf erreur. Oui, c'est dans
11 B-15, HQT-6, Document 2, page 23, le tableau 10.
12 (14 h 55)

13 Vous avez, là, bien l'année historique
14 soixante-trois point cinq (63,5) pour deux mille
15 quatorze (2014) et l'année de base, c'est ça, deux
16 mille quinze (2015) soixante-trois point trois
17 (63,3). Vous le voyez?

18 R. Oui.

19 Q. [183] Alors donc pourriez-vous nous expliquer
20 l'écart qu'il y a?

21 R. Donnez-moi un instant.

22 Q. [184] Oui. Ce que je veux dire, c'est que je vais
23 peut-être couper, Monsieur le Président. J'en ai à
24 peu près pour vingt (20) minutes, mais là vous...
25 Oui, c'est ça. Couper peut-être après les réponses,

1 puis... Si vous le voulez, Monsieur Veci, moi, j'ai
2 dit au président on peut arrêter là, vous pouvez me
3 revenir demain. On va continuer demain. Prenez le
4 temps de regarder, là, c'était pas pour vous
5 surprendre, là. Les chiffres sont là, les données
6 sont là, si vous avez besoin de plus d'informations
7 on peut se reprendre, Monsieur le Président. Alors
8 je vous suggère d'arrêter ici.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Alors... Oui?

11 Me LOUIS VECI :

12 R. En fait... Je... Avec mon grand coeur, j'essaie de
13 trouver la réponse précise à votre question
14 précise. Je me rends compte en regardant le dossier
15 que, justement, la référence que vous avez
16 mentionnée, HQT-6, Document 2, page 23, en plus de
17 vous offrir nos constats généraux, etc., ce qu'on
18 vous offre ici c'est la variation entre deux mille
19 quatorze (2014) et deux mille seize (2016). On vous
20 l'explique, elle provient principalement de
21 l'utilisation de services externes pour
22 l'implantation des normes NERC, NPCC. C'est ce qui
23 fait varier. Et on a toujours présenté notre
24 information en évolution par rapport à l'année
25 historique. On le fait tout le temps comme ça. Et

1 vous avez... j'aurais facilement répondu à cette
2 question-là au travers le processus et aujourd'hui,
3 à ce moment-ci, j'ai pas la réponse à une question
4 précise sur deux mille quinze (2015). Par contre,
5 on a la réponse sur l'évolution ici. On a les
6 besoins exprimés, on a la façon dont on est arrivé
7 à faire notre projection.

8 Q. [185] D'accord. Et demain on pourra juste continuer
9 sur l'année deux mille seize (2016), les écarts
10 entre l'année de base deux mille quinze (2015) et
11 l'année témoin deux mille seize (2016). Je sais que
12 vous donnez des explications, je ne vous dis pas
13 que vous ne l'avez pas fait, là. Vous avez fait vos
14 devoirs clairement, mais la maîtresse elle peut
15 poser des questions, par exemple aussi, si vous
16 voulez. Ceci dit... Oui, c'est ça. L'instituteur.
17 Merci.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Merci de votre proposition, Maître Turmel.
20 Effectivement, nous allons continuer demain. Je
21 vous remercie, le panel, donc vous n'êtes pas
22 libérés. De toute façon, je pense que c'est une...
23 ce que vous faites c'est exigeant, alors trois
24 heures (3 h), c'est assez. On reprendra donc, vous
25 reprendrez demain la continuité avec maître Turmel

1 et par la suite on suit l'ordre qui a été mis dans
2 le calendrier. Alors il me reste à vous souhaiter,
3 à vous remercier, on vous revoit demain, à tout le
4 monde une bonne soirée. Et d'ici là, réfléchissez à
5 ça. Merci, merci, Maître Turmel.

6

7 AJOURNEMENT

8

9

10

11 SERMENT D'OFFICE :

12 Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,
13 certifie sous mon serment d'office, que les pages
14 qui précèdent sont et contiennent la transcription
15 exacte et fidèle des notes recueillies par moi au
16 moyen du sténomasque, le tout conformément à la
17 Loi.

18

19 ET J'AI SIGNE:

20

21

22

Sténographe officiel. 200569-7